

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

LES DYNAMIQUES DISCURSIVES ET LANGAGIÈRES DANS L'ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN APRÈS L'ÉLECTION PRESIDENTIELLE DE 2018

*Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie
Spécialité : Sociologie politique*

Par

Stephenson PALAI
*Titulaire d'une licence en sociologie
Matricule : 16B247*

Sous la Direction de

Albert NNA NTIMBAN

Maître de Conférences

Juin 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
TABLEAUX ET IMAGE	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Première partie :SOCIOHISTOIRE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE ET AU CAMEROUN	38
Chapitre 1: LES ÉLECTIONS EN AFRIQUE NOIRE	40
SECTION 1 : LA TECHNIQUE ÉLECTORALE, INSTRUMENT POLITIQUE CONSACRÉ DANS LES SYSTEMES SOCIO-POLITIQUE D’AFRIQUE NOIRE.	40
SECTION 2 : L’ÉLECTORALISME EN AFRIQUE COMME DYNAMIQUE DE TENSION ET DE CONFRONTATION	50
Chapitre 2 :SOCIOHISTOIRE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DANS LE CAMEROUN POST-COLONIAL	56
SECTION 1 : LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CAMEROUN ENTRE 1960 ET 1984.....	56
SECTION 2 : LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CAMEROUN DE 1990 A NOS JOURS .	60
Deuxième partie :PRODUCTION DES DISCOURS POLITIQUES DANS L’ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN APRÈS L’ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2018: ACTEURS, LOGIQUES ET EFFETS INDUITS	70
Chapitre 3 :LES ACTEURS POLITIQUES PRODUCTEURS DES DISCOURS DANS L’ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN APRÈS L’ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2018.....	72
SECTION 1 : LES ACTEURS POLITIQUES PRODUCTEURS DES DISCOURS.....	72
SECTION 2 : LES DIFFÉRENTES FORMES DE DISCOURS PRODUITS ET LEURS MANIFESTATIONS DANS L’ESPACE PUBLIC.....	86
Chapitre 4 :LES TENDANCES IDÉOLOGIQUES CONSTRUITES, ENJEUX DES ACTEURS ET IMPACT DES DISCOURS PRODUITS SUR L’OPINION.....	96
SECTION 1 : LES TENDANCES IDÉOLOGIQUES.....	96
SECTION 2 : LES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES ACTEURS	98
SECTION 3 : LES ENJEUX DES ACTEURS	102
SECTION 4 : L’IMPACT DES DISCOURS PRODUITS SUR L’OPINION	109
CONCLUSION	111
BIBLIOGRAPHIE	114
ANNEXES	122
TABLE DES MATIÈRES	VII

DÉDICACE

à

ma fille, Feïdé Palai Wendy Aliya

REMERCIEMENTS

C'est l'occasion pour nous de trouver les mots les plus adaptés mais surtout les plus chaleureux, pour traduire notre reconnaissance à l'endroit de tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail.

Tout d'abord, nous tenons à remercier le Professeur **Albert NNA NTIMBAN**, directeur de ce mémoire pour sa disponibilité, ses conseils, sa rigueur scientifique et ses encouragements qui ont permis de mieux comprendre et orienter cette recherche. Qu'il trouve dans ce travail toute notre reconnaissance.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit des Professeurs **Armand LEKA ESSOMBA**, **Christian BIOS NELEM**, pour leurs conseils méthodologiques et épistémologiques durant les années d'études passées au Département de Sociologie.

Notre reconnaissance va de même à l'endroit des Docteurs **Patrick ESSIGUE**, Jean **Roger ONAH**, pour leur accompagnement dans la production de ce travail.

Nous remercions aussi tout le corps enseignant du Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé 1, pour la disponibilité dont il a fait preuve tout au long des années d'études, mais surtout pour les enseignements dispensés.

À notre épouse, **Lady FANTA**, pour son assistance psychologique et ses multiples conseils.

À nos frères et sœurs, pour leur soutien moral et psychologique.

Aux familles **BRING** et **GODJE**, pour leurs apports multiples.

À nos enquêtés, pour avoir accepté de répondre à nos interrogations et pour les informations données.

Enfin, à tous ceux dont nous avons omis de citer les noms et qui ont pu contribuer d'une façon ou d'une autre à la réalisation du présent travail, qu'ils trouvent dans ces écrits toute notre reconnaissance.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFP	Alliances des Forces Progressistes
AMEC	Action pour la Méritocratie et l'Égalité des Chances
BAS	Brigade Anti Sardinard
CNS	Conférence Nationale Souveraine
CODE	Collectif des Organisations Démocratiques de la Diapora Camerounaise
CPP	Cameroon People's Party
CUC	Cameroon Convention Party
DP	Democratic Party
ELECAM	Elections Cameroon
FMI	Fonds Monétaire International
FNS	Front National du Salut
FPI	Front Populaire Ivoirien
G20	Collectif de l'opposition
IPC	Indice de Perception de la Corruption
KANU	Kenya African National Union
KNDP	Kameroon National Democratic Party
MANIDEM	Manifeste pour la Démocratie
MCP	Malawi Congress Party
MD	Mouvement Démocratique
MDR	Mouvement pour la Défense de la République
MERCI	Mouvement pour l'Émergence et le Réveil Citoyen
MFDC	Mouvement des Forces Progressistes de Casamance
MMD	Mouvement pour la Démocratie Multipartite
MPCN	Mouvement Patriotique pour le Cameroun Nouveau
MOREP	Mouvement Républicain
MRC	Mouvement pour la Renaissance du Cameroun
NOSO	Nord-ouest et Sud-ouest
O.G	Objectif Général
O.S	Objectifs Spécifiques
ONEL	Observatoire National des Élections
OTS	On a Trop Supporté
PADDEC	Patriotes Démocrates pour le Développement du Cameroun

PCRN	Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale
PDCI	Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
PDG	Parti Démocrate Gabonais
PPD	Parti du Peuple Démocratique
Q.S	Questions Spécifiques
RCA	République Centrafricaine
RCPU	Revolution Camerounaise du Peuple Uni
RDC	République Démocratique du Congo
RDP	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RDR	Rassemblement des Républicains
RHDP	Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix
RPT	Rassemblement du Peuple Togolais
SDF	Social Democratic Front
SOPECAM	Société de Presse et d'Édition du Cameroun
UBC	Union pour la Bienveillance du Cameroun
UC	Union Camerounaise
UDC	Union Démocratique Camerounaise
UMS	Union des Mouvements Socialistes
UNC	Union Nationale du Cameroun
UNDP	Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès
UPA	United Progressive Alliance
UPC	Union des Populations du Cameroun
US-RDA	Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain

TABLEAUX ET IMAGE

Tableau 1: représentation parlementaire au Cameroun en 2020.....	83
Tableau 2: production des discours à tendance radicale	87
Tableau 3: organigramme du MRC.....	100
Tableau 4: repartition des enquêtés selon leur motivation de conquête de pouvoir	103
Tableau 5:repartition des enquêtés selon leur motivation de cooptation au sein du gouvernement.....	105
Image 1: message haineux.....	87

RÉSUMÉ

La question de la production des discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 pose un véritable problème de cohésion sociale. Il s'agit d'une question qui soulève la problématique de l'alternance à la tête de l'État. En effet, aujourd'hui comme par le passé, l'idée d'alternance démocratique au Cameroun est restée au centre des murmures et des débats politiques. Partant de la question comment comprendre et expliquer la production des formes de discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018, nous avons pensé qu'il serait nécessaire de présenter l'électoratisme en Afrique noire, puis dresser l'état des lieux de la démocratie au Cameroun depuis le régime dictatorial du parti unique d'Ahmadou Ahidjo jusqu'à nos jours, afin de mieux saisir la problématique que nous soulevons dans cette étude. Les résultats de cette étude pourraient conduire à une extrapolation à d'autres pays d'Afrique en général et ceux d'Afrique francophone en particulier. L'hypothèse de recherche postule que les discours produits dans l'espace public au Cameroun sont liés d'une part, à une volonté de l'opposition d'accéder au pouvoir dans un contexte où l'alternance politique au Cameroun est absente, et d'autre part, à une réaction du parti au pouvoir qui milite pour la conservation de l'ordre établi. Sur le plan méthodologique, cette recherche a été menée à l'aide d'une approche qualitative et quantitative, à travers ses différentes techniques telles que : l'observation documentaire, l'entretien et le sondage par questionnaire. Pour assurer une explication des résultats obtenus, nous avons fait appel à la théorie des conflits, à la théorie de l'espace public et à la sociologie générative de Georges Balandier. Le traitement des informations a été fait par l'analyse de contenus et l'analyse statistique. Les résultats de ce travail ont permis de comprendre que plusieurs enjeux expliquent la production des discours dans l'espace public par des acteurs. Ces enjeux sont liés à la conquête du pouvoir, à la quête de popularité de certains partis d'opposition et à la conservation du pouvoir du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), parti au pouvoir. Notre analyse nous permet ainsi de penser qu'une alternance démocratique, fondée sur les valeurs de transparence, de bonne gouvernance, conduirait au développement du système politique au Cameroun et par-delà, limiterait la prolifération des formes de discours dans l'espace public.

Mots clés : Cohésion sociale, alternance démocratique, espace public, débats politique.

ABSTRACT

The question of the proliferation of forms of speech in the public space in Cameroon after the 2018 presidential election poses a real problem of social cohesion. This is a question that raises the issue of alternation within the State. Indeed, today as in the past, the idea of democratic alternation has remained at the center of murmurs and political debates. Starting from the question how to understand and explain the production of forms of speech in the public space in Cameroon after the 2018 presidential election, we thought it would be necessary to present the state of play of democracy in this country. From the dictatorial regime of the single party of Ahmadou Ahidjo to the present day, then to present electoralism in black Africa, in order to better grasp the problem raised in this study. The results of this study could lead to extrapolation to other African countries in general and those of French-speaking Africa in particular. The research hypothesis postulates that the discourses produced in the public space in Cameroon are built not only around the desire of the opposition to gain power in a context where political alternation in Cameroon is absent, but also starting from a reaction of the party in power which militates for the preservation of power. Methodologically, this research was conducted using a qualitative and quantitative approach, through its various techniques such as: observation, interview and questionnaire survey. To ensure a good explanation of the results obtained, we have used conflict theory, the theory of public space and the generative theory of Georges Balandier. The processing of information was done by content analysis and statistical analysis. The results of this work have made it possible to understand that several issues explain the production of speeches in the public space by actors. These issues are linked to the conquest of power, the quest for popularity of certain opposition parties and the retention of power by the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM), the party in power. Our analysis thus allows us to think that a democratic alternation based on the values of transparency and good governance would lead to the development of the political system in Cameroon and beyond that would limit the proliferation of forms of discourse in the public space.

Keywords: Social cohesion, democratic alternation, public space, political debates

INTRODUCTION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Le discours, qu'il soit produit oralement ou par écrit, est le principal canal d'expression de la politique (**GRIMMER et STEWART**, 2013). Dans la pratique, les citoyens, les acteurs de la société civile, les gestionnaires publics, les décideurs politiques mobilisent le plus souvent des discours pour faire entendre leurs voix, pour communiquer sur des programmes, des politiques publiques et des plans d'actions. Il en est de même des leaders et responsables de partis politiques, qui font constamment recours aux discours pour se positionner face à leurs adversaires, ceci dans le but de défendre leurs intérêts et tenter d'influencer le pouvoir. **FOUCAULT** (1971), souligne à cet effet que le discours n'est pas seulement ce que traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer.

Tout comme les journalistes, les universitaires font aussi appel à des discours pour rendre compte de la vie politique au sein d'un groupement social ou d'un Etat (**DAIGNEAULT et PETRY**, 2017). De ce fait, les discours, pris dans leur globalité remplissent plusieurs fonctions dans le champ politique. Ils permettent non seulement de véhiculer une information, mais aussi de transmettre un ensemble de valeurs et une façon de concevoir, de percevoir et d'orienter le monde. Les discours servent pour ainsi dire à informer, à distraire, à expliquer, à faire agir, à convaincre et à persuader.

En période de campagne électorale, les discours occupent une place capitale dans le choix des candidats. Il s'agit en effet, pour les acteurs en compétition, de négocier durant cette période, la conquête du pouvoir. Dans cette optique, ces derniers développent des stratégies visant à établir une relation avec les électeurs, à partir de la production des discours dans le but de susciter leur adhésion au programme politique proposé. En effet, un discours qui captive l'attention de la population et qui répond aux attentes de cette dernière a plus de crédit que celui qui s'éloigne des besoins de la communauté.

Les discours sont aussi utilisés comme canal de manipulation des consciences (**YANIV**, 2010). Il s'agit en effet, pour les acteurs politiques, d'influencer et de transformer les idées ou les comportements des citoyens sans qu'ils aient conscience, en s'adressant à leurs émotions plutôt qu'à leur raison ou encore en faisant usage du mensonge ou de la désinformation. La technique de manipulation est ainsi assimilée à une stratégie visant à infléchir à son avantage les mécanismes d'interprétation du destinataire (**MAILLAT**, 2020), à

exploiter la séduction à l'effet de renforcer la position argumentaire de l'émetteur auprès du récepteur. Cette approche du discours comme facteur de manipulation, conduit à questionner les pratiques et les discours politiques.

Dans le champ politique des pays d'Afrique noire, une analyse des discours des partis d'opposition pousse le plus souvent à mener des réflexions sur les motivations profondes des acteurs, producteurs de ces discours. En effet, selon plusieurs observateurs et intellectuels, il s'agit d'une passerelle pour accéder à des postes ministériels. **LEKA**, parlait ainsi de la « culture de la position »¹, pour signifier que ces discours obéissent plus à une logique égoïste et individualiste que celle d'une logique de développement et de changement. Pour d'autres observateurs par contre, des changements se sont opérés à la tête de certains Etats suite au dynamisme de l'opposition qui a milité, ceci dans une perspective de développement.

Les discours des acteurs politiques se présentent comme un objet d'étude en sciences sociales en général, en sciences politiques et en sociologie politique en particulier. Dans de nombreux pays d'Afrique noire et partout ailleurs, des formes de discours sont produites dans l'espace public. Certains universitaires ont pu faire un lien entre l'émergence des discours haineux par exemple et l'absence d'alternance politique. Ces discours qui sont en effet des idéologies, « sont susceptibles d'évoluer en fonction des contextes, en fonction des situations, des crises observées, des opportunités politiques que certains arrivent à saisir pour s'exprimer »².

La dernière décennie de la vie politique camerounaise a été marquée par la construction des tendances idéologiques qui ont favorisé l'émergence des formes de discours dans le champ politique. La nécessité de comprendre ce phénomène nous impose de jeter un regard critique sur les acteurs producteurs de ces discours, les formes de discours qu'ils produisent ainsi que leurs motivations. Sans prétendre à une généralisation qui ferait fi des singularités des autres pays africains, nous pensons que l'analyse des discours des acteurs dans l'espace public au Cameroun, pourrait éclairer sur les problématiques liées à l'alternance politique dans ces pays.

¹ Support de cours de sociologie politique, licence 2, université de Yaoundé 1, année 2018-2019.

² Echanges verbaux du 09/03/2022 à 12h30mn avec l'enseignant Bios Nelem.

2. REVUE DE LITTÉRATURE

La revue de la littérature selon **AKTOUF** (1987 : 55-56), est en fait : « *une revue, si possible complète, exhaustive et critique des travaux spécifiques qui ont été faits sur le problème que l'on veut traiter* ». Dans cette étude, il ne s'agira pas de faire un listing exhaustif de toute la documentation utilisée pour concevoir la présente production, mais d'en énumérer les plus importantes.

2.1 Discours politiques : entre propagande et manipulation

YANIV (2010), dans une étude menée sur les discours politiques, rattache la communication politique³ à une forme de manipulation des discours dans le cadre démocratique. L'auteur souligne que la propagande et la manipulation caractérisent la circulation des discours entre les acteurs politiques et les citoyens grâce aux médias de masse avec pour finalité de persuader ou d'imposer, et sont plus présentes dans les régimes totalitaires que ceux démocratiques. Il utilise les concepts de « violence indirecte », de « violence cachée », « de violence séductrice » pour caractériser les modes opératoires de la manipulation.

SCHWARTZENBERG (1998), distingue la politique vérité de la politique mensonge. Il souligne que la politique mensonge s'exerce par la tromperie, la feinte et la ruse. Les adeptes de cette politique font des fausses promesses lors des campagnes électorales, utilisent des fausses images et s'appuient sur des faux personnages, les artifices (**NNA**, 2019) ainsi que sur l'illusion. Il s'agit en effet, d'une politique qui mobilise la propagande, la publicité, avec pour objectif de masquer la véritable nature des acteurs. Elle s'appuie également sur l'info-divertissement ainsi que sur le télé-populisme⁴. Pour lui, la confiance dans la démocratie ne naîtra qu'avec la démocratie vérité, le retour à un code moral qui met de nouveau en relation, politique et éthique.

NOAM et CHOMSKY (1988), sur la question de la fabrication du consentement, soulignent que les médias diffusent avant tout une grande propagande au bénéfice d'un groupe dominant. Pour ces auteurs, les médias traitent et manipulent l'information afin de servir les intérêts des élites politiques et économiques qui les possèdent et les contrôlent, soit

³ Forme de communication spécifique aux affaires politiques.

⁴ Tendance politique démagogique visant à défendre les intérêts du peuple à travers la médiatisation télévisuelle.

directement à travers les financements (possession du capital des entreprises, subventions de l'Etat), soit de manière indirecte à travers les sources d'informations reconnues par eux-mêmes comme seules officielles et crédibles, constituant ce qu'on appelle le « Parti médiatique ». Les auteurs distinguent cinq filtres à partir duquel s'exerce le modèle de propagande qui sont : la dimension économique du média ; le poids de la publicité ; le poids des sources officielles ; les pressions de diverses organisations ou individus sur les lignes éditoriales ; le filtre idéologique.

KAKAM (2006), dans une analyse sur la propagande et la désobéissance civile précise que la propagande politique à une action instrumentale et liberticide. Dans la pratique, les acteurs politiques manipulateurs font le plus souvent recours à cette technique dans l'optique d'obtenir subtilement l'adhésion de l'opinion publique à une idéologie ou une politique. Ce qui réduit les libertés des citoyens pour orienter insidieusement leur conduite et guider explicitement leur choix. L'auteur arrive par ailleurs, à mettre une frontière épistémologique entre les concepts de propagande et de manipulation. À cet effet, il souligne que contrairement à la manipulation qui réside sur la capacité à persuader, la propagande s'apparente à une violence morale, car elle agit sur certains sentiments élémentaires de haine, de peur, le plus souvent enfouis dans le subconscient pour chercher à créer des réflexes conditionnés. C'est une violence difficilement perceptible mais aliénante au même titre que la violence physique, car elle agit sur l'opinion tout en s'emparant de sa bonne volonté. La propagande ne se limite pas au simple fait de persuader, elle va au-delà pour chercher à convertir l'opinion.

Les dirigeants de certains pays font le plus souvent recours à la propagande pour obliger les citoyens à adhérer à leurs politiques. Pour **GOEBELS**⁵, l'un des principaux chefs nazis, l'essence de la propagande consiste à gagner des êtres de façon si intime, si vivante qu'ils finissent par s'y adonner totalement et ne plus pouvoir y renoncer. **BRETON** (2002), pour corroborer avec **KAKAM** (2006), souligne que la propagande réside essentiellement dans la manipulation psychologique de l'auditoire, doublée le plus souvent de l'usage de moyens de coercition physique, afin de conditionner à recevoir une opinion donnée.

⁵ Homme d'Etat Allemand, proche d'Adolf Hitler, l'un des dirigeants les plus puissants et influents du régime nazi, né le 29 octobre 1897 à Rheydt et mort par suicide le 1^{er} mai 1945 à Berlin.

2.2. Politique de l'activisme et activisme politique

OGIEN (2021), met en exergue l'idée de la multiplication des mouvements citoyens à travers le monde (soulèvement populaire en Algérie, révolte populaire au Chili, grève lycéenne pour le climat en Europe, protestation de masse à Hong-kong, Gillet jaunes en France). Pour cet auteur (2021 : 29), bien que ces événements ont des motifs, des pratiques et des contextes socio-politiques différents, ils ont des caractéristiques fondamentales communes :

Ce sont des mobilisations de citoyens sans attache partisane, qui naissent de façon sporadique, à la surprise des observateurs et des acteurs politiques traditionnels, mobilisant un grand nombre de personnes, sans doctrine précise, refusant un leadership au sein du mouvement et étant attachées à l'égalité entre les participants.

Tout en rejetant de décrire ces mobilisations à travers l'étiquette de « société civile », **OGIEN** (2021), les définit comme des pratiques politiques autonomes qui se développent à l'écart de la tutelle de organisations représentatives et qui ne s'inscrivent dans aucune stratégie de conquête de pouvoir. Il réfute aussi l'étiquette de « populisme » (p. 171), qu'il considère comme ayant une connotation péjorative et qui crée, selon lui, « une fausse querelle entre élite et peuple ». Il s'agit en effet pour l'auteur, de montrer la contribution des mobilisations citoyennes à la démocratie, dans la mesure où l'existence des citoyens sans affiliation partisane joue un rôle de contre-pouvoir et de contrôle de l'activité du gouvernement. Ces mobilisations qu'il qualifie de « pratiques politiques autonomes », se situent dans une profonde reconfiguration de la relation qui existe entre gouvernants et gouvernés.

HENRIC (2018), sur la question des fake news sur les réseaux sociaux, montrent l'influence que les leaders politiques, les journalistes, les groupes de presses ou citoyens ordinaires construisent sur l'opinion public à travers la désinformation et les rumeurs. Il souligne que les fake news prospèrent à travers un contexte de crise de confiance entre ceux qui portent la vérité (le journalistes, les professeurs, les experts, etc.) et un climat de doute généralisé. L'auteur pense aussi, qu'à partir de la diffusion d'une fake news sur les réseaux sociaux, notamment facebook, twitter, on peut dresser le profil psychologique de chaque électeur et mieux saisir ses intentions de vote, ce qui détache la fake news de son objectif principal, celui de diffuser seulement une information intentionnellement trompeuse. La fake news, dans ce cas, permet d'étudier le comportement des cibles et d'analyser les big data.

ALLARD et **BLONDEAU** (2007), mettent en relation l'usage d'internet et l'activisme politique contemporain. Ils soulignent les rapports qui existent entre les mouvements sociaux et l'usage de la technologie de l'information et de la communication. Internet, selon eux, est une machine qui désigne des formes d'agir à partir des données textuelles, visuelles et des codes informatiques ou juridiques.

MANISE (2012), souligne le rôle des réseaux sociaux dans les révolutions arabes. Il montre que les activistes, cachés derrière leurs ordinateurs, font circuler des idées dans l'optique de mobiliser les foules, d'inciter les populations à la révolte et de mettre en mal le pouvoir en place. Pour cet auteur, il suffit juste d'un petit clic sur la mention « j'aime » sur facebook pour transformer un internaute en militant.

DJOU (2020), examine la place et l'influence des réseaux sociaux, en l'occurrence facebook sur la consolidation de la démocratie au Cameroun à l'ère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Selon l'auteur, qu'il s'agisse des partis politiques ou des citoyens nationaux, facebook a joué un rôle capital pour l'expression politique pendant l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun. Aussi pense-t-il que, malgré les dérapages, le recours aux réseaux sociaux en tant qu'outil de communication, d'expression, de luttes politiques, a conduit à une grande mobilisation citoyenne aussi bien au niveau national qu'international.

2.3. Les partis politiques de l'opposition en Afrique

AKE (2000), lors d'une étude sur les partis politiques de l'opposition en Afrique a relevé que, malgré la réintroduction du multipartisme en Afrique dans les années 90, l'opposition reste faible quand on fait une comparaison avec des pays d'Amérique latine et ceux des pays de l'Europe de l'Est. Pour lui, l'alternance démocratique à la tête de l'État en faveur de l'opposition est quasi inexistante.

L'auteur souligne également que dans un pays où il existe deux partis ayant un poids politique plus ou moins équilibré, où le principe de bipolarisation est existante, l'alternance démocratique est possible en ce sens que les électeurs, animés du sentiment de changement de régime, ont une alternative crédible de le faire contrairement à un pays où il existe une multitude de petits partis politiques dans lequel l'échec des partis d'opposition dans la conquête du pouvoir est assez grande.

L'auteur estime qu'on ne saurait limiter la stratégie des acteurs politiques à la conquête du pouvoir mais plutôt l'élargir à la conservation du pouvoir. Dans cet ordre d'idée, les partis au pouvoir développent des stratégies parfois déloyales afin d'empêcher les partis d'opposition d'accéder au pouvoir. Il s'agit par exemple des fraudes électorales, le recours aux forces de maintien de l'ordre pour empêcher l'opposition d'agir, la cooptation des membres de l'opposition. **SCHALDER** (2002), parle de stratégie de corruption de l'opposition. Il s'agit en effet, pour le parti au pouvoir, d'acheter l'opposition à travers des promesses aux postes dans le gouvernement.

Par ailleurs, l'auteur pense que l'opposition a une grande part de responsabilité dans la reproduction continue du parti au pouvoir à la tête de l'État. Du fait de son caractère éparpillé alors qu'elle est consciente de la force qu'une coalition vraie pourrait engendrer, des questions d'égos, de son activation nonchalante pendant les périodes non électorales et de sa fixation sur des questions secondaires, l'opposition est inefficace.

À partir d'une étude sur l'autoritarisme des partis d'oppositions, l'auteur conclut que la lutte de ces derniers pour le pouvoir pourrait occasionner une transposition des habitudes autoritaires pratiquées dans l'opposition. C'est ce qui pourrait par ailleurs expliquer le caractère accentué des tendances autoritaires de certains leaders politiques qui tenaient pourtant des discours démocratiques étant dans l'opposition.

2.4. La démocratie en Afrique subsaharienne : mythe ou réalité

Aujourd'hui, de nombreux États à travers le monde considèrent la démocratie comme étant le meilleur mode de gouvernance. **ABRAHAM LINCOLN** la définit comme étant le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. C'est dire que la démocratie s'oppose à tout pouvoir qui ne vient pas du peuple (**KABULO**, 2009). Malheureusement, dans la plupart des pays africain, notamment ceux en voie de développement, la démocratie s'apparente à une réalité différente de celle de la volonté du peuple. Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de la démocratie en Afrique subsaharienne. Certains pensent que la démocratie est belle et bien existante en Afrique noire, contrairement à d'autres qui estiment qu'il n'existe pas de démocratie sur le continent noir.

- *La démocratie : une réalité inexistante en Afrique noire*

Selon certains auteurs, le découpage des frontières africaines et le facteur d'ethnicité constituent une réelle menace au processus démocratisation en Afrique. **LABROUSSE** (1984) remarque à cet effet que la démocratie d'un État fonctionne relativement bien lorsqu'elle s'applique dans une nation, au sens civique comme au sens ethnique. Il poursuit en précisant que, la manière dont les frontières africaines ont été dessinées lors de la conférence de Berlin, influence la mise en œuvre effective de la démocratie dans ces pays. Le royaume congolais par exemple comprenait plusieurs territoires devenus par la suite des États indépendants, tels que l'Angola, la République démocratique du Congo ainsi que le Congo Brazzaville. Une seule ethnie prévalait à l'époque sur l'ensemble de ce vaste territoire : les Kongo. Cet état de chose renseigne à suffisance sur l'état de la démocratie en Afrique noire aujourd'hui. Dans la plupart de ces États, le parti au pouvoir ne représente généralement qu'un groupe ethnique parmi l'ensemble de la nation (**LABROUSSE**, 1984). Le fait d'avoir un parti au pouvoir qui représente son ethnie d'origine, assure à cette ethnie une certaine protection, la prospérité économique et des faveurs sociales. Le parti au pouvoir, garantissant les intérêts de l'ethnie dont il est issu, va tout faire pour garder ce pouvoir plutôt que de le céder au profit d'un autre parti qui représentera une autre ethnie (**BOUGI**, 2000). Par ailleurs, le concept de nation étant donc très fortement ethnique, le partage du pouvoir politique s'avère difficile, donnant lieu à des conflits interethniques, des refus d'alternance en faveur de « l'autre ». **BOURGI** (2000), nous éclaire sur le fait que les antagonismes ethniques ce sont peu à peu accrus par un exercice du pouvoir fondé sur l'accaparement de tous les privilèges par le groupe dirigeant, et donc sur l'exclusion des autres communautés, condamnées dès lors à ressasser leurs frustrations et à cultiver leur soif de revanche. Dans le même ordre d'idée, nous expliquerons un peu plus bas comment le facteur de pauvreté est en relation étroite aussi avec ce concept de pluriethnicité.

Les spécialistes des questions sociales tels que **BRATTON**, **BAYART ET KODIA** cités par **LABROUSSE** (1984), estiment que ces nombreux problèmes sociaux entravent significativement la mise en œuvre effective de la démocratie en Afrique noire. Pour ces derniers, le système démocratique fonctionne mieux dans un pays riche que dans un pays pauvre, la pauvreté devient donc un handicap pour la démocratie africaine. En effet, le multipartisme ne fonctionne alors pas dans un État pauvre, c'est-à-dire où l'immense majorité de la population vit dans la misère, surtout si le pays regorge de richesses naturelles

(**KODIA**, 2002). Ces auteurs font référence à l'idéologie de la subsistance qui prévaut dans ces pays où lorsqu'une ethnie réussit à placer un de leur au pouvoir, ce dernier leur est redevable et travaille plus dans le sens de la satisfaction des besoins de son ethnie. Dans ce cadre, l'alternance n'est absolument pas dans l'intérêt du clan au pouvoir. Par contre dans les pays développés, l'accès au politique se fait le plus souvent par l'idéologie, la vision du monde, non par l'appartenance ethnique. C'est justement ce que pense **BADIE** (1992), lorsqu'il essaie de réduire la démocratie à un luxe pour le continent négro-africain. À cela, il faudra ajouter le taux d'alphabétisation qui est un facteur important d'appréciation des programmes politiques lors des élections en ce sens qu'une population alphabétisée et éduquée apprécie mieux les programmes politiques des candidats aux élections.

D'autres auteurs pensent que l'incapacité des pays africain à respecter l'alternance explique aussi l'échec de la démocratie dans ces États. L'histoire renseigne que les sociétés africaines ont été pour la plupart des sociétés acéphales de clan dans lesquelles seul le souverain assurait la légitimité du pouvoir et où le pouvoir était rarement contesté. **KODIA** et **MARTIN cités par LABROUSSE** (1984 : 32) précisent à cet effet que :

Pour autant, le respect de l'autorité est sacré et l'alternance « démocratique » (dans l'acception actuelle du terme) n'était pas exactement la caractéristique principale de ce système. Le fort lien communautaire qu'on trouve en Afrique contraste d'ailleurs avec l'individualisme en Occident qui a pu y permettre un fonctionnement de la démocratie qui respecte les droits individuels et qui circonscrit le pouvoir de l'autorité politique. Avec ces institutions précoloniales autoritaires et communautaristes, le terrain est donc déjà préparé en Afrique pour un futur autoritarisme national.

Ils pensent de même que l'échec de la démocratie en Afrique vient aussi du fait qu'on a appliqué dans ce continent le modèle occidental d'État, les réalités africaines étant différentes de celles des pays dits industrialisés. Les sociologues parlent de « transplant institutionnel » pour caractériser cet état de chose.

Pour certains encore, la corruption constitue un frein à la pratique démocratique dans les pays africains. En 1998, *transparency International* classait déjà le Cameroun comme le pays le plus corrompu sur les 85 en lice, avec un Indice de perception de la corruption (IPC) de 1,4. Selon **DANIEL** (2011), on retrouve la pratique de la corruption dans toutes les couches sociales et tous les secteurs d'activités au Cameroun. Dans le gouvernement, ce phénomène sévit sous forme de clientélisme, de pots de vin et d'infiltration de l'appareil

judiciaire. L'auteur conclut qu'en plus de son effet sur l'économie, elle constitue un frein à l'avènement de la démocratie.

Il convient cependant de signaler que le phénomène de corruption n'est pas une réalité spécifique à la société camerounaise. Il affecte la quasi-totalité des pays d'Afrique et même d'Europe. Par ailleurs des avancées considérables pour lutter contre ce fléau sont visibles au Cameroun notamment la création de la cellule anti-corruption même si certains la considèrent comme un leurre contribuant à distraire les consciences.

- ***La démocratie : une réalité existante en Afrique noire***

Plusieurs auteurs pensent que, nonobstant les limites et ses faiblesses de l'Afrique noir, la démocratie est une réalité existante en Afrique noir. De par son caractère singulier en rapport aux différentes formes de démocraties qu'on peut identifier à travers le monde, elle existe bel et bien. En effet, **NGUINI**, souligne que :

l'histoire renseigne sur l'existence de la démocratie dans les sociétés primitives africaines. Déjà, les formations sociales de la période protohistorique (entre -20 000 et -3 000) utilisaient le choix simultanément volontaire et concurrentiel des personnes ou d'individus chargés d'exercer des responsabilités au nom de leurs collectivités de référence. C'est en réalité comme cela que les leaders de bandes, voire les chefs de familles, de lignages ou de clans pouvaient être choisis par une communauté de paires plus ou moins élargie (parents matures, aînés, patriarches ou matriarches)⁶.

D'après ces auteurs, la démocratie au sens occidental du terme ne peut pas être appliquée en Afrique dans la mesure où l'Afrique a une trajectoire propre, singulière et différente de l'occident. Ils proposent une démocratie adaptée au contexte africain qui prenne en considération les réalités de ce continent. Pour **NGUINI**, c'est démocratie de la « palabre africaine »⁷, fondée sur les valeurs traditionnelles africaines qui serait la mieux adaptée aux africains en ce sens qu'elle prend en compte « l'historicité » de ce peuple.

2.5. Le processus démocratique en Afrique

Selon plusieurs observateurs politiques, il n'existe pas de démocratie en Afrique. Ces derniers se basent sur les indicateurs contraires aux valeurs démocratiques tels les nombreux

⁶ Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

⁷ Ibid.

cas de rébellions, de coups d'États, des élections contestées et frauduleuses, des régimes totalitaires qui ont marqués la vie politique des pays africains ces dernières décennies pour justifier cet état de chose. L'ancien secrétaire des nations unies, **ANNAN** soulignait à ce sujet que les africains ne sont pas prêts pour la démocratie. Seulement, lorsque nous jetons un regard rétrospectif sur la vie politique africaine, nous pouvons tirer une conclusion contraire à l'idée précédente. L'Afrique n'est pas seulement le berceau de l'humanité, elle est aussi le lieu où a été identifié le premier Etat de l'histoire de l'humanité, l'État Tacetti⁸. Aussi, **ANNAN** soulignait-il que les Africains ont beaucoup à tirer de leurs propres traditions et peuvent enseigner la signification et l'esprit véritable de la démocratie.

Dans cette partie, nous dresserons la sociohistoire de la démocratie en Afrique noire depuis la période précoloniale jusqu'à la chute de l'empire soviétique en passant par la période coloniale.

- *La période précoloniale*

S'il est vrai qu'il existe une très grande littérature sur l'émergence de la démocratie aux États unis, en Grande Bretagne ou encore en France, il n'en demeure pas moins vrai que très peu d'auteurs se sont penchés sur la question de l'émergence de la démocratie en Afrique en général et dans les pays de l'Afrique sub-saharienne en particulier. Les auteurs tels que **BAYART** et **TSHIPAMBA**, ont souligné, dans leurs écrits sur la politique en Afrique que depuis plusieurs siècles, la démocratie est présente dans les sociétés africaines. C'est d'ailleurs ce que pense **LABROUSSE** (1984), qui souligne qu'un regard rétrospectif sur les systèmes de gouvernance dans ces États nous révèle une forme de démocratie.

En premier lieu, ces auteurs précisent que la position géographique de l'Afrique vis-à-vis des autres continents révèle l'existence d'une barrière naturelle qui rendait difficile les échanges avec l'extérieur : le désert du Sahara. Ce qui laisse penser que les pays africains ont dû construire des modes de gestion et de gouvernance pour s'adapter à leur environnement. Les spécialistes des études des similitudes entre les cultures africaines pendant l'époque précoloniale révèlent certains traits caractéristiques propres aux régimes démocratiques et estiment par ailleurs que l'avènement de la démocratie moderne a débuté avant la colonisation effective sur ce continent (**TROLL**, 2009).

⁸ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

Ensuite, les systèmes politiques centralisés, dans lesquels l'autorité du Chef était contrôlée par des instances d'opposition souligne l'existence d'une forme de démocratie. Le Chef était tempéré soit par le Conseil Royal, soit par la Cour de la « Reine Mère », soit par des fonctionnaires religieux, des sociétés secrètes qui jouaient dans l'investiture du roi (**LABROUSSE**, 1984). C'est aussi le cas avec l'empire Mossi de Ouagadougou où le conseil du roi jouait le rôle de tribunal d'Etat. Par ailleurs, le principe de limitation des mandats existait déjà dans les sociétés africaines traditionnelles. Tel est le cas du peuple Abouré dans lequel le roi n'excédait pas sept ans au pouvoir. On peut à partir de ces exemples observer l'exercice de la démocratie dans les sociétés africaines.

- *De la période coloniale à la chute de l'Empire soviétique*

Selon certains analystes, l'exercice du pouvoir par le colonisateur sur un mode autoritaire et répressif à caractérisé la période coloniale. **DE SARDAN** (1995), parle de « gouvernance despotique ». Pour d'autres, la gouvernance coloniale était un mélange du modèle étatique occidental (institutions, bureaucratie, organigramme) avec un autre qu'imposait la situation coloniale (le commandement). Pour certains encore, l'émergence de la démocratie pendant la période coloniale va favoriser la naissance d'une conscience décolonisée en lien avec le logos politique de la recherche de l'indépendance ainsi que de la souveraineté. C'est pourquoi ces réformes électorales deviendront un sujet d'importance pour les groupes sociaux et politiques engagés dans les mouvements indépendantistes et/ ou de la libération nationale. Les réformes de la libéralisation électorale coloniale se traduiront notamment par « la mise en place d'assemblées représentatives intégrées de manière modeste dans l'appareil politique des colonies »⁹.

BOURGUI cité par **LABROUSSE** (1984), pense que le vent d'est qui a soufflé sur le continent africain, suite à l'effondrement du bloc soviétique, a constitué un fait majeur dans le respect des droits et libertés et par ricochet au développement de la démocratie sur ce continent. Par ailleurs, l'aide internationale offerte par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale (BM), imposait aux États désireux, de s'aligner sur cette mouvance.

⁹ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

2.6. La démocratie au Cameroun

MOELLE KOMBI (2013), soulignait l'avancée considérable du Cameroun dans la mise en application de la démocratie. Pour cet auteur, les mutations juridico-institutionnelles ont joué un rôle déterminant dans ces avancées. Celles-ci intègrent entre autre la consolidation de l'État de droit, de meilleures garanties en matière de protection des droits de l'homme et le renforcement en matière de la transparence électorale. L'auteur remarque que les avancées mise en vedette vont de pair avec une quête volontariste du développement économique et de la prospérité en vue d'inscrire la démocratie dans la pérennité, de consolider l'unité nationale et de promouvoir la paix et la stabilité politique au Cameroun, pays complexe marqué par une extraordinaire diversité ethnique et culturelle. En mobilisant un large répertoire de connaissances et d'informations, l'auteur estime avoir restitué avec clarté et objectivité, la cohérence, la pertinence et l'éloquence de l'apport décisif de Paul Biya dans le progrès et l'évolution positive enregistré dans le champ du « nouveau » et de la refondation de l'État au Cameroun.

ETEKI-OTABELA (2010), soumet à un mode de pensée radicale la relation au politique, et ceci au moment où la demande démocratique s'inscrit parmi les aspirations majeures des nouvelles générations. L'auteure dévoile les mensonges d'un État post colonial, en mettant à jour l'hypocrisie des discours élaborés tant par les africanistes que par les chercheurs indigènes. L'analyse de l'auteure, accorde une attention privilégiée à l'émergence de nouvelles sensibilités sociales : les femmes et le pouvoir de leur vie quotidienne, les revendications liées à la gestion foncière, la prise de parole et de communication sociale, les droits de l'homme. Pour elle, le fond du débat doit être situé au-delà des regards régionalistes. Il faut restituer la politique à la pratique quotidienne, prendre en compte les rapports de force en présence. Il faut inventer une société plurielle qui puisse aider les enfants à renouer avec leur mémoire après plus de vingt-cinq ans de suspension et de rupture pour que, délivrée des servitudes et pesanteurs archaïques, la démocratie retrouve sa grandeur au Cameroun qui, en dépit de la crise actuelle, apparait comme une des nations montantes du continent africain.

ONDOA (2015), lors de la conférence sur le résultat de l'enquête sur la gouvernance au Cameroun, suite à une enquête réalisée par Afrabaromètre au Cameroun, précisait que 73% des camerounais expriment librement et 84% d'entre eux adhèrent librement aux organisations politiques. 53% des camerounais ne font pas confiance à Election

Cameroon (ELECAM) et 41% pensent que les suffrages sont souvent équitablement comptés lors des élections. L'auteur observe que 60% des camerounais ne sont pas satisfaits par la démocratie camerounaise et que 72% d'entre eux estiment que le RDPC est le parti politique qui peut mieux lutter contre l'inflation au Cameroun.

2.7. La question d'alternance au Cameroun

EBOUSSI (1997), pense que le Cameroun vit une crise de succession marquée par la poursuite d'une introuvable légitimité dû au prolongement du régime colonial, après l'indépendance, pendant plus de trente ans dans un état d'exception impitoyable. L'auteur souligne que la situation démocratique du Cameroun actuellement, est en grande partie liée à son aspect géographique, territoire dont les frontières ont varié à plusieurs reprises et qui alimentent les conflits avec les pays voisins, au nombre répété de conflits sociaux qui entravent la paix civile. Chaque régime a dû commencer par la conquête et la pacification armée avant d'obtenir de timides débuts de tranquillité et un essor économique prometteur mais toujours éphémère.

BOCK¹⁰, dans une publication sur élecam et le Parti-Etat au Cameroun, estime que le fait pour l'Etat camerounais, de ne pas disposer d'un fichier national crédible, ni d'une mémoire nationale fiable de l'identité, est une défaillance lourde de conséquences pour ce pays. Ces conséquences sont liés d'une part, au fait que certains citoyens possèdent plusieurs cartes nationales d'identité dans la mesure où le système de documentation et d'archivage au Cameroun ne permet pas une reproduction à l'identique des identités et d'autre part, à la gratuité de la carte nationale d'identité pendant les périodes électorales, ce qui donne la possibilité à une même personne de se faire inscrire à plusieurs endroits, avec la même photo mais sous des noms et des numéros différents. L'auteur conclut que la fraude électorale massive est rendue possible au Cameroun, à partir de la carte nationale d'identité qui n'a plus rien de national.

MBENGUE (2010), dans une étude menée sur les pratiques démocratiques au Cameroun actuel, met en exergue l'idée selon laquelle, au début comme à la fin des cinquante premières années des indépendances auxquelles accédèrent les Cameroun oriental et occidental, les dirigeants du « Cameroun nouveau », encore ouvert singulièrement à

¹⁰ Elecam et le Parti-Etat au Cameroun, <https://cameroonvoice.com>, consulté le 31 mai 2022 à 14h50mn.

l'investissement français, ont lutté énergétiquement contre l'alternance garantie très souvent par la limitation du nombre de mandats présidentiels. Il souligne que la priorité fût, au-delà du maintien de l'idée du multipartisme dans l'esprit des gouvernants, l'institution de la démocratie totale et aliénante ou presque. Aussi, l'exploitation du champ démocratique du Cameroun reste-t-elle favorable au seul président Pau Biya dont l'électorat, vivant des retombées de la décentralisation du pouvoir en faveur des élites locales ou régionales, grossit irrévérablement et se soucie de moins en moins de l'avenir du pays. Fort de ce constat, l'auteur ajoute que la démocratisation du Cameroun aux première, quatrième et cinquième décennies des indépendances conquises de haute lutte, consacrent le pouvoir d'un seul leader politique au détriment d'une multitude de responsables de partis politiques, qui s'agitent comme pour amuser la galerie. Elle fait du peuple un ennemi du Cameroun dont le développement exige l'éveil et la mobilisation généralisée contre l'instrumentalisation de la constitution au gré du principal dirigeant politique du pays. Il termine en exhortant les camerounais à s'approprier leur territoire, qu'ils gèrent jusqu'à présent comme des étrangers, en promouvant une démocratie de façade, source d'espoir plus proche de l'illusion que de la réalité.

LABROUSSE (2012), concentre sa recherche sur l'analyse de la démocratie dans l'État camerounais. Il part de la question, quels sont les facteurs qui influencent la pratique de la démocratie au Cameroun et cherche à dresser un bilan politique de cet État et à tirer des conclusions qui pourraient tout aussi bien s'appliquer à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Pour lui, l'incursion dans l'historique liée à l'émergence des différentes formes et manifestations de processus démocratique en Afrique, démontre que chacune des périodes a contribué au développement d'un aspect de la situation politique actuelle au Cameroun. Aussi, le poids des facteurs extérieurs tels que les puissances occidentales et les institutions économiques (FMI et BM), a eu un impact direct sur l'exercice de la démocratie dans ces États africains. Au Cameroun, précise-t-il que, malgré des progrès considérables dans les domaines de l'ouverture au multipartisme, à la liberté de presse et d'association, des entraves majeures entachent encore le processus démocratique. Il pense que le problème viendrait du manque d'alternance au pouvoir et des fraudes électorales. Il conclut qu'une démocratie plus directe, moins représentative, davantage basée sur la tradition et sur les valeurs traditionnelles africaines, permettrait une meilleure intégration du système politique du Cameroun.

3. OBJET DE L'ÉTUDE

Notre étude porte sur les discours des acteurs politiques dans l'espace public au Cameroun. Il s'agit concrètement d'en faire une analyse afin de décrypter les formes de discours produites, les motivations des acteurs producteurs desdits discours et l'impact de ces discours sur l'opinion.

4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La présente recherche poursuit une série d'objectifs déclinés en un (01) objectif général et trois (03) objectifs spécifiques.

4.1.Objectif Général (OG)

De manière générale, cette étude se propose d'analyser les formes de discours des acteurs politiques dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018.

4.2 Objectifs spécifiques (OS)

De manière spécifique, cette recherche veut :

OS1 : identifier les acteurs et les formes de discours produits ;

OS2 : identifier les tendances idéologiques construites ;

OS3 : déterminer les enjeux des acteurs producteurs desdits discours ainsi que l'impact de ces discours sur l'opinion.

5. PROBLÉMATIQUE

Dans la multitude de définitions et d'approches de la problématique que donnent les auteurs de méthodologie de la recherche, nous retenons dans le cadre de cette étude, celle de **GIROUX** et **TREMBLAY** (2002). Pour ces auteurs, préciser sa problématique, c'est définir le problème et montrer son importance. Elle s'élabore autour des questions de recherche et des hypothèses de recherche. Ainsi, le plan adopté pour la présentation de la problématique s'articule ainsi qu'il suit : le problème de recherche, l'importance du problème, les questions de recherche et les hypothèses de recherche.

5.1. Problème

Pour de nombreux intellectuels, l'espace public représente un cadre favorable à la liberté d'expression des individus. Il met en relation les notions de liberté d'opinion et de souveraineté populaire. C'est un espace où le peuple tente de se forger une identité en s'émancipant par la discussion politique (FARGE, 2010). HABERMAS (1962), le définit comme étant un espace de débats dans lequel les acteurs sont libres de s'exprimer et au sein duquel apparaît un nouveau cadre démocratique.

Au Cameroun comme dans de nombreux pays d'Afrique et d'ailleurs, les acteurs politiques font généralement recours à l'espace public pour exprimer leur point de vue sur les questions liées à la gouvernance, à la gestion des affaires de la cité. À travers les débats télévisés, les journaux, les réseaux sociaux, ces acteurs s'expriment sur des questions politiques. Seulement, les formes de discours qui en résultent créent des tensions et favorisent une certaine déconstruction de la cohésion sociale au Cameroun. Pourtant, le Cameroun dans sa vision, voudrait rester uni dans sa diversité pour un vivre ensemble harmonieux. Cette recherche se propose donc d'analyser les discours des acteurs politiques dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018, afin de cerner les enjeux des acteurs producteurs desdits discours et l'effet induit desdits discours sur l'opinion.

5.2. L'importance du problème

La problématique de la production des discours dans l'espace public au Cameroun est une question qui intéresse aussi bien le gouvernement que les hommes de sciences. En effet, elle permet à l'État d'évaluer son système de gouvernance afin de déceler ses insuffisances et de s'ajuster dans le temps. Elle permet aussi au gouvernement camerounais, représenté dans sa majorité par les responsables du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), parti au pouvoir, de développer des stratégies visant à se maintenir au pouvoir ce d'autant plus que la mission d'un parti politique est de conquérir le pouvoir et de s'y maintenir durablement dans le temps et dans l'espace.

Pour les hommes de science, elle permet de comprendre les dynamiques présentes dans la sphère politique notamment celles relatives aux jeux de pouvoir. Elle leur permet également d'analyser l'action des partis d'opposition, dans leur mission d'accompagnement de l'État dans la gestion de la cité.

5.3. Questions de recherche

Selon AKTOUF (1987 :17) :

La recherche scientifique, que ce soit dans le cadre d'un mémoire, d'une thèse ou toute autre forme de travail à caractère académique, consiste, à partir d'une interrogation, d'une énigme, d'une insuffisance de compréhension d'un phénomène, d'un vide dans une théorie... à construire une articulation complète de cette interrogation de façon à la transformer en questions qui peuvent être renseignées et traitées dans le cadre d'un champ de connaissance précis .

Pour obéir à cette logique, le présent travail propose une question générale de laquelle dérivent trois questions spécifiques.

5. 3.1 Question principale

La question générale de la présente étude est la suivante :

Comment comprendre et expliquer la production des formes de discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 ?

5.3.2. Questions spécifiques (QS)

QS1 : quel est le profil des acteurs politiques producteurs desdits discours?

QS2 : quelles sont les tendances idéologiques construites par ces acteurs lors de l'élection présidentielle de 2018?

QS3 : quels sont les enjeux des acteurs et l'impact que ces discours ont sur l'opinion ?

5.4. Hypothèses de recherche

Selon MACE (1990), l'hypothèse se définit comme une réponse anticipée que le chercheur formule à la suite de sa question spécifique de recherche. Elle est comme un énoncé déclaratif précisant une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés.

Dans le cadre de cette étude, nous énonçons une hypothèse générale qui se décline en trois hypothèses spécifiques.

5.4.1 Hypothèse générale

Les discours produits dans l'espace public au Cameroun se comprennent et s'expliquent à partir de l'action des partis politiques d'opposition dont l'objectif principal est d'accéder au pouvoir, dans un contexte où l'alternance politique au Cameroun est absente, mais aussi à partir d'une réaction du RDPC (parti au pouvoir), qui milite pour la conservation de l'ordre établi.

5.4.2. Hypothèses spécifiques

HS1 : les acteurs politiques producteurs des discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 sont issus aussi bien des partis d'opposition, des activistes politiques que du parti au pouvoir (RDPC).

HS2 : les tendances idéologiques construites autour des discours produits dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018, sont la coalition progouvernementale et la coalition des partis d'opposition.

HS3 : les motivations des acteurs sont d'accéder au pouvoir et de s'y maintenir.

6. DOMAINE DE L'ÉTUDE

La présente étude relève du domaine des sciences humaines et sociales et plus précisément de la sociologie politique. Ce domaine vise à doter le sociologue de l'esprit critique nécessaire à la compréhension et à l'explication des dynamiques sociales. À ce titre, sa préoccupation dans le cadre de cette étude, est d'analyser les formes de discours des acteurs politiques après l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun, afin de mieux cerner les enjeux qui sous-entendent la production desdits discours.

7. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Il s'agit d'une étude délimitée dans l'espace, le temps et le contenu.

Au plan géographique, cette étude est menée au Cameroun. Nous choisirons comme base de recherche la ville de Yaoundé en ce sens qu'en plus d'être le siège des institutions de la république, elle regorge en grande partie d'informateurs clés de cette étude. Toutefois, les données collectées dans d'autres régions du pays seront capitalisées dans cette étude.

Au plan chronologique, cette étude couvre la période allant de 2018 à 2022, car cette période nous permet d'actualiser la problématique des discours politique dans l'espace

publique au Cameroun. Ainsi, l'année 2018 représente l'année du hold up électoral où le leader du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), a estimé avoir gagné les élections présidentielles. L'année 2020 représente l'année des élections régionales, où le MRC a refusé de se présenter auxdites élections en réclamant la restitution de ses droits en tant que parti légitime élu à la présidence de la république. L'année 2022 enfin, situe la problématique dans une continuité tout en l'actualisant.

Pour ce qui est du contenu, la présente étude se limite à l'analyse des formes de discours politiques produites dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. Toutefois, pour comprendre la problématique questionnée dans cette étude, un retour à l'histoire démocratique du Cameroun depuis Ahidjo jusqu'à nos jours s'est avéré nécessaire. Nous avons pensé utile de faire l'économie de ce regard rétrospectif, car il jette un éclairage indispensable pour comprendre un aspect de ce travail qui est l'alternance démocratique au Cameroun

8. MOTIVATIONS ET INTÉRÊT DU SUJET

Les raisons du choix du sujet sont à la fois personnelle et académique.

Au plan personnel, nous sommes passionnés des sujets qui relèvent du champ de la communication politique et des questions de gouvernance.

Au plan académique, notre spécialité nous commande de traiter d'un thème ayant trait au champ de la sociologie politique.

Ce travail présente un intérêt scientifique dans la mesure où il se consacre à la compréhension et l'explication des motivations des acteurs politiques qui produisent des discours dans l'espace public au Cameroun.

9. CADRE THÉORIQUE

AKTOUF (1992 ; 24), définit la théorie comme : « *la réunion d'un ensemble de lois concernant un phénomène donné en un corps explicatif global et synthétique* ». Dans le cadre de la présente recherche, trois (03) théories explicatives seront convoquées notamment : la théorie des conflits de Georges Simmel, la théorie de l'espace public d'Habermas et la sociologie générative de Georges Balandier.

9.1. La théorie des conflits

Elaborée au Royaume-Uni par **Max GLUCKMAN** et **John REX**, aux Etats-unis par **Lewis-A. COSER** et **Randall COLLINS**, et en Allemagne par **Ralf DAHRENDORF**, tous influencés par **Karl MARX**, **Ludwig GUMLOWICZ**, **Vilfredo PARETO**, **Georg SIMMEL**, et d'autres pères fondateurs de la sociologie européenne, la théorie des conflits postule que la société ou l'organisation fonctionne de manière antagoniste du fait des groupes d'individus qui luttent pour maximiser leurs avantages, ce qui contribue aux évolutions politiques ou des révolutions. Elle est généralement mobilisée dans l'optique d'expliquer les conflits entre les classes sociales ainsi que les groupes idéologiques différents (capitalisme et socialisme par exemple). La pyramide classique dans laquelle la bourgeoisie domine le prolétariat résume mieux la théorie des conflits. Elle peut s'appliquer aussi bien à grande échelle (dans un État par exemple) qu'à petite échelle (au sein d'un établissement scolaire par exemple).

Pour les sociologues fonctionnalistes, la non conformité aux normes et la socialisation des individus à la déviance provoquent la rupture et la discordance porteuses de conflits. Dans ce cadre, ce sont les rapports de pouvoir qui dessinent le conflit (rapports déviant-délinquants-instance de régulation).

Pour les culturalistes, les germes conflictuels d'une communauté tirent leur origine de la culture. Certains groupes portent en eux des gènes d'agressivité (les sociétés de guerres) qui les prédisposent au conflit.

Le matérialisme historique de **Karl MARX** quant à lui, présente le conflit comme l'essence même de la vie des hommes en société. Les causes des conflits sociaux reposent essentiellement sur la dispute des moyens de production entre ceux qui possèdent et ceux qui n'en possèdent pas.

Les néomarxistes pour leur part, fondent leur théorie à partir de la dispute des biens ayant une valeur symbolique (biens culturels), ce qui les différencie des marxistes radicaux qui saisissent le conflit à partir de la dispute des moyens de production. Ces biens culturels sont entre autres : la quête de l'hégémonie ; le positionnement des classes sociales dans le champ (**BOURDIEU**, 1976) ; et le prestige.

Pour les sociologues politistes et des spécialistes des organisations ou des structures sociales enfin, les membres de la structure sociale développent des stratégies en fonction des positions occupées soit pour contourner les contraintes qu'ils subissent au quotidien, soit pour se servir des structures, en profiter et assouvir leurs intérêts personnels. Les rapports horizontaux entre les membres ne le sont que pour un temps et grâce au règlement intérieur. Il en est de même des rapports verticaux. Les intrigues, les actes de sabotage, les scènes de comérage, les combats/ luttres mystiques et ouvertes sont autant d'éléments qui rendent compte de l'existence et de la persistance du conflit dans ces milieux. Ici, c'est la distribution de l'autorité qui est source de conflit dans les sociétés industrielles (**CROZIER**, 1974).

La théorie des conflits dans le cadre de notre étude est mobilisée pour comprendre les dynamiques de pouvoir qui existent entre les acteurs politiques dans le champ politique au Cameroun. Ici, nous insisterons sur la tendance idéologique et politique des conflits ainsi que sur la tendance marxiste.

9.2 La théorie de l'espace public

La notion d'espace public a été employée pour la première fois par **HABERMAS** dans sa thèse, publiée en 1962, intitulée : *l'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, dans laquelle il dégagait, tant sur le plan historique que théorique, l'émergence du principe de publicité. Selon l'auteur, **KANT** est le premier à donner à l'espace public, sa structure théorique achevée dans un texte de philosophie politique, plus précisément dans sa réponse envoyée au journal le *Berlinische Monatsschrift*, intitulée Réponse à la question : qu'est ce que les lumières ?

L'espace public désigne d'après **HABERMAS**, la sphère où s'expriment librement les membres d'une société, en émettant les opinions privées sur des thèmes d'intérêt public. Ce concept se situe au centre de toute théorie de la démocratie délibérative¹¹. En effet, il tire ses origines de la société bourgeoise ancienne du XIIIe siècle et désigne en 1962, la sphère des personnes privées rassemblées en un public, qui font un usage public du raisonnement et qui, grâce à ces échanges d'opinions, constituent une sphère critique face au pouvoir établi (**HABERMAS**, 1993).

¹¹ Système de gouvernance reposant sur l'idée selon laquelle, une décision politique est réellément légitime lorsqu'elle procède de la délibération publique de citoyens égaux.

Ce concept a par ailleurs fait l'objet des évolutions et critiques. **NEGT** et **KLUGE** (1972), reprochent à l'espace public hebermassien, de ne pas être un outil épistémologique approprié pour prendre en compte les formes de contestations et de revendications issues des classes populaires, ils proposent le concept alternatif « d'espace public oppositionnel ». **BOURDIEU** (1997), quant à lui, trouve que l'idée d'espace public, masque les conditions d'accès inégales à la sphère politique et relève de ce qu'il a appelé « illusion épistémologique ».

Certains auteurs tels **MANI** (1985) et **FRAZER** (2003), ont réexaminé ce concept en lui accordant une valeur heuristique, dans la mesure où les théories de la démocratie délibérative thématisent le processus de formation de l'opinion, en associant l'autodétermination d'une communauté à l'expression d'opinions plurielles et à la participation citoyenne à des débats.

Cette théorie nous permettra de saisir l'espace public comme un lieu d'expression des opinions, des points de vue, des systèmes de croyances et de pensées, un lieu de la libre circulation des idées et des opinions. Ainsi, l'espace public se présente dans notre étude, comme étant un terrain favorable à la production des formes de discours politiques.

9.3. La sociologie générative de Georges Balandier

La sociologie dynamique et critique est issue de l'école générative née pendant la période des années soixante. Cette théorie met au centre de sa réflexion, l'étude des changements, des mutations, des mouvements sociaux, du devenir des sociétés. Dans son ouvrage intitulé *l'anthropologie appliquée aux problèmes des pays sous-développés*, **BALANDIER** (1955), privilégie l'approche dynamiste des structures et des systèmes sociaux africains. Il considère que chaque système social est instable et laisse cohabiter l'ordre et le désordre et qu'en conséquence, il faut interpréter les changements à travers les révélateurs de désajustement à savoir : les conflits ; les tensions et les crises. **BALANDIER** s'intéresse au phénomène de production et de reproduction de la société. La sociologie générative vient corriger les théories structuralistes génétiques, qui traitent certaines sociétés comme étant perpétuellement fixes. Il distingue pour ce faire les dynamiques du « dedans » et celles du « dehors ».

Dans le cadre de cette étude, cette théorie nous permettra de comprendre que la production des formes de discours par les acteurs politiques dans l'espace public, alimente les conflits et les tensions sociales.

10. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

AKTOUF (1987 : 27), définit la méthode comme étant : « *la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable* ».

La méthode utilisée dans la présente étude est à la fois qualitative et quantitative.

D'après **MUCCHIELLI** (1996 :182), la méthode qualitative est : « *une stratégie de recherche utilisant diverses techniques de recueil et d'analyse qualitative dans le but d'explicitier, en compréhension, un phénomène humain ou social* ». C'est dire que la recherche qualitative est un construit de techniques d'investigations, fournissant un ensemble d'informations fiables sur le comportement, les perceptions, la culture d'un groupe sur un sujet bien précis.

La méthode quantitative pour sa part, est une méthode de recherche utilisant les outils d'analyse mathématique et statistique, en vue de décrire et d'expliquer des phénomènes par le biais des données historiques sous forme de variables mesurables.

C'est sur l'observation documentaire que nous fondons principalement notre technique de collecte et de vérification des informations. Il est question de consulter la documentation traitant de la problématique soulevée dans cette étude. Il s'agit en effet des livres, ouvrages spécifiques, des articles scientifiques, des mémoires et thèses ainsi que des documents consultés sur internet. Nous avons par ailleurs, consulté les pages facebook de certains acteurs politiques afin d'analyser leurs publications. Nous avons mobilisé la technique de l'entrevue et des entretiens pour obtenir des informations que l'observation documentaire ne nous fournit pas. Ces techniques ont la particularité de donner des informations verbales obtenues auprès des informateurs clés ou personnes ressources. Nous avons, pendant trois mois (de janvier à mars), effectué des entretiens semi-directifs avec des informateurs clés. L'analyse des données issues des entretiens et du questionnaire nous a permis de mieux cerner la question de production des discours dans l'espace public au Cameroun. Nous avons, pour ce faire, interrogé des responsables des partis politiques et leurs militants, les universitaires et les acteurs de la société civile. Trois étapes préparatoires ont été nécessaires notamment : le choix

des interlocuteurs pour les entretiens ; le choix des questions faisant l'objet de ses entretiens ; le traitement de l'information recueillie.

Concernant le choix des interlocuteurs, nous avons jugé objectif de rencontrer des personnes ayant des opinions divergentes et aux allégeances politiques différentes. Ces personnes ressources nous ont été suggérées par nos enseignants et notre entourage immédiat. Le choix des questions a été faite sur la base des informations recherchées dans cette étude. Les informations issues des différents entretiens ont été enregistrées à l'aide d'un magnétophone.

Pour ce qui est du traitement des informations, nous avons procédé à un croisement des données, lequel nous a permis de distinguer d'un côté, les idées convergentes et de l'autre, les idées contraires. Par ailleurs, les opinions politiques purement partisans ont fait l'objet d'une suppression, compte tenu de leur caractère biaisé.

L'analyse de contenu et l'analyse statistique sont mobilisées comme techniques d'analyse de données dans le cadre de cette étude.

10.1. Population d'étude, échantillonnage et échantillon

Ici, il s'agit de présenter successivement la population d'étude, l'échantillonnage et l'échantillon.

- Population d'étude

La population d'étude est définie selon **GIROUX ET TREMBLAY** (2002 : 95), comme : « *l'ensemble des éléments auxquels le chercheur peut appliquer les conclusions de son étude* ».

GRAWITZ (1996), la définit comme étant un ensemble fini ou infini d'éléments sur lesquels portent des observations. La population d'étude désigne de ce fait, le rassemblement de tous les cas qui répondent à un ensemble déterminé de caractéristiques. En ce qui concerne notre population d'étude, elle est constituée des responsables de partis politiques au Cameroun et leurs militants, des acteurs de la société civile et des activistes politiques.

- Échantillonnage et échantillon

AKTOUF (1987 : 72), définit l'échantillonnage comme : « *une méthode qui consiste à choisir un nombre limité, mais représentatif d'individus susceptibles de fournir des*

informations généralisables à l'ensemble de la population ». Dans le cadre d'une recherche qualitative, il existe deux principaux types d'échantillonnage à savoir : l'échantillonnage par commodité, qui repose sur une disponibilité immédiate des enquêtés et l'échantillonnage par choix raisonné, qui repose sur le choix des enquêtés en fonction d'un certain nombre de caractéristiques.

Dans le cadre de cette étude, il s'agit d'un échantillonnage par grappe avec choix raisonné. Ce qui nous permis de sélectionner ce que **PATTON** (1990 :10) appelle les « *informateurs clés* », c'est-à-dire des personnes particulièrement bien informées, pour aider un observateur à comprendre ce qui se passe. Les différentes grappes d'échantillonnage sont entre autres les responsables de partis d'opposition et leurs militants, les acteurs de la société civile et les universitaires.

La taille de notre échantillon est de deux cents (200) sujets repartis ainsi qu'il suit : cinq (05) responsables des partis d'opposition, quinze (15) délégués de militants, cinq (05) acteurs de la société civile, cinq (05) universitaires et 170 militants de partis politiques.

10.2. Techniques et outils de collecte de données

AKTOUF (1987 : 27)), définit la technique de collecte « *comme un moyen précis pour atteindre un résultat partiel, à un niveau et à un moment précis de la recherche* ». Cette atteinte de résultat est directe et relève du concret, du fait observé, de l'étape pratique et limitée. L'auteur (1987 :27) ajoute que :

Les techniques sont, en ce sens, des moyens dont on se sert pour couvrir les étapes d'opérations limitées (alors que la méthode est plus de l'ordre de la conception globale coordonnant plusieurs techniques). Ce sont des outils momentanés, conjecturels et limités dans le processus de recherche : sondage, sociogramme, jeu de rôle, tests, entretien...

Dans cette étude, les entretiens libre et semi-directif, l'observation documentaire et le sondage par questionnaire sont les techniques mobilisées dans la collecte des données.

- L'entretien libre

BLANCHET (1985), définit l'entretien comme un dispositif d'enquête qui est susceptible de lever certaines résistances de l'interlocuteur. Il pense que si le statut scientifique des données produites reste indéfini, l'entretien compense ses propres faiblesses

par la richesse heuristique des productions discursives par rapport à l'archaïsme des questionnaires. Il estime qu'aujourd'hui, l'entretien est une technique à part entière, à la fois sur la méthode, sur l'analyse des résultats et sur les fondements théoriques.

L'entretien libre est une technique de collecte de données qui repose sur une expression libre de l'enquêté à partir d'un thème central proposé par l'enquêteur (CLAUDE, 2021). Il permet d'atteindre les niveaux les plus profonds d'opinions car la technique laisse un maximum de liberté au sujet (MICHELAT, 2014). L'entretien libre repose sur une consigne, une question qui exprime la demande du chercheur à l'égard de la personne interrogée. SIMONOT (1979 : 163) souligne que :

ce que l'on désigne consigne d'entretien a un effet inducteur sur la logique de la personne interrogée, et par la même décide, avant même que ce dernier ait commencé à parler, de la valeur du matériel recueilli, de sa pertinence par rapport à l'objectif de l'investigation.

La consigne comprend généralement une expression comme « *que pensez-vous de...* » ou « *que représente pour vous...* » ou encore « *est-ce que vous voulez bien qu'on parle de ...* » (DUCHESNE 2000: 13).

L'entretien libre favorise un déplacement du questionnement, tourné vers le savoir et les questions propres des acteurs sociaux. La principale raison de la technique est de recueillir, en même temps les opinions des personnes interrogées, les éléments de contexte social mais aussi langagiers, nécessaires à la compréhension desdites opinions. Elle consiste à amener la personne interrogée à explorer elle-même le champ d'interrogations ouvertes par la « consigne », au lieu d'y être guidée par les questions de l'enquêteur.

- La réalisation de l'entretien libre

La réalisation de l'entretien libre s'est faite à l'aide d'une grille d'entretien comportant une question centrale sur laquelle nous voulions obtenir des réponses provenant des enquêtés. Ici, il s'est agi pour nous, non pas de livrer nos enquêtés à une série de questions ordonnées suivant un canevas bien précis comme c'est le cas avec l'entretien semi-directif, mais plutôt de laisser nos enquêtés s'exprimer librement sur la question qui leur est soumise, sans toutefois les arrêter.

La démarche que nous avons adoptée pour aborder notre cible a été la suivante : tout d'abord notre présentation à la cible, ensuite les raisons de notre présence (celle de réaliser des entretiens), puis la présentation du thème central sur lequel nous envisagions de les

entretenir, enfin, la précision sur la confidentialité des informations obtenues qui ne seront utilisées qu'à des fins académiques.

Le thème central de nos entretiens a porté sur les discours des acteurs politiques dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. La consigne a été la suivante : « parlez-nous des différentes formes de discours des leaders politiques que vous avez pu observer dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 ».

Au total, trois entretiens libres ont été effectués avec les universitaires en raison de leur capacité à s'exprimer sur les questions d'émergence des formes de discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. Ces entretiens se sont tenus sur une période de trois semaines du cinq au vingt-six janvier 2022, compte tenu de la difficulté à entrer en contact avec les personnes ressources.

Nous avons utilisé un magnétophone pour enregistrer les données qui ont été par la suite retranscrites sur du papier à l'aide d'un stylo à bille.

- **L'entretien semi-directif**

Il s'agit d'une technique qualitative de recueil d'informations permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien. Elle permet de recueillir des faits, des opinions et des points de vue. Cette technique a cet avantage qu'elle offre des possibilités de relance des questions en cas de zones d'ombres. Cependant, l'entretien semi-directif est susceptible d'occasionner des biais lorsqu'il n'est pas rigoureusement suivi tel qu'élaboré dans le guide. C'est donc pourquoi il a été choisi dans cette étude compte tenu de la qualité des informations recherchées.

- ***La réalisation de l'entretien semi-directif***

Elle s'est faite à l'aide d'un guide d'entretien sur lequel nous avons mentionné des items à aborder. L'usage du guide d'entretien dans le cadre d'une recherche de type qualitatif est fondamental. Pour **BEAUD** et **WEBER** (1998 : 328), il peut servir de « *caution scientifique* ». Il rassure certains interviewés quant au sérieux de l'entretien en même temps qu'il donne l'impression au chercheur d'avoir du matériel conforme à sa problématique.

Cependant, il y a comme le pensent ces auteurs (1998 : 328), « *un risque de se trouver prisonnier du guide* » .

Structuré en items, notre guide a été conçu en français et passé à deux universitaires, cinq responsables de parti politiques et trois acteurs de la société civile.

Les items ayant meublés le guide sont les suivants :

Item 1 : profil des acteurs politiques producteurs des discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018.

Item 2 : enjeux des acteurs producteurs de ces discours.

Item 3 : les tendances idéologiques construites et l'impact des discours sur l'opinion.

- **L'observation documentaire**

Elle est la base de toute recherche ou investigation scientifique en sciences sociales et humaines. Elle repose en effet sur l'exploitation de tous les documents capables de donner des informations fiables sur l'objet de recherche. Nous avons, dans cette recherche, consulté un certain nombre d'ouvrages, revues et articles obtenus via les bibliothèques de l'Université de Yaoundé 1 et du Centre Culturel Français, ainsi que ceux obtenus sur internet. L'observation documentaire a été la principale technique de collecte dans cette étude, compte tenu de la difficulté en entrer en contact avec les responsables de partis politiques, nous avons en majorité exploité les productions scientifiques disponibles pour expliquer un certain nombre de faits relatifs à cette recherche.

- **Le sondage par questionnaire**

Il s'agit d'une technique qui permet de décrire les caractéristiques d'une population ayant un comportement ou une opinion particulière. Au-delà d'un simple décompte d'individus faisant état d'un comportement, il vise à tester les hypothèses et à illustrer les théories par la mise en évidence des relations entre les variables.

Le sondage repose sur l'utilisation d'un questionnaire qui est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir des données chiffrées et les comparer. Notre questionnaire a été élaboré autour des questions fermées et ouvertes.

Au total, 170 questionnaires ont été distribués aux militants provenant de divers partis politiques.

10.3. Techniques d'analyse des données

Il s'agit d'un ensemble de procédés, d'opérations et de méthodes utilisées dans le cadre d'un travail scientifique dans le but de traiter et d'interpréter les données recueillies. Deux techniques ont été mobilisées dans cette étude à savoir : l'analyse des contenus et l'analyse statistique.

- L'analyse de contenus

MUCCHIELLI (1984), rappelle que l'analyse de contenus est une activité courante, voire vitale pour le sujet dans son environnement. Être en relation avec son environnement, c'est y chercher des interprétations (donner du sens), c'est sélectionner chacune des informations. Cette technique, dans cette étude, nous a permis d'analyser les données issues des entretiens et de la recherche documentaire.

- L'analyse statistique

Pour **QUIVY** et **CAMPENHOUDT** (1995 : 293), « *l'analyse statistique offre au chercheur la possibilité de manipuler rapidement des masses de données considérables et favorise incontestablement la qualité des interprétations* ». Dans cette étude, elle nous a permis de dépouiller les données assemblées grâce aux questionnaires administrés.

10.4. Considérations éthiques

Selon le **Fonds de Recherche sur la Société et la Culture** (2002), le respect de la dignité humaine se trouve à la base de toute recherche. C'est dans ce sillage du respect de la dignité humaine, que nous avons requis les autorisations nécessaires auprès des enquêtés tout au long de notre recherche afin de préserver la confidentialité, les identités des informateurs et les résultats de la recherche. À cet effet, la présente recherche a obtenu une autorisation de recherche délivrée par le chef du Département de sociologie de l'Université de Yaoundé I, que nous avons ensuite présenté à nos informateurs pour faire acte de foi et de confiance.

10.5. Limites de la recherche

Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, notre recherche connaît quelques limites. Tout d'abord, celle relative à la méthode d'échantillonnage choisie. Les sous-échantillons que nous avons tirés des strates ne permettent pas d'obtenir une bonne représentativité et nous interdit à étendre nos résultats à l'ensemble des acteurs politiques au Cameroun.

L'autre limite de cette recherche est liée à la désirabilité sociale c'est-à-dire la tendance que certains enquêtés ont à donner des réponses qui ne sont pas sincères, ce qui a pour conséquence la réduction de la validité des conclusions tirées sur la base des réponses des enquêtés. Toutefois, avec un peu de recul, nous avons pu faire la part des choses en sélectionnant les informations qui nous ont servi à cerner notre objet d'étude. Sur ce point, nous n'avons pas la prétention d'affirmer avec certitudes la véracité de toutes les données des entretiens exploitées, la nature de l'homme, en tant être de biais, nous le déconseille.

11. DÉFINITION DES CONCEPTS

La définition des concepts est une étape préalable à toute recherche scientifique, car elle permet de rompre avec les prénotions, les préjugés et les fausses évidences. Dans un travail scientifique, tout chercheur devrait d'abord procéder à une clarification des concepts, ce que **DURKHEIM** (1895 : 127) résume en ces termes :

La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification.

Selon **VAN DEN MAREN** (2012), un concept doit être défini en fonction du domaine ou de l'environnement dans lequel il sera utilisé, afin de minimiser d'éventuelles confusions de sens liées à la polysémie dudit concept. Dans cette optique, les notions telles que : discours, espace public, élections, alternance démocratique, récupération politique, éthique du langage/ discussion, nous ont semblé nécessaire de circonscrire.

11.1 Discours

Le terme à son origine dans la rhétorique, mais a été adopté par linguistique aussi. En rhétorique, il est une série de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir, structurés selon des règles précises. On distingue le genre démonstratif (blâme ou louange), le genre délibératif (conseil ou dissuasion), le genre judiciaire (défense ou accusation). Du point de vue des circonstances dans lesquelles le discours est prononcé, il peut s'agir d'un sermon, d'un plaidoyer, d'un réquisitoire, d'une commémoration (**DUBOIS**, 2005). En linguistique, il s'agit de tout message oral ou écrit produit par un seul locuteur (**DOBRIDOR**, 1998), mais certains auteurs y incluent le dialogue et le polylogue (**NAGY**, 2006).

Dans le cadre de notre étude, nous percevons le discours comme étant tout message oral, écrit ou visuel produit par les acteurs politiques dans l'espace public au Cameroun.

11.2 Espace public

L'espace public est une notion très utilisée en sociologie depuis la thèse d'**HABERMAS** intitulée *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962). Dans cet ouvrage, l'auteur décrit le processus au cours duquel le public, constitué d'individus faisant usage de leur raison, s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État .

Le processus en question est à dater au XVIII^e siècle en Angleterre (quelque trente années plus tard en France), siècle de développement de l'urbanisation et de l'émergence de la notion d'espace privé dans la bourgeoisie des villes. **HABERMAS** montre comment les réunions de salon et les cafés ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques, lesquels jouissent d'une publicité par l'intermédiaire des médias de l'époque (relations épistolaires, presse naissante). La notion de « publicité » (au sens de la large diffusion des informations et des sujets de débats via les médias) est un élément phare de la théorie d'**HABERMAS**, celle-ci doit être comprise comme dimension constitutive de l'espace public et comme principe de contrôle du pouvoir politique.

Pour **HABERMAS**, après son essor au XVIII^e siècle, l'espace public gouverné par la raison sera en déclin, puisque la publicité critique laissera peu à peu la place à une publicité de démonstration et de manipulation, au service d'intérêts privés. C'est d'ailleurs aujourd'hui tout l'enjeu de la démocratie délibérative ou participative, qui doit composer avec la nécessité d'un débat uniquement commandé par l'usage public de la raison, et non des intérêts particuliers. **HABERMAS** a été critiqué en ce qui concerne l'évolution de l'espace public par l'historienne française **FARGE** (1992), qui montre que l'espace public n'est pas seulement constitué par une bourgeoisie ou des élites sociales cultivées mais aussi par la grande masse de la population. Celle-ci forge par elle-même les notions de liberté d'opinion et de souveraineté populaire et estime de même que le peuple tente de se forger une identité en s'émancipant par la discussion politique. **CHARTIER** (1990), a également utilisé l'approche d'**HABERMAS** dans *Les Origines culturelles de la Révolution française*.

Aujourd'hui, l'espace public est au centre de nombreuses problématiques, notamment dans le champ des sciences de la communication. On citera en exemple, l'analyse de **MIEGE** (2005), qui distingue dans un retour historique sur les modèles d'espace public, quatre grands modèles de communication qui organisent un espace public élargi et fragmenté : la presse d'opinion (milieu du XVIIIe siècle), la presse commerciale (à partir du milieu du XIXe siècle), les médias audiovisuels de masse (depuis le milieu du XXe siècle) et les relations publiques généralisées (depuis les années 1970).

En anthropologie, l'espace public est apparu comme une notion importante pour distinguer les sociétés modernes pouvant être appelées « sociétés de la publicité » (**DAGENAIS**, 2008) par opposition à bon nombre de sociétés traditionnelles que l'on qualifierait alors de « sociétés sans publicité » ou de « société du secret », dans le cas où la plupart des paroles sur lesquelles s'appuie l'autorité sont secrètes ou privées, et ne reposent donc pas sur une diffusion ou un débat public à propos de ces paroles au sein de la population.

Dans le cadre de cette étude, l'espace public sera perçu comme tout cadre favorable à la liberté d'expression des individus au sein de la société. Il peut s'agir de la rue, des plateaux de télévisions, des médias et réseaux sociaux, des milieux associatifs ou syndicaux.

11.3. Elections

Du point de vue étymologique, le terme élection vient du verbe latin « eliger » qui veut dire choisir. L'élection est la désignation, par le vote d'électeurs, de représentants (une personne, un groupe, un parti politique) destinés à les représenter ou occuper une fonction en leur nom. La population concernée transfère par le vote de sa majorité à des représentants, la légitimité requise pour exercer le pouvoir attribué.

NGUINI, définit les élections comme :

Une procédure politique qui consiste pour un groupe englobant une communauté de vie (une communauté d'activités, une communauté professionnelle, une communauté locale, une communauté régionale, une communauté nationale, une communauté d'organisations internationales), à choisir de manière généralement concurrentielle des représentants dès lors investis d'un mandat pour parler, agir et décider au nom de ce groupe, moyennant des contrôles destinés à vérifier que les

personnes désignées par la voie de ces scrutins, utilisent leurs mandats électifs et représentatifs de manière conforme, légale et légitime¹².

Autrement dit, l'élection est une méthode de décision collective qui consiste à désigner des représentants tirant leur légitimité des mandats qui leur ont été confiés, suite à l'exercice correcte et intègre des procédures de choix qui sont associées aux opérations électorales

Au Cameroun, on distingue : l'élection présidentielle pour voter le Président de la République ; l'élection sénatoriale pour désigner les sénateurs ; l'élection législative pour choisir les députés ; l'élection municipale pour désigner les maires et les conseillers municipaux ; le référendum ou plébiscite pour donner son point de vue sur une question importante de la nation.

Pour être électeur au Cameroun, certaines conditions sont requises à savoir : avoir 20 ans révolu ; être de nationalité camerounaise sans distinction de sexe, de race ni de religion ; jouir de ses droits civiques et politiques ; être inscrits sur une liste électorale ; posséder sa carte d'électeur.

Dans le cadre de notre étude le terme élections sera accompagné de l'adjectif qualificatif « présidentielle » pour signifier la désignation par le vote du Président de la République.

11.4. Alternance démocratique

Selon **NAY** (2016), l'alternance démocratique désigne la succession de deux principales forces ou coalitions politiques d'un pays, l'opposition prenant la place de la majorité. **SOMPOUGDOU** (2019), quant à lui estime que c'est un principe démocratique selon lequel, un parti politique ne peut se maintenir au pouvoir indéfiniment et doit être remplacé par une autre tendance politique lorsqu'elle remporte la majorité au suffrage. L'alternance démocratique selon le dictionnaire **LAROUSSE** (2010), est le changement de personnel opéré à la direction des institutions à travers les élections libres et transparentes.

11.5. Récupération politique ou Instrumentalisation politique

Selon **BOLTANSKI** et **CHIAPELLO** (1999), c'est le phénomène par lequel une personne, une personnalité politique, un parti politique ou un milieu économique, s'empare

¹² Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

d'un évènement ou d'un débat ayant surgi dans l'espace public hors de la sphère politique, en prétendant s'y intéresser de tout, dans le but principal d'en faire une exploitation ou d'améliorer son image médiatique. Il s'agit en effet d'une forme d'opportunisme, elle est généralement critiquée par les adversaires politiques du récupérateur, qui ce faisant, concoure néanmoins à la politisation de la question.

11.6. Ethique du langage/ discussion

LAROUSSE (2002), définit le mot éthique comme une discipline philosophique dont l'objet porte sur les jugements moraux. C'est aussi la science qui étudie l'agir humain sous l'angle du bien ou du mal¹³. Ce vocable est à distinguer de la morale, qui renvoie à l'ensemble de règles de conduite, considérées comme bonnes de façon absolue. L'éthique s'intéresse aux comportements qu'il est souhaitable d'avoir dans une situation donnée. Il s'agit d'un ensemble de convictions, de conceptions, de principes, de valeurs, de règles, de prescriptions et d'actions morales destinés à guider les comportements et les attitudes dans les rapports que les humains entretiennent entre eux.

HABERMAS, dans ses travaux, a marqué et dominé pendant longtemps le champ de la réflexion sur l'éthique du langage, il a insisté sur l'éthique de la discussion dans l'espace public. Il considère la communication comme une discussion qui se rapporte à la communauté idéale. Cette conception de la communication a été critiquée par **VERNANT**¹⁴, qui estime que l'approche d'Habermas reste idéologique, qu'elle exclut l'agir stratégique et restreint la communication à un champ étroit et sélectif.

L'Observatoire de l'éthique et de la parole¹⁵, dans une étude sur la langue polonaise de la sphère publique, a observé que la violence et la vulgarité a augmenté depuis quelques années, ce qui a pour conséquences de nombreux cas de suicides. Il appelle à l'urgence d'une certaine éthique de la parole et de la communication, en ce sens que le phénomène de violence verbale prend de plus en plus de l'ampleur dans l'espace public. Le code pénal, dans de nombreux pays en Afrique comme dans d'autres continents, interdit d'ailleurs certains actes de langage comme les diffamations et les injures.

¹³ Ethique-discussion, <http://www.oliq.org> - consulté le 31/05/2022 à 16h11mn.

¹⁴ Denis Vernant/dialogue et praxis.pdf, <http://www.webcom.upmf-grenoble.fr/> consulté le 31/05/2022 à 17h31mn.

¹⁵ L'observatoire de l'éthique de la parole est fondé et dirigé par al. Professeure Anna Cagiela. Affilié jusqu'en 2014 à la Société de la Culture de la Langue à Varsovie. Depuis 2015, il devient un laboratoire attaché à l'Institut de la langue polonaise appliquée à l'Université de Varsovie.

L'éthique du langage appelle donc au respect d'un certains nombres de valeurs morales, de considérations idéologiques et culturelles, sans recours à la violence verbale. Il remet en question les discours haineux, qui, selon **DEPLACE** (2009), désignent un type de discours qui va au-delà de la violence ou de l'injure ponctuelle, sur la base des caractéristiques diverses telles les couleurs de peau, l'appartenance ethnique, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion.

12. ANNONCE DU PLAN

La structure de notre travail de recherche s'organise en deux principales parties.

La première partie intitulée sociohistoire de la vie démocratique en Afrique et au Cameroun, est composée de deux chapitres. Le premier chapitre porte sur les élections en Afrique noire. Le deuxième chapitre renseigne sur l'état des lieux de la démocratie au Cameroun depuis l'accession à l'indépendance à nos jours.

La seconde partie nommée production des discours politiques dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018: acteurs, logiques et effets induits, se structure aussi en deux chapitres. Le troisième chapitre, est axé sur le profil des acteurs producteurs des discours dans l'espace public ainsi que les formes de discours produits. Le quatrième chapitre enfin, décline les tendances idéologiques produites, les enjeux politiques des discours produits par les acteurs, les manifestations de ces discours dans l'espace public ainsi que l'impact de ses discours sur l'opinion.

**PREMIÈRE PARTIE :
SOCIOHISTOIRE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE ET AU
CAMEROUN**

Avant d'analyser les formes de discours politiques produits dans l'espace public après l'élection présidentielle de 2018, il nous a semblé nécessaire de parler dans un premier temps des élections en Afrique noire, ensuite de présenter la sociohistoire de la vie démocratique du Cameroun depuis la post colonialité jusqu'à nos jours. Ces deux chapitres mettent en exergue le rapport qui existe entre la question d'alternance démocratique et l'émergence des formes de discours dans l'espace public au Cameroun.

CHAPITRE 1 : LES ÉLECTIONS EN AFRIQUE NOIRE

Ce chapitre s'inscrit au cœur des problématiques ayant trait aux dynamiques électorales en Afrique noire avec la démocratisation du continent dans les années 1990. Il sera question pour nous, de présenter les élections comme instrument politique consacré dans les systèmes sociopolitiques d'Afrique noire (section 1) avant de nous appesantir sur l'électoralisme en Afrique comme dynamique de tension et de confrontation (section 2).

SECTION 1 : LA TECHNIQUE ÉLECTORALE, INSTRUMENT POLITIQUE CONSACRÉ DANS LES SYSTEMES SOCIO-POLITIQUE D'AFRIQUE NOIRE.

L'élection en tant que technique de pouvoir peut être perçue comme un instrument politique consacré dans les systèmes sociopolitiques d'Afrique noire. En effet, sous l'influence des importations institutionnelles sensées favoriser la modernité politique et étatique des pays africains, ces derniers se sont retrouvés contraints de faire recours à la technique électorale d'organisation et de réorganisation du pouvoir en Afrique noire¹⁶. Ce qui rend compte de l'instrumentalisation des politiques et pratiques électorales en Afrique, qui pour la majorité, ont été importées de l'occident. L'électoralisme est pour ainsi dire, devenu une technique de gouvernement (FAUCAULT, 2004) dans l'organisation politique des sociétés africaines. Cette dynamique de cristallisation des élections montre comment les ordres étatiques d'Afrique noire et surtout leurs sphères dirigeantes et gouvernantes, se sont appropriés les formes et formules d'organisation politique initiées et implantées à travers les élections. C'est d'ailleurs ce que pense NGUINI lorsqu'il souligne que :

L'élection comme démarche politique est devenue un outil commode de construction et consolidation postcoloniale des institutions étatiques d'Afrique noire, ceci correspondant largement à une dynamique répétitive et administrative plutôt qu'à une dynamique compétitive et représentative. C'est que, les groupes dominants et dirigeants posés en classes systémiques et hégémoniques de pouvoir, se sont arrangés à domestiquer les outils politiques constitués par les élections. Ceci a été valable de manière dominante entre les années 1960 et les années 1990. Depuis le début des années 1990 jusqu'aux années 2020¹⁷.

¹⁶ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

¹⁷ Ibid.

C'est aussi ce que pense **MOZAFAR** (2002), lorsqu'il souligne que la logique des élections a été reconfigurée en raison des démocraties émergentes d'Afrique.

1.1 Élection comme un mécanisme d'institutionnalisation en Afrique noire

En observant la vie politique des pays d'Afrique noire, on peut se rendre compte de la grande importance qu'occupent les élections dans la structuration et l'organisation politique de ces États. La technique électorale est ainsi devenue une méthode routinière dans le choix des dirigeants des États africains depuis la post-colonialité émergente des années 1950 aux années 1970, jusqu'à la post-colonialité récurrente des années 1980 aux années 2020. **GIDDENS** (2012) parle d'« instrumentum politique contribuant à la constitution de la société » dans ces collectivités sociétales et souveraines de l'Afrique postcoloniale.

Le contexte historico-politique dans lequel se sont inscrits les pays d'Afrique noire dans les années 1990 aux années 2020, est celui de la consécration ascendante de l'élection sous sa forme de mise en compétition des positions institutionnelles clés de pouvoir. C'est effectivement sous cette optique que l'élection envisagée comme libre choix des dirigeants et représentants politiques institutionnels se construira comme « un moyen déterminant d'expérimentation de la démocratie en Afrique noire »¹⁸. Il est ainsi important d'appréhender les élections en Afrique comme un moyen de renouveau politique (**JOSEPH**, 1998) par la démocratisation.

1.2. L'électoralisme comme technique concurrentielle

La désignation des décideurs politiques africains s'est modelée à partir de l'intégration progressive de la méthode concurrentielle (**SCHUMPETER**, 1942). Cela signifie que ces sociétés étatiques d'Afrique noire vont entrer dans un régime ouvert de compétition politique proscrivant des monopoles de principe ou des monopoles préconstitués où l'on voit comment les régimes concurrentiels de politique électorales ont commencé à devenir des éléments de la routine politique de ces sociétés et États d'Afrique noire.

L'introduction renouvelée de la compétition électorale dès les années 1990, va faire émerger l'idée d'une rotation pacifique du pouvoir obtenue sur la base des élections libres et transparentes. C'est ce qui a été observé dans des pays comme le Bénin, la Zambie ou encore

¹⁸ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

Madagascar, qui dès les premières élections concurrentielles, ont vu des changements s'opérer à la tête de l'État. Même là où les groupes d'opposition ne sont pas parvenus à obtenir des changements de majorité parlementaire ou présidentielle, ils ont pu néanmoins accéder aux institutions représentatives comme les Assemblées Nationales, le Sénat, les conseils municipaux, les conseils régionaux ou les états fédérés¹⁹. C'est ainsi que la domination concurrentielle a permis à des groupes d'opposition comme le Front populaire Ivoirien (FPI) en Côte d'Ivoire, de commencer à constituer un portefeuille de représentation. On a également vu au Cameroun l'affirmation de groupe d'opposition comme le Social Democratic Front (SDF) ou l'Union National pour la Démocratie et le Progrès (UNDP).

Depuis lors, les institutions politiques représentatives reconstruites avec l'avènement de la démocratie électorale, ont clairement inscrit la concurrence comme le cadre attesté et établi de la domination politique instituée. C'est ainsi que les mécanismes électoraux ont effectivement institué la concurrence comme forme officialisée de domination politique, que ce soit en Ethiopie (après 1990) ou au Tchad (après 1993) ou au Cameroun (après 1991). La concurrence est devenue le cadre institutionnel de la politique fondée sur le recours à l'élection libre.

1.3. L'électoralisme comme fondement du pluralisme politique en Afrique noire

Le recours à la technique électorale comme méthode de choix des dirigeants dans les états africains a favorisé l'émergence de nouvelles « règles du jeu » (FREDERIK, 1971) fondée sur le pluralisme. C'est comme cela que des Etats tels que : le Zaïre ; le Togo ou le Gabon, qui avaient choisi la voie constitutionnelle du parti-État, vont abandonner le monopole de représentation et de domination politique longtemps conférée au Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) du Zaïre, au Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) ou au Parti Démocratique Gabonais (PDG).

Ce jeu sera fondé sur la compétition pluraliste entre plusieurs formations politiques. C'est cela qui va conduire à une alternance profitant à Ange Félix Patassé qui deviendra président lorsqu'en 1993, il emportera en tant que candidat du Mouvement de libération du Peuple Centrafricain face au président sortant André Kolingba président du Rassemblement Démocratique Centrafricain (RDC).

¹⁹ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

1.4. Institutionnalisation consolidée d'une pratique démocratique parlementariste

Les sociétés politiques et étatiques d'Afrique se sont appropriées à leur manière les règles et les pratiques de la démocratie pluraliste. Elles ont intégré les dynamiques institutionnelles et organisationnelles d'une vie politique réglée et régulée par les mœurs de l'« État parlementaire » (**ELIAS**, 1996) « où l'on voit comment ces pays d'Afrique ont repris à leur compte les mécanismes et ressorts politiques du libéralisme institutionnel et systémique largement modelé par la dynamique majorité-opposition »²⁰. Cette institutionnalisation d'une vie politique parlementariste suit des trajectoires modelées conformément à l'histoire institutionnelle des pays colonisateurs²¹. C'est ainsi que les pays de colonisation britannique adopteront pour la plupart des systèmes inspirés par les institutions de Westminster, c'est-à-dire, le parlementarisme majoritaire. De leur côté, les pays de colonisation française adopteront des institutions inspirées par le régime semi-parlementaire ou semi-présidentiel de la Ve république française mise en place par le général De Gaulle²².

Malgré ces différences, les pays de l'Afrique postcoloniale émergente organisent leur vie politique sur la base d'une dynamique parlementariste au sein de laquelle l'élection occupe une place significative même si sa pratique révèle déjà des distorsions significatives. C'est ce que l'on a pu voir au Nigéria, lors des élections générales de 1965, au cours desquelles, la Nigeria National Alliance (NNA) va l'emporter sur la United Progressive Grand Alliance (UPGA) dans un vote déjà marqué par de vives controverses sur la régularité des opérations électorales. Une dynamique plus ou moins similaire s'est mise en place au Cameroun entre 1960 et 1965, avec la montée en puissance de l'Union Nationale Camerounaise qui a été au cœur des gouvernements de coalition dominants la vie politique et institutionnelle camerounaise et détenant un ascendant notable par rapport aux formations d'opposition comme les démocrates camerounais ou l'UPC dite légale.

Dans le cas camerounais, il faut tenir compte de la spécificité créée à partir de 1961 par l'avènement d'un État fédéral composé de deux États fédérés sur la base d'un accord, d'un biculturalisme français-anglais d'origine colonial. L'institutionnalisation des dynamiques parlementaires par les pays d'Afrique ne se fait pas sans tension. Comme on le

²⁰ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

verra au Mali avec le conflit entre l'Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain et le parti Soudanais Progressiste (PSP). D'ailleurs, très rapidement, l'Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain (USRDA) va imposer son hégémonie sur l'espace du Soudan où l'on voit une dynamique d'entrave du pluralisme.

L'élection pluraliste est ainsi devenue depuis les années 1990, un mécanisme normalisé dans la vie politique des formations sociales et étatiques africaines. Dans cette évolution, l'électoralisme concurrentiel joue un grand rôle car, ce sont les mécanismes électoraux qui façonnent cette parlementarisation effective. C'est ainsi que nombre de ces États vont voir leur scène politique reconfigurée avec le multipartisme comme mode dominant d'organisation de la vie politique à partir des années 1990.

1.5.L'électoralisme concurrentiel comme mécanisme déclinant le modèle monarchique de gouvernance

L'électoralisme concurrentiel dans les États et sociétés d'Afrique noire à partir des années 1990, a contribué d'une manière ou d'une autre, à renvoyer en second plan, les modèles monocratiques d'organisation développés en Afrique après les indépendances. Il s'agit en effet d'un modèle qui viendra remettre en cause le système de gouvernance basé sur la logique du parti unique, dans lequel les libertés individuelles n'étaient pas assurées (NGUIME, 2010). L'électoralisme concurrentiel s'assimile ainsi à un instrument participant de la « décompression autoritaire » (BAYART, 1991). Sous cet angle, même avec des jeux concrets de pouvoir conservant des éléments monocratiques, l'élection pluraliste a canalisé l'expansion conforme et continue des dynamiques initiées par « l'Etat présidentiel de parti unique » (BAYART, 1991).

L'électoralisme pluraliste a, dans une certaine mesure, initié des mécanismes destinés à contrer l'évolution des systèmes de pouvoir en Afrique noire vers des orientations gouvernées par le monopole ou la prépondérance des centres classiques de pouvoir qui avaient dominé l'Etat de parti unique ²³. On a ainsi vu, dès les années 1990, de nombreux groupes gouvernants tenant jusque-là les commandes des États de manière ferme, être victime de dynamiques d'alternances électorales comme ce fût le cas dans des pays comme Madagascar, avec l'accession au pouvoir du président Albert Zafy, qui a alors battu l'amiral Didier

²³ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

Ratsiraka. On l'a aussi vu dans d'autres pays comme la Zambie où le président Kaunda a dû céder la place au début des années 1990, à un ancien leader syndicaliste. En effet, le président Kaunda qui avait jusque-là dominé la scène politique, a dû céder le pouvoir à l'issue d'une alternance électorale. Une dynamique similaire sera mise en place dans d'autres pays comme la Centrafrique où le Rassemblement Démocratique Centrafricain (RDC) du président André Kolumba sera battu par le Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain (MLPC) d'Ange Félix Patassé où l'on voit comment de nombreux groupes gouvernants vont perdre par la voie des élections, le contrôle qu'ils exerçaient sur les commandes de leurs Etats respectifs. Ainsi, là où elle a pu constituer un potentiel et matérialiser l'alternance, la dynamique électoraliste concurrentielle a dérégulé les mécanismes habituels d'hégémonie sans partage des groupes gouvernants issus de l'Etat de parti unique.

Là même où l'électoralisme concurrentiel n'a pas provoqué l'alternance, il a souvent pu au moins pendant un certain temps, ébranler les positions des systèmes gouvernants. C'est ce que l'on a vu au Cameroun dans les années 1990²⁴. En effet, l'introduction du pluralisme politique a fait chanceler l'avantage hégémonique du régime du renouveau dirigé par Paul Biya, régime qui s'appuie au plan de la concurrence politique sur le parti dominant RDPC. En effet, le RDPC a remporté de justesse les premières élections du pluralisme restauré avec 88 députés sur 180 lors des législatives du 1^{er} mars 1992 (près de 49 pour cent des voix, c'est-à-dire moins que la majorité absolue)²⁵. C'est cela qui a contraint cette formation à faire une alliance de coalition. Le parti dominant, le RDPC, a dû également faire face à une concurrence sévère lors de l'élection présidentielle du 11 octobre 1992, scrutin gagné juste de 4 points devant le chairman du Social Democratic Front de John Fru Ndi (près de 40 pour cent des voix contre 36 pour cent)²⁶.

Dans cette configuration, l'électoralisme concurrentiel a permis, tant bien que mal, selon les pays, de canaliser les positions fortes, des groupes gouvernant. Autrement dit, les élections concurrentielles ont contraint les groupes gouvernants ayant résistés à la transition post-électorale, à devoir accepter un ajustement formel de leur position hégémonique²⁷.

²⁴ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

²⁵ Elections-legislatives, http://www.universalis.fr/evènement/1er_mars_1992-/ consulté le 03 juin 2022 à 09h38.

²⁶ Reélection-contestée-du-président-paul-biya, <http://www.universalis.fr/evènement/11-23-octobre-1992-> consulté le 03 juin 2022 à 09h47mn.

²⁷ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

1.6. L'électoralisme comme instrument d'une régulation monopoliste

Bien que l'électoralisme concurrentiel ait affecté la structure monopoliste de reproduction hégémonique des dirigeants en Afrique noire, certains états ont dû faire face à des processus électoraux dont la nature concurrentielle s'est avérée biaisée. C'est dans une telle dynamique qu'il convient de situer la Côte d'Ivoire (CI) en 1995 et 2011, puis de 2011 à 2021²⁸. On peut dans ce cas préciser que le multipartisme a vu sa capacité concurrentielle être canalisée par l'avantage structurel monopoliste bénéficiant à un groupe dominant. Une dynamique similaire s'est exprimée au Togo depuis les années 1990 jusqu'aux années 2010, avec la domination du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), ou même au Cameroun avec la domination du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais qui depuis plus de 35 ans tient le règne de l'État Camerounais.

1.7. Institutionnalisation défaillance d'une civilisation patriarcaliste.

La refondation pluraliste des États et sociétés d'Afrique noire a remis en question les habitudes et les mœurs politiques qui s'étaient construites sous les régimes des partis uniques. En effet, la domination politique exprimée et organisée dans les régimes de parti unique était largement fondée sur des rapports institutionnels et relationnels forts favorables à un ascendant politique personnalisé de leaders présidentiels établis²⁹. Dans cette configuration, les leaders présidentiels étaient conçus comme des patriarches suprêmes. L'avènement de la concurrence politico-électorale des années 1990 a favorisé la défaite de certains patriarches au cours d'élections pluralistes. Cela a été le cas du président Kenneth Kaunda en Zambie.

Si le dynamisme électoral a commencé à ébranler les institutions politiques dans nombre des pays d'Afrique noire, c'est évidemment parce que ces pratiques de concurrence ont mis en cause la domination patriarcale ou patriarchie de nombreux leaders présidentiels venus de la période du parti unique. C'est ainsi que le général Mathieu Kérékou, leader présidentiel et gouvernant du Bénin pendant près de 20 ans (1972-1991), a perdu le contrôle du pouvoir après sa défaite aux élections ouvertes de son premier ministre de transition Nicéphore Soglo en mars 1991. Le meilleur signe de ce que le patriarcalisme gouvernant avait reculé de manière structurée au Bénin, c'est que l'ancien président Mathieu Kérékou a reconquis le pouvoir en mars 1996, en battant son prédécesseur Soglo, où l'on voit comment

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

le pluralisme politico-électoral participe des refondations des ordres politiques d'Afrique noire.

L'élection concurrentielle en tant que désignation des représentants dirigeants d'un Etat participe de la construction d'ordre politique qui repose sur l'institutionnalisation de la compétition politique pour l'accès au « système décisionnel » (SCHUMPETER, 1942). Tant bien que mal, l'expérimentation électorale pluraliste dans les sociétés d'Afrique noire a contribué à inscrire celles-ci dans un cheminement politico-institutionnel orienté vers la polyarchie (DAHL, 1961).

1.8. Élection comme mécanisme de légitimation d'une politique polyarchique

Les techniques et pratiques de facture concurrentielle ne se limitent pas à façonner des modes de domination politique existante dans les États et sociétés d'Afrique noire, elles ont aussi travaillé à rendre acceptable démocratiquement la défaite de certains leaders politiques. En effet, la technique électorale a favorisé l'acceptation normative de la possibilité d'une alternance politique par voie électorale plutôt que par force³⁰. C'est par exemple dans cette perspective que dès 1991, le Cap Vert va connaître une alternance dès sa première élection en janvier de cette année-là. Le président sortant Aristides Pereira au pouvoir depuis 1975, sera battu par le leader du Mouvement démocratique (MD) Antonio Monteiro. L'alternance se fera sans effusion de sang parce que le président reconnaissant sa défaite.

Aussi, la dynamique pluraliste du jeu politique initiée entre les années 1990 et les années 2000, va permettre aux acteurs du jeu politique dans les États postcoloniaux d'Afrique, d'accepter l'électoralisme pluraliste comme une mécanique politique fondamentale au sein de leur système de pouvoir et de représentation. L'un des mécanismes destinés à construire la légitimité pluraliste des dirigeants institutionnels dans les États et société d'Afrique en voie de transition politique entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, est la conférence nationale souveraine³¹. Il deviendra alors un véritable attracteur institutionnel qui sera convoqué dans d'autres pays africains tels que le Congo Brazzaville, le Tchad, le Zaïre, le Togo ou la RCA. Dans ce mécanisme, ce sont les structures de la conférence souveraine qui vont orienter et modérer l'émergence de nouvelles règles électorales du jeu, avec la visée de

³⁰ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

³¹ Ibid.

déposséder les anciens groupes gouvernants de l'époque du parti unique de leur contrôle hégémonique sur les procédures électorales. C'est ainsi que vont émerger les nouveaux compromis politico-électorales de facture pluraliste/opposition polyarchique, établis entre les anciennes élites de pouvoir de l'Etat de parti unique et les nouvelles élites des groupes d'opposition antiautoritaire et/ou pro-démocratique. Cette voie sera explorée de manière pertinente au Benin à Madagascar, au Congo Brazzaville ou en Centrafrique. Cela permettra à ces pays de mettre des procédures de concurrences électorales qui vont effectivement engendrer des dynamiques d'alternance avec l'éviction par voie de vote, des dirigeants issus des Etats présidentiels de parti unique comme les généraux Mathieu Kérékou (Benin) et Sassou Nguesso (Congo).

L'autre voie pour mettre en place des compromis politico-électorales pluralistes sera celle de la négociation politique entre les acteurs du pouvoir et les acteurs d'opposition. Cela se fera par un dialogue politique circonstancié ³². C'est une telle démarche qui a été mise en œuvre en Zambie au bénéfice de Chilouba Frédéric et son parti, le Mouvement pour la Démocratie Multipartite (MMD), qui allait s'imposer face à l'ancien parti unique conduit par son dirigeant central historique Kenneth Kaunda. Ce mécanisme va permettre aux dirigeants d'opposition de nombreux pays d'Afrique noire, d'obtenir une dynamique d'alternance. Ainsi, ce sera le cas de Sao Tome et Principe où l'ancien parti unique, le Mouvement pour la libération de Sao Tome et Principe devra céder le pouvoir à l'opposition. C'est comme cela que Sao Tome et Principe s'inscrira dans le champ pertinent de la démocratie pluraliste. Au Cameroun, la mise en place des compromis politico-électorales pluralistes sera faite dans le cadre de la conférence tripartite, qui a eu lieu du 30 octobre au 13 novembre 1991 à Yaoundé ³³. C'est à l'occasion de ce forum de négociation et de dialogue que seront envisagées des réformes électorales destinées à renforcer l'acceptabilité politique d'un vote concurrentiel organisé et géré sur des bases transparentes intègres honnêtes et sincères.

1.9. Légitimation décisive d'une mobilisation consensuelle

Par ces termes, on veut signifier le fait que les pays africains confrontés à la démocratisation pluraliste ont dû mettre en place des mécanismes voués à construire et à consolider des compromis politico-électorales pluralistes entre les groupes politiques présents

³² Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

³³ Ibid.

dans les États africains en voie de re-démocratisation. Ainsi, les pays d'Afrique noire confrontés au modèle des « élections disputées » (KOKOROKO, 2005), ont décidé de prendre en charge ces mécanismes à travers la mise en place de commissions électorales nationales indépendantes ou autonomes. En recourant à ces commissions, nombre d'États d'Afrique noire tentaient de construire et de consolider leurs systèmes de régulation électorale sur une base institutionnelle et conventionnelle, gouvernée par le consensus. Ce faisant, il s'agissait de mettre en place des mécanismes institutionnels et conventionnels orientant la gestion des dynamiques électorales vers des formules plus coopératives que conflictuelles. En choisissant cette voie, les groupes gouvernants voulaient souligner la crédibilité de leur engagement politique en faveur d'une vie politique fondée de manière robuste sur une alternance démocratique. C'est dans une telle optique que de nombreux pays africains ont recouru à une telle formule institutionnelle à l'instar du Bénin, du Congo Brazzaville, du Ghana ou du Kenya. Il y a d'ailleurs eu entre les années 1990 et les années 2010, une véritable ruée vers les commissions nationales électorales indépendantes ou autonomes.

En choisissant les commissions électorales indépendantes ou autonomes comme formules de légitimation des dynamiques électorales, nombre de pays africains ont alors exprimé leur volonté de sortir d'un modèle dans lequel, c'était l'État central qui se voyait dévolu de manière exclusive des compétences pour organiser, gérer et superviser les processus électoraux où l'on voit que nombre de pays d'Afrique noire devaient faire face à des pressions sociopolitiques vouées à ôter aux États centraux, les compétences de coordination souveraine des opérations électorales. On a ainsi vu au Cameroun, les leaders des principales formations politiques d'opposition se mobiliser entre la fin des années 1990 et la fin des années 2000, autour de ces formules électorales de régulation et de légitimation du jeu politique avec la mise en place de l'Observatoire Nationale des Elections (ONEL) puis de l'Elections Cameroon (ELECAM). Même si ces processus ne sont pas opérés sans tensions, ils révèlent l'existence et la mise en œuvre d'efforts orientés vers la recherche d'un consensus politico-électoral.

1.10. Mécanisme décroissant de légitimation d'une politique monocratique

Par ces termes, on veut indiquer que les dynamiques de refondation ou de réformation des rapports politico-électoraux en Afrique noire, ont initié la remise en cause de formules électorales, définies et organisées sur une base monopolistique. Un tel état de chose, constitué

entre la fin des années 1980 et la fin des années 2000, correspondait à une optique politique de déclasser les habitudes électorales constituées et consolidées à l'ombre de l'Etat présidentiel de parti unique où l'on voit que les dynamiques de transition politique de ces années, étaient fortement orientées par une volonté de disqualification des techniques et technologies politico-électorales, héritées de l'ère du parti unique³⁴. Ainsi, des formes monopolistes d'interaction électorale seront contestées à défaut d'être supprimées³⁵. Ces formes monopolistes vont faire l'objet d'une dynamique de désaffection fortement portée par les organisations civiles désireuses de renforcer l'institutionnalisation et la légitimation de procédures ressortissant du pluralisme électoral. C'est dans cette optique que l'on peut comprendre comment l'ancien parti unique Kenyan African Union (KAU) va perdre le pouvoir au milieu des années 1990, lorsque l'un de ses anciens barons, Mwai Kibaki, gagne l'élection présidentielle de 2002, succédant alors au président Daniel Arap Moi. C'est également le cas au Malawi, pays dans lequel le président Kamuzu qui a exercé le pouvoir présidentiel de 1966 à 1994, sera remplacé par le leader d'opposition Bakili Muluzi à partir de 1994, celui-ci parvenant à supplanter le Malawi Congress Party (MCP), où l'on voit comment la mise en place de processus d'alternance électorale sera un élément important de disqualification des caractéristiques préférentielles attachées aux systèmes électoraux monopolistes.

SECTION 2 : L'ÉLECTORALISME EN AFRIQUE COMME DYNAMIQUE DE TENSION ET DE CONFRONTATION

Les dynamiques du pluralisme politico-électoral pratiquées en Afrique depuis les années 1990 jusqu'aux années 2020, se sont révélées porteuses de conflits et de crises. Ainsi, le logos politique et institutionnel qui est censé être attaché au régime pluraliste de politique et de pratique électorale, s'est révélé dans un certain nombre d'hypothèses, comme un logos générateur de chaos³⁶. En effet, l'électoralisme pluraliste ne s'est pas seulement inscrit dans une logique de construction ou de reconstruction stabilisatrice des ordres politiques et sociaux légaux africains, mais aussi dans une optique crisogène et prolégomène. Cela signifie en d'autres termes que le mécanisme pluraliste d'élection a pu, dans de nombreux cours politiques des États et sociétés d'Afrique noire, engendrer des tensions et des confrontations.

³⁴ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

Dès lors, il apparaît qu'il n'y a pas de logique automatique et inexorable d'enchaînement entre mécanisme électoral et mécanisme démocratique. Ainsi, l'élection s'est aussi révélée comme une dynamique politique pouvant traduire les crispations observées dans les processus négro-africains de démocratisation.

2.1. Élection comme un mécanisme de désinstitutionalisation d'une politique polyarchique

Les dynamiques politico-électorales mises en place et en œuvre dans les trajectoires négro-africaines de redémocratisation, ne sont pas toujours parvenues à conforter l'élection comme un mécanisme de normalisation pacifique de l'échange et de la lutte politique. Dans ces conditions, la technologie électorale n'a pas fonctionné ni évolué de manière à conforter une axiomatique politique³⁷ dans laquelle, la libre compétition par le vote est un mécanisme décisif d'institutionnalisation du jeu politique. Il convient de souligner que l'élection se présente dans ces configurations comme un mécanisme politique entretenant, suscitant ou développant des logiques de « désordre politique » (CHABAL ET DALOZ, 1999). Dans cette optique, l'élection opère comme un mécanisme persistant de désinstitutionalisation de la politique démocratique en même temps qu'elle fonctionne comme un mécanisme limité de désinstitutionalisation d'une politique hiérarchique.

2.2. Mécanisme persistant de désinstitutionalisation de la politique démocratique

Les processus politiques générateurs du pluralisme démocratique dans les États et sociétés d'Afrique noire n'ont pas toujours pu mettre fin aux pratiques politiques venues de la période du parti unique, qui visait à restreindre les possibilités offertes aux chances de démocratisation des rapports politiques et sociaux en Afrique noire. En effet, les dynamiques de démocratisation initiées entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, n'ont pas remis en cause de manière complète, les processus politiques de reproduction d'un autoritarisme postcolonial. C'est en raison de la résistance de celui-ci que se sont reproduites des contraintes continuant à fragiliser la démocratisation dans les ordres sociaux et politiques d'Afrique noire.

³⁷ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

2.3. Désinstitutionnalisation croissante d'une domination concurrentielle

Bon nombre de démocratisations postcoloniales négro-africaines se sont heurtées à la récurrence de pratiques politiques révélatrices d'entraves à la concurrence politique. C'est ainsi que l'on a vu comment en octobre et novembre 2020, le régime RHDP-RDR dirigé par Ouattara en Côte d'Ivoire, a canalisé l'espace de la concurrence électorale lors du scrutin présidentiel tenu dans ce pays. C'est cette démarche de répression de la concurrence politico-électorale qui a permis d'écarter d'office les concurrents significatifs qu'aurait pu être l'ancien président Gbagbo ou l'ancien premier ministre Soro. En effet, de multiples manœuvres ont été utilisées pour garantir l'exclusion de rivaux (suppression de leurs noms dans les listes électorales pour les rendre statutairement inéligibles ; multiplication de manœuvres judiciaires pour leur ôter leur capacité juridique et partant, leur droit politique d'être candidat à de telles élections). Dans le même temps, le régime RDR avait exclu toute discussion substantielle sur les règles électorales du jeu.

La désinstitutionnalisation de la concurrence politique s'est exprimée dans d'autres pays d'Afrique noire autres que la Côte d'Ivoire, comme cela a été le cas au Bénin, où le président sortant Patrice Talon a conduit un véritable bras de fer à ses concurrents qui allaient d'ailleurs entreprendre de boycotter ce scrutin. Dès lors, le niveau de compétitivité et de concurrence politico-électorale, associée à cette élection, s'est trouvé considérablement réduit. La canalisation de la concurrence politique au Bénin s'est aussi manifestée à travers la mise en détention de certains des rivaux politiques du président Talon comme madame Reckya Madougou ancienne ministre du président Boni Yayi.

Les logiques de désinstitutionnalisation de la concurrence politique s'apercevront aussi dans le durcissement des inégalités entre les formations gouvernantes et les formations d'opposition à propos de l'accès au financement des partis politiques et des campagnes électorales ou de l'accès aux médias publiques en temps de campagne ou en temps de routine. Elles s'illustrent aussi dans le renforcement du caractère formel ou nominal de la libre représentation politico-électorale, ceci en raison d'une asymétrie nette dans les résultats électoraux. On a ainsi vu au Zimbabwe que la mise à l'écart du patriarche président Mugabe, par un coup d'Etat, n'a pas entraîné la suppression des mécanismes de canalisation de la concurrence électorale. Ces mécanismes se sont maintenus lors des élections de 2018 à l'occasion desquelles, Emerson Mnangagwa a profité pour s'imposer devant Nelson Chamisa

candidat du Movement For Democratic Change (MFDC), qui a pris la place du leader historique de cette formation d'opposition décédé (Morgan Tsvangirai). Les mécanismes de désinstitutionnalisation politico-électorale d'un système de concurrence pluraliste, révèlent la récurrence de plus en plus forte de stratégies politiques gouvernantes fondées sur la « restauration autoritaire » (BAYART, 1976)

2.4. Désinstitutionnalisation endurente d'une régulation pluraliste

Les capacités d'apaisement politique des États et sociétés d'Afrique noire par les processus électoraux, ont été affectées en raison de manœuvres politiques hégémoniques généralement initiées par les groupes gouvernants, utilisant à leur avantage le contrôle des « commandes de l'État »³⁸. Ce faisant, ces acteurs ont tiré parti des avantages institutionnels pour conforter leur ascendant politico-structurel et politico-électoral. On a vu une telle dynamique opérer même dans systèmes étatiques et sociaux d'Afrique qui avaient connu l'alternance à l'instar du Kenya. C'est qu'en effet, celui-ci, en dépit de son évolution pluraliste, est revenu dans une logique d'évolution largement modelée par la domination reconstituée de l'ancien parti unique (KANU) dont le candidat président Kenyatta, s'est imposé lors de ces élections de 2017 devant son grand rival Rayli Odinga, qu'il a finalement battu, alors que la première élection présidentielle kenyane de 2017 avait été annulée par la Cour suprême de ce pays.

L'une des expressions de la dégradation du pluralisme politico-électoral, dans les pays d'Afrique se trouve dans l'affaiblissement significatif de l'accord sur les règles électorales du jeu politique³⁹. En effet, le désaccord sur la définition et l'application des règles électorales du jeu politique est un élément révélateur de la dégradation du pluralisme politique dans de nombreux pays d'Afrique noire. On en a vu une expression lors du bras de fer entre le groupe gouvernant ivoirien RHDP-RDR et les formations d'opposition comme le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) du président Henri Konan Bédié, le Front Populaire Ivoirien (FPI) historique, fidèle au président Gbagbo et le FPI, contrôlé par l'ancien premier ministre Pascal Affi N'guessan ou la mouvance pro-Soro (dissoute depuis juillet 2021), au sujet de la légalité de la candidature du président Alassane Dramane Ouattara à un nouveau mandat présidentiel

³⁸ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

³⁹ Ibid.

Dans de nombreux pays d'Afrique noire, la qualité et la solidité du pluralisme politique en général et pluralisme électoral en particulier, se sont dégradées par le dissensus montant ou persistant sur les règles électorales du jeu politique. Cela se traduit par une baisse significative de la confiance des groupes d'opposition dans les institutions chargées de l'arbitrage du jeu pluraliste (cour suprême, cour constitutionnelle, commissions électorales indépendantes, autorités de régulation de l'information et de la communication, commissions nationales des droits de l'homme ou institutions de médiation nationale)⁴⁰. Dans de telles conditions, les dissensus existant contribuent à réduire la qualité de la concurrence politico-électorale, car les acteurs engagés dans le jeu politique ne se font pas confiance. Ce qui crée un certain nombre de tensions dans les institutions politiques pluralistes. Dès lors, la capacité des élections concurrentielles à institutionnaliser la concurrence politique tend à se réduire.

2.5. Désinstitutionnalisation montante d'une civilisation parlementariste

Les contraintes grandissantes pour l'institutionnalisation de la démocratie électorale sont liées à la qualité déclinante des mécanismes d'édification et de reproduction de « l'Etat parlementaire » (ELIAS, 1996) c'est-à-dire l'Etat de démocratie pluraliste dans les formations souveraines et sociétales d'Afrique noire. En effet, le jeu politique qui avait connu des formes de pacification relativement croissantes entre les années 1990 et les années 2000, va être dégradé par la montée de tendances conflictuelles. Ainsi, cela va favoriser le retour de réflexes en termes d'incivilité ou de brutalité. On va ainsi voir dans des pays comme le Gabon, le Togo, le Cameroun ou le Ghana, des entrepreneurs politiques d'opposition se dresser contre les institutions politico-électorales dont ils avaient pourtant accepté le rôle d'arbitre dans les élections présidentielles de la deuxième moitié de la décennie 2010, rompant avec les codes de conduites qu'ils avaient accepté au moment de leur candidature. Nombre de ces leaders d'opposition vont ouvertement mettre en question la civilité et la stabilité politico-électorale en se déclarant présidents élus. C'est ce que l'on a vu en 2016 au Gabon avec Jean Ping, en 2018 au Cameroun avec Kamto ou encore au Togo avec Kodjo. Ces comportements sont révélateurs de la fragilisation des règles politiques en général et des règles électorales en particulier.

La baisse de la civilité parlementariste du jeu politique a contribué à faire des élections présidentielles en Afrique noire, des moments forts d'une dramaturgie politique

⁴⁰ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

marquée par la violence et la brutalité ⁴¹. En effet, l'affaiblissement des civilités parlementaristes va favoriser la cristallisation violente des dissensions et du dissensus politiques. L'un des moments les plus expressifs de cette départementalisation du jeu politico-électoral a bien été la célèbre crise postélectorale d'octobre 2010 à avril 2011 en Côte d'Ivoire. L'on y a assisté en réalité à l'épisode final de la lutte d'hégémonie engagée depuis le milieu des années 1990, par les trois mastodontes du jeu politique ivoirien après la disparition du président fondateur Boigny (Henry Konan Bédier président de 1994 à 1999 ; Gbagbo président de 2000 à 2011 ; Ouattara président de 2011 à). Une autre expression de la menace récurrente des processus démocratiques et pluraliste d'Afrique noire par les dynamiques de départementalisation se trouve exprimée en République Centrafricaine. En effet, alors même que se mettait en place l'échéance électorale présidentielle, de nouvelles coalitions politico-militaires entreprenaient de saper ces dynamiques électorales et de compromettre leur portée stabilisatrice.

Ce chapitre nous a permis d'analyser et de montrer que les sociétés, communautés et politiques d'Afrique noire sont effectivement rentrées dans les démocratisation de la « troisième vague : third wave » (**HUNTINGTON**, 1991). Dès lors, ces sociétés se sont trouvées contraintes d'instituer et d'administrer les codes de conduite et de régulation typique de systèmes politiques organisés selon les schémas institutionnels et conventionnels du « pluralisme constitutionnel » (**ARON**, 1995).

Aussi, à travers ce chapitre, il ressort que les dynamiques du pluralisme politico-électoral pratiquées en Afrique depuis les années 1990 jusqu'aux années 2020, se sont révélés porteuses de conflits et de crises dans la mesure où lesdites dynamiques mises en place dans les trajectoires négro-africaines de redémocratisation, ne sont pas toujours parvenues à conforter l'élection comme un mécanisme de normalisation pacifique de l'échange et de la lutte politique. Dès lors, pour comprendre davantage les dynamiques du pouvoir au Cameroun, il est important de retracer la sociohistoire de la vie démocratique dans ce pays, objet du chapitre suivant.

⁴¹ Mathias Owona Nguini, Support de cours, master 2, sociologie politique, université de Yaoundé 1, année 2020-2021.

CHAPITRE 2 : SOCIOHISTOIRE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DANS LE CAMEROUN POST- COLONIAL

Dans ce chapitre, deux (02) moments importants de la pratique démocratique au Cameroun seront abordés notamment les deux premières décennies du Cameroun indépendant et la période de 1990 à nos jours. Aussi, présenterons-nous les différentes modifications constitutionnelles qu'a connu le Cameroun, lesquelles nous le verrons, ont participé à la consolidation du pouvoir du parti majoritaire à savoir le RDPC.

SECTION 1 : LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CAMEROUN ENTRE 1960 ET 1984

La vie démocratique du Cameroun post colonial a été marquée par une succession d'évènements. En effet, le 1^{er} octobre 1961, la république fédérale du Cameroun, fusion du Cameroun français et de la partie sud du Cameroun britannique voit le jour (**EBOUSSI**, 1997). Ce sont de jeunes États qui ont fonctionné suivant une logique démocratique (**MBENGUE**, 2010) dans lesquels les populations sont gouvernées par le fonctionnement d'un État fédéral et de deux États fédérés.

Le 20 mai 1972, la république fédérale devient la république unie du Cameroun, laquelle deviendra 12 ans après, la république du Cameroun (**MBENGUE**, 2010). C'est d'ailleurs en cette date que le Président de la République, Paul Biya a déclaré que le Cameroun sera uni ou ne le sera pas (**EBOUSSI**, 1997). Cette déclaration bien que renforçant l'idée de nation chez les camerounais, rend compte du caractère dictatorial du régime politique qui sévissait dans ce pays pendant cette période. Il révèle le caractère inébranlable de la dictature dans cet État en pleine construction démocratique où le pouvoir reste confisqué par un régime totalitaire dans lequel la question d'alternance démocratique ne devrait en aucun cas être abordé, ni débattu.

Afin de présenter ce moment historique de la vie démocratique du Cameroun, nous avons pensé qu'il serait important d'insister sur la situation d'agitation politique qu'a connu ce pays au lendemain de l'indépendance, ainsi que sur la situation du refus d'une vie démocratique au travers de la privation des droits et libertés sous Ahmadou Ahidjo. Aussi, avons-nous jugé nécessaire de montrer que ce pays s'est situé en cette période précise de son histoire (1962-1966), entre une démocratie nominale et le multipartisme de principe.

1.1. De la chute des ordres coloniaux à l'agitation politique dans le Cameroun indépendant

Avec la chute des ordres coloniaux français et britannique, on a assisté à la naissance du « Cameroun nouveau » (MVENG, 1963) inscrite dans une logique de multipartisme de principe. Ce fût réellement une mouvance dans laquelle les gouvernants du Cameroun indépendant se sont inscrits dans un contexte où le multipartisme est apparu comme une nouveauté pour les pays africains et dont l'objectif premier de son adoption était de contrecarrer les forces progressistes (MBENGUE, 2010). En effet, au moment où le Cameroun oriental fête son accession à indépendance, une partie du pays connaît une agitation politique qui se développe au point de justifier la présence de l'armée française dans le territoire jusqu'en 1964 (DUVAL, 2004). Cette agitation politique fait suite à la signature, par Ahmadou Ahidjo, leader politique à la tête du Cameroun indépendant, du premier traité à caractère post-colonial avec la France à la veille du 1^{er} janvier 1960 (BETI, 2001). Face à cet acte, les leaders de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) se sont sentis marginalisés et ont estimé que la direction de l'État du Cameroun post colonial leur revenait, compte tenu du rôle qu'ils ont eu à jouer dans libération du Cameroun indépendant (ABWA, 2001).

Les leaders Upécistes ont constitué une réelle menace pour le gouvernement d'Ahidjo. Cette situation l'a contraint à développer des stratégies pour définitivement écarter les opposants engagés dans la lutte pour le pouvoir (KODOCK, 2010). En effet, à l'absence d'un cadre de réglementation de la vie politique pendant cette période, la lutte pour la libération du Cameroun dans l'UPC s'est intensifiée dans la clandestinité. Le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo, soutenu par la France, a jugé illégal le parti de masse que représentait l'UPC, ce qui a condamné dans les faits, les leaders dudit parti à l'exil ou à une élimination tragique et stratégique (ABWA, 2001). Le cas de Phélix Moumié, décédé le 15 octobre 1960 à Genève en est une illustration. Six ans plus tard, il a été suivi par Ossene Afanda puis par Ernest Ouandié en 1972 (MBENGUE, 2005). Um Nyobe, le dernier grand leader nationaliste, qui a juré de ne jamais quitter son pays natal, trouva la mort suite à une fusillade sur la place publique à Bafoussam (KODOCK, 2010). Cette situation de violence symbolique (BOURDIEU, 1960) et physique (répression violente, bavures, abus de pouvoirs du gouvernement d'Ahidjo) dans laquelle s'est inscrit le Cameroun post colonial, renseigne sur un refus manifeste du gouvernement en place, d'épouser une logique démocratique dont l'opposition et la contradiction d'idées représentent son fondement.

Toutes ces attitudes se sont inscrites dans un contexte particulier, propre à la lutte des leaders de l'UPC pour la revendication du pouvoir. Elles ont remis en question la paix et le vivre ensemble harmonieux que la population camerounaise avait espéré avoir au lendemain de l'indépendance, compte tenu du passé colonial douloureux dont elle a subi les conséquences (**KODOCK**, 2010). C'est une question qui faisait dès lors appel à la conscience du gouvernement post-colonial, il fallait qu'il trouve des moyens pour restaurer l'autorité de l'État et en conséquence le pouvoir d'un monarque, celui d'Ahmadou Ahidjo (**MBENGUE**, 2010).

1.2. Refus d'une vie démocratique et privation des libertés et droits de l'homme

La dynamique dans laquelle s'est inscrit le Cameroun indépendant a drainé sur elle des conséquences négatives tant sur le plan social qu'économique. La situation d'instabilité sociale dans laquelle il se trouvait pendant cette période, à renforcer une certaine insatisfaction sociale, ce qui rendait difficile l'accès des populations au bien-être (**MBENGUE**, 2010). À cela, il faudra ajouter la difficulté d'avoir une maîtrise totale dans la gestion d'une population dont les idées étaient principalement tournées vers la conquête des droits et libertés. L'absence de paix a annulé les efforts déployés par le régime en place sur tous les plans ou presque (**MBENGUE**, 2010). L'économie du Cameroun, pays très tôt victime de la détérioration des termes de l'échange, de la dépendance militaire, monétaire, culturelle et diplomatique vis-à-vis de la France, en souffre. Au fil des jours, le chaos se fait sentir davantage (**MBENGUE**, 2010).

Cette situation alarmante dans laquelle se trouvait le Cameroun a suscité des inquiétudes profondes de la part du gouvernement en place, situation qui a donné raison à certains colonisateurs qui avaient pensé que le départ de la France du Cameroun allait s'accompagner des troubles sociaux, économiques et politiques à l'avantage de l'ancienne métropole (**ABWA**, 2001). Le gouvernement d'Ahidjo, s'inscrivant dans une logique de construction nationale, a pensé qu'il fallait faire recours à la dictature pour que le calme et la sérénité revienne dans l'esprit des camerounais (**KODOCK**, 2010).

L'option d'une démocratie qui prenne en compte les droits et libertés individuelles est apparue difficile au regard du régime totalitaire qui va prendre place dès 1962 (**EBOUSSI**, 1997). C'est d'ailleurs ce qu'on a observé à travers l'interdiction d'exercice de l'UPC, dont les leaders ont été condamnés à agir dans la clandestinité depuis le 13 juillet 1955

(**KODOCK**, 2010) et aussi avec la mise en application strict de l'ordonnance N° 62/OF/18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion. Les populations perdent ainsi leurs droits et libertés d'expressions. Ils deviennent des individus muselés au silence absolu dans un environnement dominé par la dictature et où seul le gouvernement possède le monopole absolu. Seuls les partis politiques d'oppositions modérées ou progouvernementaux à l'exemple des Démocrates Camerounais d'André Marie Mbida sont acceptés (**MBENGUE**, 2010). Le climat social qui sévit aide à cerner tout camerounais qui conteste, même discrètement l'ordre établi par l'État. Il a facilité l'identification de tous les milieux qui avaient du mal à accepter le régime politique en place. Ces espaces se sont vus envoyer des forces armées pour contenir et maîtriser les populations qui y vivent au moyen des abus et de la violence militaire qui avait le soutien de l'ancienne métropole. Tel a été le cas de certaines localités des régions du Littoral (Sanaga maritime) et de l'Ouest, où les populations ont été victimes des actes de violences et de fortes répressions (**MBENGUE**, 2010). Cette situation de terreur dans laquelle le Cameroun se trouvait à participer à maintenir un certain calme sur l'ensemble du territoire national (**MVOGO**, 2010).

1.3. Le Cameroun : entre démocratie nominale et multipartisme de principe de 1962 à 1966

La confiscation de la liberté d'expression au Cameroun a mis en exergue une démocratie qui fonctionne sur la base d'une logique de pluralisme artificielle (**MBENGUE**, 2010). En effet, l'opposition qui a été fragilisée se trouve confrontée à plusieurs difficultés notamment les difficultés d'ordre matériel. À cela il faudra ajouter sa faible représentativité à l'échelle nationale, le nombre réduit de militants, et l'absence d'un programme politique solide et convaincant susceptible de la conduire à la direction du pays (**KODOCK**, 2010).

La fragilisation de l'opposition par le gouvernement en place répond à un objectif principal, celui d'aboutir à une démocratie nominale qui devra tendre vers un multipartisme de principe ou à la dictature nationale en 1966 (**MBENGUE**, 2010). Le combat d'Ahmadou Ahidjo pour l'unité nationale justifie, selon **MVOGO** (2010), cette mutation. Il se concrétise par la fondation du grand parti unifié, dénommé Union Nationale Camerounaise (UNC). L'idée de formation d'un parti unique n'a pas obtenu le consentement de tous les compatriotes. Les opposants tels Charles Okala, Marcel Eyidi-Bebey, Théodore Mayi Matip, André Marie Mbida, des upécistes irréductibles et réprimés avec la dernière énergie, ont vu en

cela un moyen de réduire le Cameroun à un état dictatorial, avec en sa tête le leader Ahmadou Ahidjo (**KODOCK**, 2010).

Malgré cette opposition à la formation d'un parti unique, le Président Ahmadou Ahidjo atteint son objectif et devient le président du parti unifié (**MVOGO**, 2010). Il fait arrêter tous les opposants qui lui tenaient tête (**KODOCK**, 2010). L'exercice du droit d'opposition devient dès lors un objet d'emprisonnement ferme. Toutefois, le principe du multipartisme fut inséré dans la loi fondamentale du Cameroun (*Ibid*). Son objectif caché était d'endormir davantage les camerounais et consolider leur résignation (**MBENGUE**, 2010). Cet état de chose a ainsi conduit le Cameroun à migrer petit à petit de la démocratie occidentale introduite par les colons, vers un régime dictatorial engagé dans la chasse aux opposants. L'exécution d'Ernest Ouandié en 1972, peut servir d'exemple. Le gouvernement d'Ahidjo, pour instaurer la dictature, a ainsi fait recours à la force et la violence.

SECTION 2 : LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CAMEROUN DE 1990 A NOS JOURS

Ce moment de la vie historique du Cameroun a été marqué par la renaissance du multipartisme sous Paul Biya, qui a su mettre sur pied des mécanismes d'affaiblissement de l'opposition.

2.1. Renaissance du multipartisme et affaiblissement de l'opposition

Avec la crise économique des années 80, l'économie camerounaise connaît un ralentissement remarquable (**MBENGUE**, 2010). Ce qui a eu pour corolaire la hausse des prix sur le marché, des déficits commerciaux, et une perte de recettes publiques (**BRUNEL**, 2003) dont l'effet immédiat a été l'augmentation du coup de vie et l'installation d'un état de misère au sein de la population. Cette situation de misère et de mécontentement social, couplé à un réveil politique et la pression des grandes puissances pour l'instauration de la démocratie, contraint le gouvernement de Paul Biya à rouvrir les portes au multipartisme et à reconnaître de nombreux droits et libertés des citoyens pour leur épanouissement au plan politique (**MBENGUE**, 2010).

2.2. Émiettement électoral des partis d'opposition et consolidation de l'électorat du parti au pouvoir

La réouverture de la vie démocratique au Cameroun dans les années 90 coïncide avec le contexte de misère engendré par la crise économique des années 80 dans lequel vivent les

populations camerounaises (**SOPECAM**, 1990). Cette situation de survie sociale les contraint à la débrouillardise et les expose à l'instrumentalisation politique (**MBENGUE**, 2010). En effet, le contexte de retour à la démocratie a engendré la prolifération de partis politiques à l'absence d'une limitation officielle de leur nombre dans le jeu politique au Cameroun. Seulement, ces derniers ont été portés par la satisfaction des intérêts égoïstes, claniques, tribaux ou ethniques car le contexte de la crise économique l'imposait (**EBOUSSI**, 1997). Le libertinage dans lequel s'inscrivait la création de plusieurs partis politiques portés plus par la satisfaction des intérêts égoïstes favorisait plutôt le président en exercice, leader du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), parti politique ayant ses ramifications sur l'ensemble du territoire national (**MBENGUE**, 2010).

L'évolution des partis politiques d'oppositions (300 environ aujourd'hui) en rang dispersés dans la conquête du pouvoir, conduit ainsi à leur émiettement électoral et à la consolidation de l'électorat du parti au pouvoir. C'est d'ailleurs ce que **NGUIME** (2010 : 123) soulignait :

Lorsqu'on se rend compte de la richesse ou des cadeaux qu'offre le RDPC à ses militants ou sympathisants pendant les fêtes nationales ou les campagnes électorales, on réalise que ce parti procède au recrutement massif des Camerounais. Il réussit à le faire au moment où ses concurrents trop nombreux et victimes de la division, n'arrivent pas à assurer leur survie ainsi que l'encadrement de leur électorat sur le terrain. Il a une stratégie déloyale du territoire, technique par laquelle il entretient la faiblesse numérique des partis d'opposition en termes de militants.

2.3. Fraudes électorales et émergence des démocrates de façades

Le fonctionnement des partis politiques au Cameroun, depuis 1990 a permis de comprendre que le statut de dirigeant du parti concède à ce dernier le droit à l'investiture et à la candidature au poste de président de la république (**MBENGUE**, 2010). En effet, tout a fonctionné comme si seules les instances inférieures du parti étaient concernées par l'alternance politique. Le sommet de chaque parti, excepté le Manifeste pour la Démocratie (MANIDEM), a conservé subtilement son leader (**EBOUSSI**, 1997), ce qui a permis à chaque dirigeant de parti d'éviter toute confrontation aux éventuels candidats concurrents dans un contexte de démocratisation dont les promoteurs doivent servir d'exemples de démocrates aptes à l'observation de l'alternance (**NGUIME**, 2010). Le jeu politique en cette période s'est passé comme si la position du leader de parti, légitimait d'office sa candidature à la

magistrature suprême. Les militants du parti se sont rarement accordés par voie de vote sur le candidat à l'élection présidentielle. Ils subissent, généralement, la volonté, l'égoïsme du dirigeant de leur formation politique, ou l'influence notoire d'un groupe de pression qui le soutient au sein du parti (**ABWA**, 2001). Cette situation rend compte de ce que le déroulement de la scène démocratique au Cameroun ne peut objectivement s'observer à la base. Tout est fait comme si les organes de bases ne servaient qu'à faire un décor d'artifice et qu'aucune décision objective venant de ces derniers ne doit être prise en compte. Il y a ainsi lieu de questionner la vie démocratique au Cameroun que ce soit au niveau de son organisation qu'au nouveau de son fonctionnement.

Au-delà de la confiscation de la vie politique par les leaders des partis politiques, on peut noter des manquements relatifs à l'organisation de la vie démocratique au Cameroun tant au niveau du vote qu'au niveau du décompte des voix obtenues. Tel est l'exemple du fonctionnement des bureaux de vote fictifs, de la répartition du temps d'antenne à la Cameroon Radiotélévision (CRTV) en faveur du RDPC dont les journalistes parlent incessamment, de la falsification des résultats électoraux, de l'attribution d'un nombre de voix non mérité au parti au pouvoir (**ABWA**, 2001).

Avec les forces de changements rassemblés au sein de la coordination nationale des partis politiques d'opposition, le RDPC a eu du mal à gagner objectivement les élections présidentielles de 1992 (**KODOCK**, 2010). Cela a été observé dans sa difficulté de regagner la confiance de ses militants perdus pendant la « période de ville mortes » (**KODOCK**, 2010), en même temps la grande participation du peuple camerounais à l'élection présidentielle, qui pour certains constituait un acte de sanction vis-à-vis du leader du RDPC. C'est la raison pour laquelle, John Fru NDI, leader du Social Démocratique Front (SDF), a estimé en 1992, que la victoire du RDPC a été une victoire usurpée. Pour lui, Paul BIYA s'est maintenu au pouvoir de manière illégale et illégitime (**KODOCK**, 2010).

Les élections de 1997 et 2004 quant à eux ont aussi connues quelques manquements. Toutefois, ces manquements ont été insignifiantes comparés à ceux de 1992. Par ailleurs, elles se sont soldées par la victoire du RDPC. Cela peut s'expliquer par la faible participation des électeurs et une mauvaise organisation de la coalition des partis opposants.

En résumé, les irrégularités en matière électorales observées au Cameroun favorisent l'électorat du parti au pouvoir. La révision de la constitution offre la possibilité au parti au pouvoir de se maintenir durablement. On l'a observé en 2008, lorsque Paul Biya, notant que

la constitution de 1996 lui ouvrait les portes d'une alternance démocratique, a trouvé nécessaire de la modifier en sa faveur, ce qui laisse penser que l'alternance démocratique dans le contexte Camerounais est loin d'être une réalité.

2.4. Cameroun : pays du rêve/utopie de l'alternance démocratique

Parler d'alternance démocratique revient à faire état des changements de tête au niveau de la direction de l'État sur la base d'élection libre et transparente. Dans le contexte camerounais, il est clair que de 1960 à nos jours, il y a eu une seule alternance au niveau de l'organe dirigeante de l'Etat. C'était en 1982, lorsqu'Ahmadou Ahidjo, dans un discours à la nation, présentait sa démission au profit de son dauphin constitutionnel Paul Biya. Cette démission fait d'ailleurs suite à l'idée selon laquelle, le président en exercice ne saurait continuer à diriger le Cameroun, compte tenu de son état de santé assez fragile. Elle ne saurait ainsi être une volonté de celui qui, depuis 1960, assurait la fonction du leader unique, mais plutôt une obligation de renoncer à son pouvoir car l'urgence s'imposait (MBENGUE, 2010). C'est d'ailleurs ce qui illustre la tentative de coup d'État dont Paul Biya a été victime le 06 avril 1984. Ce faisant, depuis 1960 à nos jours, l'État du Cameroun n'a été dirigé que par deux personnes, ce qui rend compte de l'état de pérennisation du régime dictatorial dans lequel s'est inscrit le Cameroun depuis son accession à l'indépendance.

En effet, Ahmadou Ahidjo a été le premier dirigeant du Cameroun. Il a réussi à réduire et à éliminer toutes les tentatives d'oppositions à un régime dictatorial qu'il a eu à imposer durant son règne (KODOCK, 2010). De nombreux maquisards ont perdu leur vie, certains ont abandonné la lutte armée sans pour autant trahir la mémoire des pères fondateurs de l'UPC, d'autres par contre ont rallié le régime politique en place (ABWA, 2001). Les militants de certains partis d'opposition, qui se sont trouvés dans l'impossibilité de faire fonctionner légalement leurs partis du fait du respect de l'ordonnance de mars 1962 portant répression et subversion, ont mis en veilleuse leur activisme politique ou ont intégré l'Union Nationale Camerounaise (MBENGUE, 2010). Aussi, la presse privée fut soumise à la censure du fait de sa capacité à éveiller la conscience sur les questions politiques du pays (Ibid).

Les éléments suscités rendent compte du caractère muselé des camerounais et de la presse durant le règne d'Ahmadou Ahidjo et expliquent la durée longue de ce dernier au pouvoir.

Bien que la notion du pluralisme politique figurait dans la constitution du Cameroun pendant cette période, elle était loin d'être observée sur le terrain (**EBOUSSI**, 1997). C'est un effort qui n'est resté que dans les esprits et n'a présagé aucune ouverture immédiate du pays à la démocratie. Le sort réservé à Moumié et Ernest Wandié ou encore André Marie Mbida, Charles Okala, Théodore Matip, peut expliquer cet état de chose. Ces derniers perdirent leur liberté pour s'être opposés à l'UNC. Les deux premiers par contre furent réduits au silence pour avoir animé de manière clandestine un mouvement d'opposition au pouvoir colonial porté par Ahmadou Ahidjo (**KODOCK**, 2010).

Le 04 novembre 1982, Ahmadou Ahidjo démissionne de son poste de président de la république au profit de son dauphin constitutionnel Paul Biya, alors premier ministre à l'époque. Deux années plus tard, notamment le 06 avril 1984, Paul Biya échappe à un coup d'État et réussit à se maintenir au pouvoir. Seulement, le contexte de misère sociale qui présageait ainsi que le mécontentement de la population, ont conduit certains compatriotes dont Ni John Fru Ndi, Yondo Black et des étudiants à remettre sur la table la problématique de la conquête de libertés et des droits des populations (**NGUIME**, 2010).

L'effervescence politique qui en a résulté, couplée à l'exigence internationale hostile aux régimes dictatoriaux dans le monde a entraîné Mboua Masock, alors opposant politique, à conduire les « villes mortes » (**EBOUSSI**, 1997). Toutefois, Paul Biya, s'est appuyé sur le contexte politique qui s'événait pendant cette période pour entreprendre, officiellement à son avantage, la démocratisation du Cameroun de 1990 à 1992 (**SOPECAM**, 1990). Il géra avec exploit ces années de troubles politiques marqués par la grande revendication de la conférence nationale souveraine (CNS), qu'il remplaça plus tard par la Tripartite, stratégie savamment pensée qui lui a permis de conserver son fauteuil présidentiel (**KODOCK**, 2010).

D'un autre côté, on peut noter l'achat des consciences de nombreux compatriotes qui ont préféré satisfaire des intérêts égoïstes au détriment d'un changement institutionnel à la tête de l'État. Par ailleurs, l'état d'immobilisme dans lequel s'est inscrite la population, suite au traumatisme dont elle a été victime sous le règne d'Ahmadou Ahidjo et à la répression armée pendant les villes mortes, une population socialisée à la culture de la paix, du vivre ensemble malgré la mauvaise gestion du pays, endormie par le slogan de « l'émergence » (**NGUIME**, 2010), soumis à un état de pauvreté à partir duquel la distribution de quelques biens matériels pendant la période électorale, constitue un atout du RDPC pour s'éterniser au pouvoir.

2.5. Échec de la démocratisation au Cameroun

Parler d'une alternance politique au Cameroun est une leurre, pourtant Paul Biya parle de « démocratie achevée » (NJIOTANG, 2018). Plusieurs forces vives du pays s'accordent sur le fait que ce dernier s'est servi de l'idée de démocratisation pour se débarrasser de l'influence de son prédécesseur par la création du RDPC, la promotion du multipartisme et l'ouverture démocratique du pays (NGNIMAN, 2003).

Avec la mention « sans objet » (NJIOTANG, 2018) déclarée par le président de la république au sujet de l'organisation de la conférence nationale souveraine, Paul Biya organise plutôt la conférence tripartite, dont la clause première est la limitation du mandat présidentiel à 7 ans renouvelable une seule fois (KODOCK, 2010). Il a par ailleurs favorisé l'épanouissement de la presse et des camerounais en soutenant de moins en moins des censures (OYONO, 1996) et en encourageant le multipartisme, c'est d'ailleurs ce qui justifie la prolifération de 1 en 1985 à plus de 300 aujourd'hui.

Malgré le débordement des opposants politiques, le paragraphe précédent révèle des avancées considérables dans la démocratisation du Cameroun sous le régime de Paul Biya. Ce dernier, lui même, avait estimé être prêt à une alternance démocratique dans ces termes : « *c'est dans le respect des règles et des principes qui sont de sa nature, que la démocratie s'exercera le plus sûrement et le plus heureusement* » (OYONO, 1996). C'est aussi ce que pensait BENGONO cité par NGUIME (2010 : 132), lorsqu'il il interpellait les militants du RDPC en ce termes :

Le RDPC et son président de file sont prêts à assumer l'alternance démocratique. Ce n'est pas un sujet tabou.... Ils éludent le fond de la question d'alternance au regard de dispositions pertinentes de la constitution de 1996... La démocratie doit donc être vécue au Cameroun comme une réalité ouverte et dynamique et non comme une manifestation sociale chargée d'intolérances, d'incompréhensions et d'impatience de certains citoyens. Autrement dit, l'avenir ne doit pas être regardé avec peur. L'avenir doit être envisagé comme une étape logique de la dynamique démocratique. C'est-à-dire que chaque militant du RDPC doit dès à présent, intégrer l'hypothèse qu'un jour, par ce que la démocratie l'impose, nous devons quitter le pouvoir. Chaque militant du RDPC doit également intégrer et assumer l'éventualité qu'en 2004, par ce que le jeu démocratique l'exige, nous soyons tenus de continuer l'œuvre du renouveau et de la normalisation du Cameroun. Assumer la victoire et, le cas échéant, la défaite. C'est une question de responsabilité et de maturité.

Cette citation peut se résumer à l'idée d'acceptation d'une alternance démocratique du parti au pouvoir en fonction des circonstances démocratiques qui pourraient survenir. Elle laisse penser que le régime Biya est prêt à céder la place à une autre formation politique dans le bien être de la démocratie. La révision constitutionnelle de 2008 a remis en cause cette idée, puisque la limitation des mandats présidentiels a été supprimée, ce qui a ouvert de nouveau les portes au « candidat naturel du RDPC » a des nouveaux mandats présidentielles, l'attribuant une longévité au poste de chef de l'État et remettant ainsi en question l'idée d'une idéale démocratie au Cameroun. C'est d'ailleurs ce que pense **JEUNE AFRIQUE**⁴² (2009), lorsqu'il souligne que plus que jamais sur le continent, l'alternance est un mythe.

Une analyse profonde laisse transparaître que l'idée de démocratisation du Cameroun, telle que pensée par son précurseur, est allée dans le seul sens de la consolidation de son pouvoir. Après avoir soutenu la promotion des élections libres et transparentes, le respect des droits et libertés, il a institué la durée illimitée du mandat présidentiel, laquelle est favorable à sa reconduction à la magistrature suprême.

2.6. Révision constitutionnelle et consolidation du pouvoir du parti majoritaire au Cameroun

Les premières années d'après les indépendances, de nombreux pays africains se sont inscrit dans une dynamique de production des textes constitutionnels inspirés des ceux des pays qualifiés des nations démocratiquement avancées (**NDIAYE**, 2018). Mais cette étape de la vie démocratique des pays africains n'a été que de courte durée à cause de la mouvance du parti unique qui imposait un système de gouvernance autoritaire et dictatorial. En effet, les constitutions, en réalité, n'étaient que des chartes qui avaient été accordées dans le but d'établir des canaux de domination d'un dictateur sur le reste des institutions, ce qui conduisaient à une sorte de personnalisation du pouvoir et la réduction de l'action des États africains aux intérêts de ses dirigeants.

La révision de la constitution se présentait alors comme un réel défi démocratique pour les pays africains. Si dans de nombreux pays africains, cette révision portait sur des questions qui n'ont pas eu de fortes incidences sur l'évolution démocratique de ces états, certains d'entre eux ont connu des avancées démocratiques singulières en intégrant dans leur

⁴² Présidentielles : l'alternance n'est pas forcément la solution, <http://www.jeuneAfrique.com/Edito/Elections> consulté le 03 mai 2022 à 15h30mn.

système politique, le multipartisme et l'alternance démocratique au pouvoir (**NDIAYE**, 2018). Tel est l'exemple du Sénégal, qui a profité de la loi du 16 mars 1976, a révisé sa constitution dans le but de rompre avec l'imposition de fait d'un parti unique au pouvoir qu'imposait sa constitution de 1963.

Les années 1990 ont marqué un tournant décisif dans l'évolution des rapports entre le pouvoir politique et la constitution. En effet, avec le vent d'est qui a soufflé sur le continent, les régimes dictatoriaux ont progressivement cédé la place à système de gouvernance réclamant la démocratie. C'est d'ailleurs ce qui a occasionné de nombreuses conférences nationales dans ces États, dont la finalité était de faire des ajustements nécessaires pour une vie démocratique réelle (**NDIAYE**, 2018). Le recours aux scrutins réguliers et surveillés par de nombreux organismes étrangers se posait ainsi comme condition d'accès légitime au pouvoir (**CABANIS** et **MARTIN**, 1992). Cette nouvelle orientation de la vie politique africaine constituait ainsi un contre-pouvoir au présidentielisme africain qui était fondé sur la longévité d'un dirigeant au pouvoir.

S'il est vrai que de changements se sont opérés dans l'organisation politique des États africains avec la démocratisation, certains dirigeants africains d'Afrique francophone, tout en maintenant l'apparence du constitutionnalisme, ont fait des révisions constitutionnelles, des armes de perpétuation de leur régime politique (**FALL**, 2011). La révision de la constitution s'apparente ainsi, dans le contexte africain, à un moyen visant à contourner les normes constitutionnelles déjà en vigueur. Il s'agit le plus souvent de prolonger un mandat présidentiel, de modifier la clause de limitation des mandats ou encore d'éliminer un adversaire politique (**BOURGI**, 2002).

Le Cameroun a connu plusieurs révisions de sa constitution. La constitution de 1972 par exemple a été imposée par l'ancien président du Cameroun Ahmadou Ahidjo, à l'effet d'abolir le système fédéral et transformer l'État du Cameroun en une république unie, elle accordait par ailleurs, de grands pouvoirs au président. Celle de 1984 a transformé la république unie du Cameroun en république du Cameroun. La constitution de 1996 a été une réponse à la répression de la population anglophone qui demandait la renaissance du système fédéral, donnant ainsi naissance aux régions, au sénat et au conseil constitutionnel. S'il est vrai que des modifications ont été apportées dans le sens du développement de la vie démocratique camerounaise, de nombreux intellectuels et observateurs ont tout de même

souligné que lesdites modifications n'ont qu'obéi qu'à une logique visant à maintenir le président en exercice au pouvoir.

En effet, la constitution de 1996 a permis à Paul Biya de briguer deux mandats de sept ans chacun. Ce texte de droit qui impose une alternance démocratique au Cameroun contraint ainsi le président en exercice, de renoncer à magistrature suprême aux profits d'autres candidats. C'est une disposition qui vient mettre un terme à sa candidature aux élections présidentielles de 2011.

Rappelons-le, la constitution, de manière substantielle, apparaît comme un contre-pouvoir à une éventuelle pérennisation d'un candidat au pouvoir, mettant en avant la production des dirigeants plutôt que la reproduction d'un seul. Dans le cas d'espèce, Paul Biya, si l'on s'en tient aux textes constitutionnels, ne pouvait excéder quatorze années de plus à la tête de l'Etat Camerounais, la constitution le disqualifiant. Face à cette situation, ce dernier, soucieux de continuer sa course au pouvoir, ne reste pas indifférent, il opte pour une révision constitutionnelle qui lui donne à nouveau la possibilité de se présenter aux élections présidentielles de 2011. Ce qui laisse penser que la révision constitutionnelle au Cameroun, constitue une norme démocratique dont la conséquence directe est l'ouverture d'une passerelle propre à une reproduction de l'élite dirigeante à la tête de l'Etat. C'est d'ailleurs ce que pense **NGUIME** (2010 : 127) lorsqu'il écrit :

En l'opérant, il falsifie le calendrier électoral qui l'avait déjà disqualifié, institue ce qu'il a appelé le "système démocratique achevé" le 10 février 2010, (...), Il appelle les Camerounais à développer une maturité d'esprit susceptible de réduire la dispersion politique, d'admettre comme seules issues de la démocratie, l'alternance par voies de décès, des élections ou de démission du principal dirigeant politique. Il renvoie aux calendes grecques l'alternance, dont s'accompagne essentiellement la démocratie singulièrement fondée sur la limitation préalable du nombre de mandats présidentiels.

Au demeurant, la vie politique et démocratique du Cameroun d'après indépendance a connu deux moments forts. La première remonte à l'ère d'Ahmadou Ahidjo, avec l'imposition du parti unique fondé sur un régime dictatorial et l'absence de libertés individuelles. Le deuxième moment est celui de Paul Biya, avec la démocratisation du pays, ouvrant l'accès au multipartisme, à la liberté de presse et au respect des droits des populations.

Malgré ces avancées considérables, la démocratisation du Cameroun au regard de son évolution, consacre le pouvoir d'un seul leader politique au détriment d'une pluralité de partis d'opposition qui s'agitent comme pour amuser la galerie. Cette consolidation du pouvoir fait suite à la révision continuelle de la constitution, à la faiblesse de l'opposition et au développement des stratégies de fraudes électorales que le parti majoritaire utilise pour se maintenir au pouvoir

DEUXIÈME PARTIE :
PRODUCTION DES DISCOURS POLITIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC AU
CAMEROUN APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2018: ACTEURS,
LOGIQUES ET EFFETS INDUITS

Cette partie constitue l'épicentre de notre travail. Elle met en exergue les dynamiques discursives et langagières observées dans l'espace public après l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun. Elle dresse le profil des acteurs politiques ayant produit les discours dans l'espace public, les formes de discours qu'ils ont produit, les tendances idéologiques de ces acteurs ainsi que l'impact desdits discours sur l'opinion.

CHAPITRE 3 :

LES ACTEURS POLITIQUES PRODUCTEURS DES DISCOURS DANS L'ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2018

Le contexte socio-politique de l'élection présidentielle de 2018 a engendré la prolifération des discours dans l'espace public au Cameroun. Dans ce chapitre, nous ferons d'abord une classification des acteurs politiques qui produisent des discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle (section 1) avant de nous attarder sur les formes de discours que ces derniers produisent (sections 2).

SECTION 1 : LES ACTEURS POLITIQUES PRODUCTEURS DES DISCOURS

La production des discours dans l'espace public est aujourd'hui l'une des caractéristiques du champ politique au Cameroun. En effet, avec la démocratisation des Etats africains dans les années 90, les partis politiques ont fait de l'espace public, un cadre de contestation, de critique et/ou d'expression de leurs programmes politiques car, l'une des exigences de la démocratie repose sur la liberté d'expression et de presse. Aujourd'hui, avec le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, cet espace a connu une certaine extension, ce qui facilite davantage la production desdits discours. N'importe qui peut aller sur les réseaux sociaux s'exprimer sur des questions de gouvernance sans toutefois faire l'objet d'une quelconque répression, ce d'autant plus qu'aujourd'hui, les réseaux sociaux offrent la possibilité de produire des discours à partir des faux profils.

Dans le cadre de cette étude, deux grandes catégories d'acteurs politiques producteurs desdits discours seront abordées. Il s'agit en effet des partis politiques et des activistes politiques.

1.1. Les partis politiques

ROSSATANGA cité par **NJOYA** (2020 : 4), définit un parti politique comme étant une « *association d'individus organisés en vue d'une action politique visant la prise ou la conservation du pouvoir politique* ». Pour **GRAWITZ** (1983 : 275), il s'agit d' « *un regroupement plus ou moins organisé de citoyens, supposant partager la même doctrine et luttant ensemble pour la conquête du pouvoir* ». **SCHWARZENBERG** (1998 :403) pour sa part, le définit comme « *une organisation durable, agencée du niveau national au niveau*

local, visant à conquérir et à exercer le pouvoir, et rechercher à cette fin, le soutien populaire ».

De nombreux auteurs tels qu'**ABOUNA** (2011) et **FOUTE** (1999), estiment que les partis politiques au Cameroun ont été formés sur des bases ethniques. **MFOULOU** cité par **NJOYA** (2020 :16) constate à cet effet que : *« par manque d'idéologie à proprement parler ou de projet de société à présenter aux populations camerounaises, la plupart des partis se sont précipitamment créés l'ont été sous une base essentiellement ethnique, même s'ils revendiquent souvent une influence nationale »*. Pour **NJOYA** (2020), tout se passe comme si l'on avait dit aux hommes politiques camerounais *« allez et multipliez vous sur les bases ethnique et régionale »*. L'auteur précise par ailleurs, que la libéralisation de la vie politique a conduit pratiquement à l'officialisation de *« la guerre froide entre les groupes ethno-régionaux à travers quatre principales figures »* (**SINDJOUN** , 1996 :61) : Bété contre Bamiléké, Peul contye Kirdi, Arabes choas contre Kotoko. Et enfin, l'opposition linguistique entre francophones et anglophones (**KONINGS**, 1996 :25).

1.1.1. Les partis politiques d'opposition

Pour mieux cerner la notion de « partis d'opposition », il est important de s'attarder sur ce que c'est que « s'opposer » dans le champ politique. En effet, les usages de cette notion ont évolué dans le temps dans la plupart des pays africains inscrit dans le processus de démocratisation depuis les années 90 et particulièrement au Cameroun. **SINDJOUN** (2003 : 13), dans une étude sur le système politique face aux enjeux de la transition démocratique au Cameroun soulignait à cet effet que :

S'opposer dans les années 1990 au Cameroun, c'est remettre en cause le parti unique, c'est se mettre en marge du champ de l'action politique légitime ou officielle qui se limitait au parti unique RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais). Il s'agit d'une véritable révolution paradigmatique, car l'opposition était stigmatisée à travers la rhétorique qui assimile le multipartisme au désordre, à la désunion et présente les opposants comme étant des fouteurs de troubles.

Cet extrait de texte explique l'évolution des usages de la notion d'opposition dans le champ politique camerounais. Il s'agit en effet, du passage d'une conception de l'opposition basée sur la remise en cause du parti unique, d'étiquette de fouteurs de troubles que cela engendrait et qui faisait l'objet des sanctions, pour une conception dans laquelle s'opposer c'est participer à la vie démocratique d'un pays.

L'auteur propose une définition de l'opposition qu'il rattache à la capacité pour un parti et un groupe de partis, de défier le régime en place, à agir contre le pouvoir. Pour lui, cette action subversive constitue l'acte fondateur de l'opposition, qui lui donne toute sa raison d'être et qui lui permet d'exister comme entité politique distincte. Pris dans ce sens, l'opposition passe par la capacité des acteurs politiques à mobiliser les appels insurrectionnels et à recourir aux élections pour accéder au pouvoir.

Pour **IONESCU** et **MADARIAGA** (1968), l'opposition représente la forme la plus avancée et la plus institutionnalisée de conflit politique. Cela renvoie à comprendre que s'opposer est un acte légitime encadré institutionnellement sur le plan juridique. **SHAPIRO** (1966), pense que l'opposition devrait être perçue comme « un ou plusieurs groupes politiques organisés dont le but est d'évincer le gouvernement en place et de le remplacer par un gouvernement qu'il aura choisi ».

La notion d'opposition dans le champ politique camerounais au-delà de sa légitimité institutionnelle et juridique revêt une connotation péjorative pour le régime en place. Elle est le plus souvent rattachée de l'adjectif qualificatif « fouteurs de troubles » (**SINDJOURM**, 2003) pour souligner son caractère gênant et perturbant.

En observant la scène politique camerounaise, on peut distinguer deux (02) catégories d'opposants politiques : les partis politiques d'opposition à forte popularité et les partis politiques d'opposition de seconde zone.

1.1.1.1 Les partis d'oppositions à forte popularité

Il s'agit des parti politiques dont les discours portent et suscitent une forte adhésion des populations. Il ne sera pas question d'en faire un état des lieux exhaustif des partis politiques à forte popularité au Cameroun, nous présenterons quelques-uns entre eux. Dans ce cadre, les partis politiques d'opposition tels le SDF, le MRC, l'UNDP, l'UDC, l'UPC et le PCRN seront abordés.

- Le SDF (Social Democratic Front)

Ce parti est longtemps perçu comme le plus grand parti d'opposition au Cameroun. En effet, ce parti a eu le mérite de poser une limite à la traditionnelle pensée politique des années 90 fondée sur l'idéologie du parti unique. De son leader John Fru Ndi, le SDF est principalement constitué des camerounais de la zone anglophone. **ABOUNA** (2011 : 96),

soulignait que : « À sa création le 1^{er} mars 1991, le SDF se révèle comme un parti à patrimoine anglophone : son sigle et son écriture en extension son en anglais, son siège Bamenda, est en zone anglophone et son Président Ni John Fru Ndi est un anglophone ».

Ce parti à la particularité de recruter la majorité de son électorat auprès des populations des régions du Nord-ouest, du Sud-ouest et du Littoral. C'est ce que pense **LABROUSSE** (1984 : 68), dans une étude menée sur la démocratie en Afrique subsaharienne lorsqu'il affirme que : « D'ailleurs, cette connivence entre Anglophones et Bamiléké avait conduit au début des années 1990 au terme Anglo-Bami désignant l'ethnie de l'opposition ».

Toutefois, il est important de souligner que ce parti aujourd'hui, a perdu sa très grande popularité sur l'espace politique en ce sens que certains lui reprochent d'avoir renoncé à sa qualité de parti d'opposition véritable, du fait de certaines querelles internes, pour rabattre son activité politique à une activité inscrite dans une logique de la politique du ventre. **ETOGA** cité par **LABROUSSE** (1984 : 69), soutenait cette idée dans les propos suivants :

Empêtré depuis le milieu des années 1990 dans les luttes factionnelles et hégémoniques (Anglophones contre Bamiléké; Anglophones du Nord-Ouest contre ceux de la province du Sud-Ouest, mainmise des founding fathers regroupés dans un cercle restreint autour du Chairman Ni John Fru Ndi), et subrepticement engagé depuis des années dans la politique du ventre, le SDF semble avoir perdu aujourd'hui son crédit de parti national pour se retrancher de plus en plus dans son fief traditionnel du Nord-Ouest.

- Le MRC

C'est le premier parti d'opposition au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. En effet, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun a obtenu un électorat de 14,23 %, ce qui lui a permis d'occuper la deuxième place, la première revenant au RDPC. Le MRC voit officiellement le jour à l'issue de sa première convention du parti qui s'est tenue à Yaoundé du 29 au 30 septembre 2012⁴³. Le parti a fait son entrée à l'Assemblée Nationale en 2013 avec un siège, après les élections législatives. Cependant, il a boycotté les élections législatives et régionales de 2020, ce qui a pour conséquence directe la perte de son siège à l'assemblée nationale.

Il est important de souligner que le MRC est un mouvement qui tient ses origines du Mouvement Républicain Populaire. Maurice Kamto, son leader, ex-ministre sous la

⁴³ Elections législatives de 2013, http://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/lignes_directives_européennes.pdf consulté le 25 mai 2022 à 18h22mn.

présidence de Paul Biya, dans une interview accordée à Jeune Afrique en août 2012 disait à ce sujet que :

Le MRC est une transformation d'un parti existant, le Mouvement Républicain Populaire dirigé par Alain Fogué, en une nouvelle formation regroupant plusieurs autres, ainsi que des organisations de la société civile et différentes personnalités de premier plan. Parmi les partis qui composent le MRC, on trouve également le Mouvement Républicain (MOREP) de Fabien Assigna ou encore le Parti du Peuple Démocratique (PPD) de Lazare Soub⁴⁴.

Son projet politique est de représenter une véritable alternative au pouvoir du RDPC en même temps d'incarner une opposition consciente des attentes du peuple camerounais et réussir l'alternance au pouvoir. Le parti se veut de proposer une alternative au Cameroun, celle de trouver des solutions concertées au problème de vivre ensemble au Cameroun en étant attentif aux réclamations des compatriotes de la partie anglophone du pays.

La forte popularité de ce parti a été acquise au lendemain de l'élection présidentielle de 2018, lorsque son président, a annoncé sa victoire avant même la proclamation des résultats. Finalement, la cour constitutionnelle a confirmé la réélection du leader du RDPC pour un septième mandat.

- L'UNDP

Le parti voit le jour le 25 mars 1991 avec pour membres et sympathisants entre autres les personnes suivantes : Bello Bouba Maigari et Hamadou Moustapha. Bouba Bello Maigari a finalement occupé la présidence du parti jusqu'aujourd'hui. Il a été ministre sous Ahidjo et ministre actuellement sous Biya. Son parti à la base, recrute en majorité les partisans issus des trois régions septentrionales que sont : l'Adamaoua ; le Nord et l'Extrême nord notamment les Islamo-peuls par opposition aux Kirdis (**LABROUSSE**, 1984).

En 1995, quatre ans après sa création, une crise éclate au sein du parti, opposant comme les fils d'une même famille socio-culturelle (**ABOUNA**, 2011), ce qui a débouché à l'éclatement du parti en deux groupements politiques avec la création le 31 août 1995, de l'Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP). Hamadou Moustapha en devient le président. Plus tard, au cours des années 2000, Issa Tchiroma Bakary, un autre fils de la région qui était resté à l'UNDP, renonce au parti et crée le sien, le Front National du

⁴⁴ Clarisse Juompan-Yakam, interview du 16 août 2012.

Salut (FNS). Cet état de chose montre les limites de ce parti à pouvoir constituer une véritable opposition, compte tenu des querelles intestines entre les frères du même village. Cela laisse penser que si déjà au sein de ce parti politique, des difficultés d'entente subsistent entre les frères du même village, ce n'est pas en s'associant à d'autres partis que l'entente se fera prévaloir.

Ce parti dans sa constitution a eu pour leitmotiv la revendication de l'héritage d'Ahmadou Ahidjo, premier président du Cameroun (**LABROUSSE**, 1984). Seulement, suite aux jeux de positionnement, cela à partir des alliances avec le RDPC, parti au pouvoir, sa qualité de parti d'opposition semble être remise en cause par le public. Certains experts des questions politiques soulignent même que le maintien de l'UNDP au gouvernement, est lié à l'alliance que les deux partis ont noué.

- UDC

L'UDC a été créé le 26 avril 1991 par Adamou Ndam Njoya, un Bamoum ancien ministre sous Ahidjo. Ce parti a la particularité de recruter ses militants dans le département du Noun, dont est originaire le président (**ABOUNA**, 2011). Il a eu le mérite de consolider une base politique et une représentativité conséquente à l'assemblée nationale du Cameroun. En effet, trente ans après sa création, le parti demeure l'un des principaux opposants politiques au RDPC au regard des scores enregistrés à l'issue des élections municipales et législatives du 09 février 2020 (04 députés à l'assemblée nationale et 06 communes dans le Noun)⁴⁵. Les résultats des élections législatives et municipales du 21 janvier 1996 ne restent pas à l'écart, le parti avait sept des huit communes du Noun. La même expérience s'est réalisée le 17 mai 1997 lorsqu'il obtenait 05 députés à l'Assemblée Nationale.

L'UDC a participé à quatre élections présidentielles sur les cinq qui ont été organisées depuis 1992⁴⁶. Le parti a eu le mérite d'être classé 4^e en 1992 avec 3,6% des voix. En 1997, l'UDC décide de boycotter les élections. En 2004, il obtient 4.48% des voix et en 2018, il detient 1,78% des suffrages universels.

Relativement à la question de l'opposition au Cameroun, Adamaou Ndam Njoya avait affirmé, suite à la coalition de l'opposition qui s'était formée autour de lui pendant les

⁴⁵Newselections-9-fevrier-cameroun, <http://www.cameroonvoice.com>, consulté le 28 avril 2022 à 10h14mn.

⁴⁶Union-democratique-du-cameroun, <http://www.wikipedia.org>, consulté le 2828 avril 2022 à 10h25mn.

élections de 2004 et de 2011, que : « si chaque parti de l'opposition avait un fief et l'entretenait comme l'UDC, le RDPC serait déjà tombé ».

Depuis 2020, date de la perte de son leader Adamou Ndam Njoya, cette formation politique fait l'objet d'une certaine tension dont la cause réside sur une divergence de points de vue et une difficulté d'entente entre les membres du parti. La démission de l'un de ses vice-présidents, Cyrille Sam Mbaka en est une conséquence. La présidence, actuellement, est assurée à titre intérimaire par Hermine Ndam Njoya, maire de Fouban et ancienne député à l'assemblée Nationale.

- UPC

Le parti existe depuis le 10 avril 1948 et a fait l'objet d'une ré-législation au cours des années 1990 (NGUIME, 2010). Ses principaux leaders historiques sont entre autres : Felix-Roland Moumié et Ruben Um Nyobe. Le premier a été président et le second secrétaire. Mais c'est ce dernier, du fait de l'essentiel des pouvoirs, fût le plus en vue, car les textes organiques de ce parti font du secrétaire général la personnalité la plus importante. Dans son ouvrage, *le pouvoir de l'ethnie, une introduction à l'ethnocratie*, ABOUNA (2011 : 95), souligne la monopolisation de l'UPC par une ethnie à savoir les Bassas. Il précise à cet effet que :

Du fait de son importance, la fonction de secrétaire général est monopolisée par l'ethnie à laquelle appartient l'UPC à savoir les Bassas. Ruben Um Nyobe, premier secrétaire générale de l'UPC à sa ré-législation en 1948, était Bassa. Augustin Frederick Kodock, Secrétaire Général de l'UPC à sa ré-législation en 1991 est aussi Bassa. Plusieurs autres personnes ayant occupé cette fonction et de réclamant de l'UPC étaient des Bassas.

L'auteur (2011 : 95), ajoute que :

Pour diverses raisons, l'UPC a connu depuis les années 90 des problèmes internes qui ont débouchés à son éclatement en cinq ethnies. L'UPC « K », celle de Augustin Frédéric Kodock, l'UPC « H », celle de Henri Hogbe Nlend, l'UPC « Fidèle » de Samuel Mack Kit. Le MANIDEM de Anicet Ekane et le Mouvement National de Charly-Gbriel Mbock.

On peut ainsi comprendre que l'UPC a considérablement perdu au fil des années, sa qualité d'opposant politique au sens strict du terme, contrairement à la période des indépendances. La situation de mésentente au sein du parti constitue une réelle faiblesse.

- PCRN

Le Parti Camerounais pour le Réconciliation Nationale (PCRN) est créé le 14 février 2003. Ce parti, est depuis mars 2020, du fait de l'obtention de cinq sièges à l'Assemblée Nationale, considéré comme la troisième représentation politique au Cameroun. Il a comme président national Cabral Libii qui a été élu le 19 mai 2019, lors de la tenue du premier congrès du parti ayant eu lieu à Guidiguis, arrondissement situé dans la région de l'Extrême-nord. Le parti a participé aux élections législatives et municipales du 09 février 2020 et a fait une brillante prestation : 7 communes, plus de 200 conseillers municipaux et 05 sièges à l'Assemblée Nationale.

Les missions de ce parti politique sont entre autre : accompagner les peuples dans leur processus de démocratisation et d'émancipation politique en aidant à mettre en place des conditions d'élections transparentes, libre et crédibles ; mettre l'humain au centre de leurs préoccupations afin qu'il libère les énergies pour le bien-être et l'épanouissement de tous ; s'engager à la sauvegarde des libertés fondamentales inscrites dans la constitution du Cameroun, et en respectant le principe de laïcité des Etats ; enfin favoriser, promouvoir, encadrer les initiatives de la Diaspora et le soutien des collectivités locales dans leurs projets liés à l'accélération de la décentralisation.

Nonobstant les actions salutaires de ce parti dans l'animation du jeu politique au Cameroun, ce parti rencontre des problèmes internes qui fragilisent son fonctionnement. En effet, plusieurs responsables et élus locaux appartenant à cette formation politique, ont eu à démissionner de leurs fonctions. C'est le cas par exemple de Me Boog, avocat au barreau du Cameroun et 1^{er} adjoint au maire de Ngog-Mapubi, qui s'est retiré avec pour motif qu'il « ne saurait cheminer avec une grégaire d'amateurs, ou calomnies, médisance et impostures ont élu domicile »⁴⁷. En 2021, plusieurs militants de cette formation politique sont de même partis notamment Samuel Batambock, Koumayep Isabelle et Ngo Madeleine. Les militants dénoncent « une relation incestueuse avec le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais ». Ces derniers affirment qu'il s'agit d'une décision sage en ces termes : « Monsieur le président national, nous avons pris la lucide décision de mettre un terme à notre militantisme au vue de tant de torchons, de chiffons et de brouillons érigés en mode de gestion du PCRN en Sanaga maritime et ailleurs »

⁴⁷ Eric Adjouta, cameroun : un maire démissionne du PCRN de Cabral Libii publié le 14 décembre 2021 à 8h20 dans <http://237actu.com>.

Ils ajoutent en disant :

Les actes de déstabilisation des quelques acquis que le parti a pu engranger, par les personnes à la maturité politique approximative, douteuse et dont les méthodes cyniques aident à l'encrage du parti au pouvoir par la promotion de leurs éléments les plus habiles partout où les populations d'électeurs les ont désavoués, comme à Pouma et à Dizangue, constituent les raisons de notre désaveu au leadership de soustraissance dont est victime la Sanaga Maritime⁴⁸.

1.1.1.2. Les partis d'opposition de seconde zone

Il s'agit des partis politiques dont les discours ne suscitent pas une grande adhésion des populations et qui le plus souvent, pour avoir une certaine visibilité, sont obligés de s'appuyer sur des partis à forte popularité.

WOWE⁴⁹, historien à l'Université de Maroua, s'exprime sur cet aspect en ces mots :

Vous pouvez observer, les discours de Momo, de Baonla n'émeut personne par ce que ces partis n'ont pas une forte popularité. L'opportunisme politique ne signifie pas seulement vouloir avoir un poste dans le gouvernement ou encore bénéficier des bonnes grâces du système, mais plutôt un moyen de se rapprocher des partis à forte popularité dans l'optique d'augmenter sa cote de popularité. Lorsque Cabral tient par exemple un discours, ces derniers se précipitent dans l'espace public pour dire qu'ils soutiennent Cabral. L'objectif caché de ce soutien est l'augmentation de leur côte de popularité.

SALATOU⁵⁰, historien au sein de la même Université :

L'opportunisme n'est pas seulement du côté du parti au pouvoir. Un parti qui veut avoir une côte de popularité et qui sait que le principal challenger c'est le parti au pouvoir, peut se rapprocher du meilleur parti d'opposition pour se faire un nom et atteindre ses objectifs. Il ne faut pas seulement voir l'opportunisme entre les partis d'opposition et le parti au pouvoir, mais aussi entre les partis d'opposition, la recherche de la visibilité étant en premier plan. Un parti peut être opportuniste en se rapprochant du MRC. Il y a des partis qui vont dire que nous faisons l'alliance, une coalition pour la libération, nous sommes avec le MRC, le simple fait de tenir ces discours leur ajoute une cote de popularité. Ils peuvent s'asseoir avec Kamto, Bouda Bello ou Cabral pour discuter, ce qui lui donne une certaine visibilité.

⁴⁸ Plateforme de partages sur le Cameroun-sanaga Maritime, consulté le 30 mai 2022 à 14h50mn.

⁴⁹ Entretien du 25 mars 2022, à 17h05mn.

⁵⁰ Entretien du 26 mars 2022, à 12h27mn.

Notons que le Cameroun compte plus de 300 partis politiques, cet effectif rend compte d'une prolifération des formations politiques dans le pays. Si l'on soustrait les partis politiques à forte popularité que nous avons cités plus haut, la quasi-totalité des formations politiques au Cameroun rentre dans ce que **OLINDA** (2003) a appelé « les partis politiques opportunistes » pour faire allusion à des formations politiques en quête d'une identité dans l'espace politique.

Toutefois, l'opportunisme politique ne doit pas seulement se voir dans le sens de la quête d'une identité politique à partir des formations politiques populaires. Il peut également être appréhendé sous l'angle d'une quête des bonnes grâces du système. **LABROUSSE** (1984 : 71) s'exprimait d'ailleurs sur cette question :

Pour bien cerner le contexte politique du Cameroun, il faut comprendre le comportement des partis politiques d'opposition. Le MDR, l'UPC et l'UNDP sont des partis très conciliants depuis 1992 avec le régime Biya et participent au gouvernement de large union dans le cadre de la démocratie apaisée dont peut se vanter le régime RDPC.

1.1.1.3. L'opposition politique camerounaise en posture de déclin progressif

Plusieurs raisons évidentes expliquent le déclin de l'opposition au Cameroun. Le politologue **NYAMDING**, souligne à cet effet que :

L'opposition s'auto neutralise entre eux, pour preuve vous pouvez voir les positions de Cabral Libi qui est candidat à l'élection Présidentielle et l'acharnement qu'il a vis-à vis de monsieur Kamto, qui est lui aussi candidat à l'élection présidentielle. Et puis à coté on a une opposition complètement éclatée qui polarise la méfiance de plus en plus du peuple sur elle⁵¹.

Pour **KWEMLEMO**, secrétaire national à la communication du SDF, la faiblesse de l'opposition au Cameroun est due à l'action du parti au pouvoir qui détient et maîtrise tous les rouages du processus électoral, ce qui rend favorable sa réélection à chaque élection que ce soit l'élection législative, municipale ou présidentielle. Il affirme de ce fait que :

L'opposition est à chaque fois perdante par ce que la démocratie est perdue au Cameroun. Monsieur Paul Biya prend toutes les mesures électorales dans ce pays, les membres d'Elecam, l'organe chargé de l'organisation des élections sont désignés par M. Biya. Il en est de même du ministre de l'Administration territoriale qui est très loyal au Président

⁵¹ Opposition camerounaise en posture de déclin progressif, <http://www.voafrica.com.cdn.amproject.org> consulté le 20 mars 2022 à 16h28mn.

de la République. C'est tant de raison qui peuvent impacter négativement le scores des partis d'opposition⁵².

Il est clair que la faible représentation des partis d'opposition s'est accentuée aux élections législatives de 2020 et au sein des exécutifs communaux. Selon **YAYA**, membre du bureau politique de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), deux facteurs jouent de plus en plus en défaveur de l'opposition Camerounaise. Il pense que :

Les partis d'opposition ne sont pas suffisamment appuyés par le peuple, voilà pourquoi la démocratie n'avance pas dans notre pays. L'alliance entre partis d'opposition reste nécessaire pour gagner une élection, notamment majeure comme la présidentielle. Le pouvoir est entrain de tout mettre en œuvre pour empêcher cette alliance⁵³.

S'il est vrai que l'opposition a besoin du soutien du peuple pour mieux s'exprimer sur la scène politique, il n'en demeure pas moins vrai que la désunion dont elle fait l'objet constitue un réel frein à son action sur le terrain. **ABEGA**, ex militante du Mouvement Alternance 2018, ne croit plus à une quelconque synergie des actions de l'opposition dans ces propos :

Il y a certains avantages que confère la constitution lorsqu'un parti présente son candidat à la présidence. On a constaté que beaucoup de leaders de partis d'opposition ne veulent pas que ces avantages soient noyés dans l'opposition unique formée par la coalition. Nous avons rencontré plusieurs de ces leaders qui ont refusé l'idée d'une candidature unique. Tout le monde qui est président de son parti veut devenir président du Cameroun⁵⁴.

Il est aussi important de souligner qu'en 1992, l'opposition politique camerounaise avait obtenu 92 sièges sur 180. Mais comme elle était embrigadée dans les querelles intestines, certains partis tels l'UPC et le MDR ont fait un revirement de leur siège à la faveur du RDPC.

En résumé, on peut comprendre qu'il y a au Cameroun, une opposition qui agit en rangs dispersés.

⁵² Entretien du 15 février 2022 à 10h20mn.

⁵³ Entretien du 28 mars 2022 à 15h48mn.

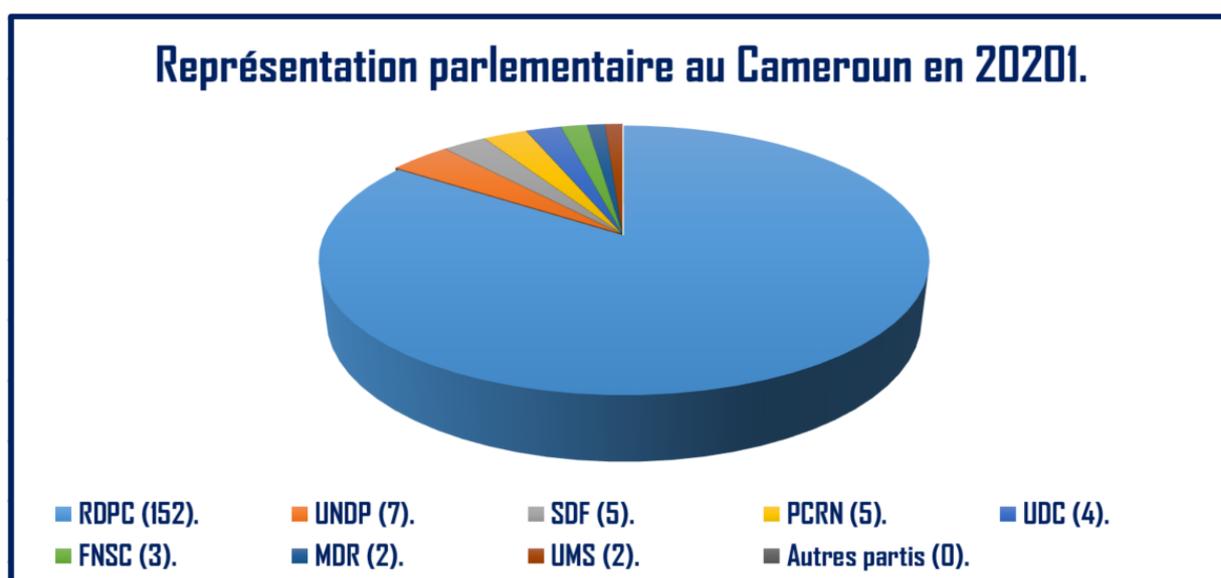
⁵⁴ Entretien du 14 mars 2022 à 10h32mn.

1.1.2 Le parti majoritaire au pouvoir

Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais est le parti politique au pouvoir. Il a été créé le 24 mars 1985 à Bamenda et a pour emblème une flamme ardente sur fond bleu. Le parti tire ses origines de l'Union Nationale Camerounaise (UNC), ancien parti État créé sous l'ancien président du Cameroun Ahmadou Ahidjo. Il est le parti politique qui jouit d'une grande représentation parlementaire. Les résultats aux différentes élections législatives confirment cet état de chose. Par exemple aux élections législatives du 9 février 2020, sur 180 sièges en lice, le RDPC en a remporté 152, selon les résultats définitifs rendus public par le conseil constitutionnel suite à la réorganisation des élections partielles dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du fait de l'invalidation des résultats dans certaines circonscriptions de ces régions

Tableau 1: représentation parlementaire au Cameroun en 2020⁵⁵.

Partis politiques	Nombre de sièges
RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais)	152
UNDP (Union National du Peuple Camerounais)	7
SDF (Social Democratic Front)	5
PCRN (Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale)	5
UDC (Union Démocratique du Cameroun)	4
FNSC (Front pour le Salut National du Cameroun)	3
MDR (Mouvement pour la Défense de la République)	2
UMS (Union des mouvements Socialistes)	2
Autres partis	0



⁵⁵ Représentation parlementaire au cameroun, <http://fr.m.wikipedia.org> consulté le 15 mai 2022 à 13h12mn.

La particularité de ce parti réside aussi sur sa capacité à présenter sa candidature sur toute l'étendue du territoire. (LABROUSSE, 1984 : 73) précisait à cet effet que :

Seul le RDPC arrive à présenter des candidatures dans toutes les circonscriptions électorales. Bien plus, à part quelques partis d'opposition, plusieurs formations politiques proposent des candidats seulement dans une ou deux circonscriptions dont sont généralement originaires leurs leaders respectifs.

1.2. Les activistes politiques

Ici, nous définirons ce qu'on entend par activisme politique avant d'en présenter quelques cas au lendemain de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun.

1.2.1 Définition

L'activisme politique est défini d'après le **PETIT ROBERT** (2003), comme un engagement politique privilégiant l'action directe. Il s'agit aussi d'une forme de militantisme dont l'une des modalités est de braver la loi, s'agissant des actions qui peuvent être considérées comme violentes.

1.2.2 Des cas d'activisme politique en 2018

Lors de l'élection présidentielle de 2018, un mouvement au sein de la diaspora, connu sous le nom de brigade anti-sardinard, a été présente dans l'espace public au Cameroun. **TCHAPTCHET**, porte-parole de ce mouvement, a précisé que :

Sa mission, est de lutter contre l'autoritarisme politique au Cameroun, les injustices sociales, en particulier celles faites aux femmes et aux enfants. Ce mouvement se veut de mobiliser en priorité les femmes mais aussi des militants panafricanistes venant des plusieurs horizons⁵⁶.

Elle poursuit en ces termes : « la BAS regroupe les combattants de la diaspora camerounaise, qui apporte leur soutien contre une tyrannie qui dure depuis trente-six ans ». Elle dit vouloir poursuivre cette lutte au péril de sa vie en affirmant que : « la patrie ou la mort, nous vaincrons ». Son camarade de lutte, connu sous le pseudonyme de Calibri Calibro soutient cette détermination. L'interpellation de Macron, président français, lors de la visite du Salon de l'agriculture français, au sujet de l'accusation de Paul Biya, comme auteur du génocide et de violation des droits de l'homme au Cameroun explique cet état de chose.

⁵⁶ Page facebook, brigarde anti-sardinard consulté le 28 avril 2022 à 14h11mn.

Elle ajoute que : « L'expression Brigarde Anti Sardinard (BAS), tire son origine des sardines et des pains généralement distribués aux militants lors des meetings politiques du parti au pouvoir ». Il s'agit en effet d'un mouvement dont l'ampleur va de plus en plus croissant, au regard des actions menées notamment les discours produits sur les réseaux sociaux lors de la dernière élection présidentielle au Cameroun.

Parmi les actions menées, on peut citer : la manifestation de la BAS lors du séjour de Paul Biya à Genève, en Suisse ainsi que l'appel à la protestation de la victoire de Paul Biya. Lors de son séjour en Genève par exemple, **Hilaire DJOUMESSI**, porte-parole de la BAS, soulignait lors des dites manifestations que :

Il vient se faire soigner à Genève. En 40 ans, il n'a pas songé de mettre sur pied un seul hôpital pour le bien-être de tous les Camerounais. Il n'est pas concevable que, malgré la situation de crise qui sévit au Cameroun, avec les prisonniers politiques, la corruption, Paul Biya se dirige vers la Suisse pour avoir des soins⁵⁷.

Aussi, ce mouvement a eu à lancer un appel au boycott des artistes soutenant Paul Biya lors de l'élection présidentielle de 2018. À titre d'illustration, on peut citer Emmanuel Kemta, membre du Collectif des Organisations Démocratiques de la Diaspora Camerounaise (C.O.D.E), fondé par Brice Nitcheu, activiste politique de la Diaspora, qui s'insurgeait contre le soutien apporté par ces artistes alors que « le pays souffre avec un homme au pouvoir depuis trente-six ans ». Bon nombre d'artistes camerounais ont été victimes de cet appel au boycott, notamment la chanteuse de Bikutsi K-Tino, qui a vu son concert annulé à Paris alors qu'il était déjà programmé ; Ben Decca, qui n'a pas pu tenir son concert à Paris à l'occasion de ses trente-cinq ans de carrière ; Coco argentée, qui a vu son concert annulé en Allemagne.

En effet, cette situation nous rappelle le boycott que certains artistes camerounais avaient été victimes dans les années 1990 au Cameroun notamment Anne Mari Nzié et feu Lapiro de Mbanga⁵⁸.

Le doctorant Moussa Njoya à l'Université de Yaoundé II pense que : « cette manière de faire survient quand le débat politique se cristallise, à tel enseigne que certains ont le sentiment que la démocratie est en péril et que l'alternance ne peut pas passer par la voie des élections ».

⁵⁷ Page facebook, brigarde anti-sardinard consulté le 28 avril 2022 à 14h15mn.

⁵⁸ L'actualité-au-cameroun, <http://information.tv5monde.com>, consulté le 10 mars 2022 à 11h45mn.

SECTION 2 : LES DIFFERENTES FORMES DE DISCOURS PRODUITS ET LEURS MANIFESTATIONS DANS L'ESPACE PUBLIC

L'élection présidentielle de 2018 au Cameroun a été marquée par une prolifération des formes de discours dans l'espace public. En effet, ces discours tirent leur fondement sur la capacité manipulatrice des acteurs, ceci en fonction des objectifs et des buts visés par ces derniers.

2.1 Les formes de discours

Dans cette partie, nous mettrons un accent sur deux principales formes de discours politiques qui ont surfé sur l'espace public depuis l'élection présidentielle de 2018 à ces jours à savoir : les discours à tendance radicale et les discours à tendance haineuse.

2.1.1 Les discours à tendance radicale

La radicalisation constitue un processus social dynamique qui se caractérise par la critique et la rupture du contrat social et l'adoption d'attitudes et de positions extrêmes (LAFAYE, 2017). Elle s'exprime par le basculement vers une idéologie extrémiste qui peut amener l'individu à engager une action violente en général pour contester un ordre établi.

En situation de malaise identitaire, certains individus cherchent parfois des réponses et des moyens de reconnaissance ou de réparation devant une condition qu'ils perçoivent comme injuste et nécessitant d'être renversée. Dans les milieux où se situe l'individu, l'importance des facteurs de protection ou, au contraire, de vulnérabilité peut influencer la perception du monde et favoriser ou non l'adhésion de la personne à certains discours radicaux et certaines réponses légitimant la violence. L'exemple du printemps arabe marqué par une série de contestations populaires, d'ampleur et d'intensité très variable en est une illustration.

Les discours de radicalisation dans ce travail renvoient à des discours liés à l'engagement radical des acteurs qui les produisent. En effet, il est courant de nos jours, dans les médias ainsi que les discours politiques, d'observer que l'appartenance à un groupe qualifié de radical, tout comme l'usage de la violence politique, procède d'un basculement (ERSLEV, 2015), l'acteur producteur tombe dans cette violence ou dans l'idéologie qui le conduit. Seulement, lorsqu'on observe rigoureusement le profil des acteurs, on peut percevoir que la radicalisation repose sur une construction progressive (GOLLOWALD et GAITI, 2006).

Au cours des dernières décennies, les études qui traitent des processus de radicalisation au Cameroun, comme partout ailleurs mettent en évidence une sociologie de type interactionniste (rapport interactionnistes entre les acteurs qui les produisent). **LAFAYE** (2017), souligne qu'on peut observer une substitution de la prise en compte du pourquoi de l'engagement au profit du comment, délaissant les causes générales de cet engagement pour aborder les des phénomènes processuels d'une radicalisation ne procédant pas à pas, conformément au modèle séquentiel de **BEKER** (1985). Depuis 2013, le terme radicalisation est une notion qui a envahi le vocabulaire politique et médiatique français (**LAFAYE**, 2018) pour mettre en évidence la violence politique de certains acteurs dans le champ politique.

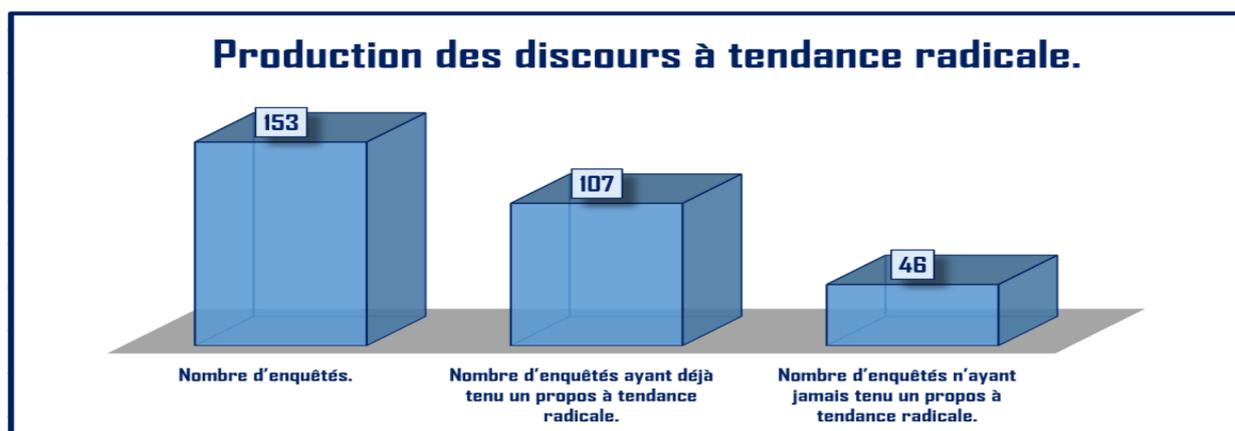
Dans cette partie, nous nous intéresserons à la tendance radicale des discours dans l'espace public au Cameroun au lendemain de l'élection présidentielle de 2018 pour parler de la violence verbale des acteurs politiques.

2.1.1.1 les discours à tendance radicale des partis d'opposition vis à vis du parti au pouvoir

Les données d'enquêtes mettent en évidence des discours à tendance radicale des militants des partis politiques d'opposition dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. En effet, sur un échantillon de 153 répondants militants issues de 10 formations politiques d'opposition, 107 estiment avoir tenu un propos à tendance radicale vis-à-vis du parti au pouvoir. 57 précisent avoir tenu le discours « il doit partir », 30 « ça en est de trop » et 20 « on n'en veut plus ». Une analyse des résultats obtenus rend compte de la volonté de l'opposition de voir le président en exercice quitter le pouvoir. Cela peut aussi s'expliquer par une politique partisane des enquêtés, qui pour des raisons d'appartenance à une formation politique de l'opposition, veulent voir un responsable de leur parti occuper le siège présidentiel plutôt que le président en exercice Paul Biya.

Tableau 2 : Production des discours à tendance radicale

Nombre d'enquêtés	Nombre d'enquêtés ayant déjà tenu un propos à tendance radicale	Nombre d'enquêtés n'ayant jamais tenu un propos à tendance radicale
153	107	46



Source : enquête de terrain, mars 2022.

Cette volonté de voir Paul Biya laisser le fauteuil présidentiel est aussi mis en exergue à parti des discours de certains responsables de partis d'opposition. A titre d'illustration, on peut citer **OLIVIER BIBOU NISSACK**, porte-parole de Maurice Kamto, qui après l'élection présidentielle de 2018, demande à Paul Biya de démissionner dans ces propos : « partez ! Partez ! »⁵⁹. Sa correspondance manuscrite consultée sur sa page facebook en dit davantage :

Première lettre ouverte à Paul Biya, Président National du RDPC (seule charge légitime qu'il occupe actuellement). Monsieur le Président National, je viens très respectueusement par la présente vous dire que vous devez partir en démissionnant d'un fauteuil que vous occupez uniquement du fait des fraudes et irrégularités inacceptables, même par vous, ont été mise en œuvre. Bien entendu, je parle ici du fauteuil présidentiel d'Etoudi. Ce départ est d'autant plus indispensable que vous laissez les bases fondamentales de la nation camerounaise se détruire en laissant prospérer la guerre fratricide du NOSO, et l'impéritie électorale du fait d'un système électoral foncièrement inique et injuste tel qu'il est. Partez ! Partez ! Partez ! »

TAJO, activiste camerounais et partisan du MRC, écrit sur sa page officielle sur facebook : « peuple Camerounais, le mali, l'Algérie et le Soudan vous parlent. Paul Biya doit partir. Fini la dictature en Afrique et au Cameroun. Je suis prêt ».

2.1.1.2. Les discours à tendance radicale au sein des partis d'opposition

Les données des enquêtes mettent aussi en évidence des discours à tendance radicale au sein même des partis d'opposition. En effet, sur un échantillon de 153 militants de parti d'opposition, 85 estiment avoir tenu des propos radicaux au sein de leurs partis respectifs. Les

⁵⁹ Page facebook, Olivier Bibou Nissack, consulté le 30 mai 2022 à 17h49mn.

motifs de cette radicalisation résident principalement sur le fait que ces derniers pour la plupart, n'ont généralement pas la possibilité de s'exprimer et dès lors que l'opportunité se présente, tiennent des propos à tendance radicale. L'absence d'une bonne et grande culture politique ainsi que l'impression de ces derniers d'être abusé, pourraient expliquer cet état de chose. En effet, les militants se plaignent de faire le grand travail et de ne pas en récolter les fruits. L'un d'eux s'exprime à ce sujet : « Lors d'un événement politique, quand il y a des prises de paroles, c'est le délégué envoyé par le parti ou le chargé de mission qui les prend au détriment du militant de base qui a travaillé continuellement pour la cause du parti »⁶⁰. Un autre affirme : « j'ai décidé de quitter mon parti le MRC, par ce que Kamto ne nous a pas écouté, il a refusé d'aller aux élections municipales et législatives de 2020 »⁶¹.

2.1.2 Les discours haineux et la formation des groupes antagonistes intra-communautaires

En dehors des discours à tendance radicale, les discours haineux ont également surfé dans l'espace public au Cameroun lors de l'élection présidentielle de 2018. En effet, les conflits au sujet de l'élection présidentielle de 2018 continuent de peser sur la vie politique au Cameroun. Cette situation a eu pour conséquence la multiplication des discours haine et ou d'incitation à la violence.

L'aggravation de la pression politique au Cameroun a contraint les responsables politiques à recourir aux réseaux sociaux pour faire passer leurs messages et exprimer leurs opinions. S'il est vrai que la liberté d'expression s'est accrue avec l'avènement des réseaux sociaux, il n'en demeure pas moins vrai que ces derniers ont favorisé la prolifération des discours haineux sur la toile. Des activistes, des responsables de partis politiques, des membres de la société civile, les utilisent pour manipuler l'opinion, aggraver des conflits ethniques et inciter à la violence.

La diversité ethnique et culturelle du Cameroun, très souvent rattachée à la richesse, a présenté quelques limites lors de l'élection présidentielle de 2018. Que ce soit avant, pendant et après ladite élection, des tensions intertribales sous fond de lutte politique ont meublé le champ politique au Cameroun (BOBENA, 2021). La déclaration de victoire du Candidat Kamto, classé deuxième selon le conseil constitutionnel et les troubles qui en ont suivi, ont

⁶⁰ Entretien du 17 mars 2022 à 16h40mn.

⁶¹ Entretien du 18 mars 2022 à 10h20mn.

mis en exergue le problème d'ethnisation du pouvoir au Cameroun. Le leader du MRC, pense d'ailleurs que le référentiel conflictuel à partir duquel se nourrit haine contre lui est l'appartenance à l'ethnie bamiléké. La déclaration de son identité, dans ses premiers mots, devant le Conseil constitutionnel met en exergue cet état de chose. L'auteur s'exprime en ces termes : « suivant notre nomenclature ethnique au Cameroun, je suis Bamiléké ». Une analyse de ces termes souligne les stigmates fixés sur le « moi » porteur de la parole politique et du peuple Bamiléké qui définit désormais l'identité social et politique de ce dernier.

Aujourd'hui, de nombreux observateurs, intellectuels, soulignent le conflit de lutte au pouvoir au Cameroun entre deux groupes ethniques respectifs que sont les Bulu et les Bamiléqués, respectivement originaires du Sud et de l'ouest. L'usage des expressions telles que : « si pour être bulu, il faut passer un concours, dites-moi quel concours alors, je veux passer pour devenir moi aussi bulu » par Maurice Kamto, pose le problème de la haine tribale au Cameroun.

On peut de même observer dans les médias, des vidéos, images et messages qui rendent compte de cet état de chose. Sur la page Facebook, « Paul Biya doit partir », on peut ainsi lire les propos suivants : « le roi fainéant doit partir pour un Cameroun nouveau » ; « le dictateur doit être capturé » ; « Paul Biya, le dernier ambazonien », « Paul Biya, le pillard doit partir et ce, par tous les moyens ». On assiste ainsi à une dérive verbale sur les réseaux sociaux. Les nouvelles techniques de l'information et de la communication offrant plus de libertés aux individus de s'exprimer.

Image 1 : message haineux



Source : page facebook, « Paul Biya doit partir », consulté le 1^{er} mai 2022 à 15h10mn.

2.2 Les caractéristiques/ manifestations des discours politiques dans l'espace public au Cameroun

Elles résident essentiellement sur les constructions langagières, la formation des groupes antagonistes intercommunautaire ainsi que des mouvements d'appel à l'insurrection.

2.2.1. *les constructions langagières*

Les constructions langagières sont l'une des caractéristiques des discours dans l'espace public au Cameroun depuis l'élection présidentielle de 2018. En effet, on a vu se développer dans le champ de la sémantique lexicale politique du Cameroun, des constructions langagières qui rendent compte d'une certaine querelle politique entre certains groupes ethniques engagés dans la conquête du pouvoir. **BLANCHET** (2017), démontre à partir d'une analyse des agencements des mots dans les discours politiques, comment le pouvoir politique manipule l'opinion à travers l'usage des mots ayant des sens non explicites. L'auteur souligne que « le pouvoir s'exerce en diffusant, si possible subrepticement, des sens implicites, des préjugés tapis dans certains mots, qu'on fait avaler aux citoyens, comme un comprimé noyé dans la mie du pain ».

Ainsi, une analyse des discours des acteurs politiques dans l'espace public camerounais met en lumière des mots conducteurs servant à véhiculer des idées d'endoctrinement discret d'une idéologie sournoise (**BLANCHET**, 2017). Des mots tels que « tontinards et sardinards », « biyamérounais », « kamtalibans » « ethnofascistes » employés dans l'espace public, peuvent rendre compte de cet état de chose.

Le néologisme « sardinard » est l'œuvre du journaliste **CHOUTA**⁶². L'auteur associe la création de ce concept à la pratique méprisante du système de gouvernance du parti au pouvoir. Il pense que le RDPC asservit volontairement les couches sociales par un mécanisme de clochardisation visant à instaurer un système de gouvernance basé sur la faim. Les populations, lors des manifestations, alors maintenues dans un état de famine, se voient offrir du pain et une boîte de sardine. **MONO DJANA** (1985), développe une théorie de la gouvernamentalité au Cameroun appelé le sardinisme. Pour l'auteur, il s'agit d'un système de gouvernance basé sur les slogans dans lesquels le peuple se trouve soumis à deux forces contraires : la faim et la satiété. Il parle d'un équilibre inanitionique. Pour l'auteur, l'équilibre

⁶² De quoi les néologismes « sardinard » et « tontinard », <http://cameroonvoice.com>, consulté le 8 mars 2022 à 6h45mn.

inanonique est atteint lorsque l'individu, incapable d'assouvir par lui-même les besoins élémentaires, du fait de certaines mesures prises par les gouvernants, est neutralisé politiquement. Nombre de partisans du MRC utilisent ce néologisme pour désigner les Béti et les Bulu, qualifiés de corrompus et d'ethnies incapables de réussir sans le soutien du gouvernement.

Dans le groupe facebook « le Cameroun, c'est le Cameroun », le concept de sardinard est rattaché à « la tribu des médiocre » qui n'est rien d'autre, pour les membres de ce groupe, les bétis, et « tontinard » la tribu des travailleurs que sont les bamiléks. Les adeptes de ce groupe considèrent les Bamiléks comme le pilier économique du Cameroun et pensent que seul un président bamiléké peu résoudre le problème de chômage des jeunes au Cameroun.

Le néologisme « tontinard » est l'œuvre de l'universitaire **NGUINI**⁶³, pour faire allusion aux personnes appartenant ou supposées appartenir à la même aire culturelle que le président du MRC. Dans la logique de l'auteur, tous les militants du MRC seraient de la même aire culturelle que Kamto et opposés au parti au pouvoir. Le journal Anecdote, en son numero 960, page 3, traite Jean Kuete, SG du RDPC, de « traître de l'intérieur » pour signifier cet état de chose. Une analyse de ce néologisme permet de comprendre deux choses : il associe le président du MRC à son groupe ethnique d'appartenance, les Bamiléks et met en exergue l'imaginaire sociologique camerounais de la tontine associé à l'identité culturelle de ce groupe ethnique. Ainsi, pour mieux analyser explicitement le sens donné au concept de « sardinard », on peut citer en référence l'article de **LAMBERTON** (1960), qui souligne la problématique de l'alternance politique au Cameroun dans les années 90 à travers la construction d'un bouc émissaire : « les anglo-bamis ».

Le néologisme « tontinard » désigne ainsi les membres du MRC et tire son origine du mot « tontine », un système de cotisation non formel très répandu chez les Bamiléks. L'auteur de ce mot associe la tontine à la cupidité que la conscience collective (**DURKHEIM**, 1895) au Cameroun tant a attribué aux Bamiléks, du fait de leur place importante dans le monde des affaires.

Le « kamtalibanisme », « l'ethnofascisme » sont aussi des concepts qui ont vu le jour au Cameroun depuis l'élection présidentielle de 2018, pour qualifier le caractère clanique et

⁶³ De quoi les néologismes « sardinard » et « tontinard », <http://cameroonvoice.com>, , consulté le 8 mars 2022 à 6h50mn.

sectariste des personnes appartenant à ces idéologies. Une analyse du néologisme kamtalibanisme permet d'associer la création de ce concept au leader du MRC, à partir du préfixe « kamt ». Ces concepts sont l'initiative de l'Universitaire **NGUINI**⁶⁴. En effet, une consultation de la page facebook de l'auteur permet de mettre en exergue l'utilisation récurrente de ces néologismes, pour qualifier tous ceux qui épousent l'idéologie du MRC représenté par son leader.

Tout compte fait, les constructions langagières dans l'espace public au Cameroun peuvent s'expliquer à partir de la théorie des conflits. Les acteurs dans l'espace public, en fonction de la position qu'ils occupent dans ce « champ », produisent des discours.

2.2.2. Les mouvements d'appels à l'insurrection

Le terme insurrection est polysémique. Si l'on s'en tient à la définition que nous propose le **LITTRE**, l'insurrection renvoi à l'action de s'insurger, de se soulever contre un pouvoir établi en recourant à la violence. Il s'agit d'un soulèvement plus ou moins général contre l'autorité qui gouverne (**BEDEE**, 2017). Un mouvement est qualifié d'insurrectionnel quand il est de grande ampleur.

Dans le contexte de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun, de nombreux enquêteurs accusent le leader du MRC d'avoir entrepris des appels insurrectionnels en vue de renverser le parti au pouvoir (**FOUTE**, 2019). Ils prennent pour référence le saccage de l'ambassade de Paris qui selon eux, est une initiative du MRC à travers son leader. Aussi, estiment-ils que l'appel lancé par l'opposant Kamto, pour exiger le départ de Paul Biya, est un acte insurrectionnel visant à attaquer les institutions républicaines démocratiquement élues.

Pour René Emmanuel Sadi⁶⁵, porte parole du gouvernement Camerounais, « lorsque le but déclaré d'une manifestation est celui d'un lancement d'un mouvement insurrectionnel et le renversement des institutions démocratiquement élues, ladite manifestation ne saurait en aucun cas être considérée comme pacifique ». Le ministre Camerounais de l'Administration Territoriale, Paul Atanga Nji, lors d'un message daté du 14 septembre 2020, caractérisait les manifestations initiées par Kamto de « révolution d'abeilles », pour les assimiler à des soulèvements populaires insurrectionnels.

⁶⁴ Néologisme kamtalibanisme-ethnofascisme, <http://actucameroun.com>, consulté le 10 mars 2022 à 14h50mn.

⁶⁵ Communiqué gouvernemental n°024 du 15 septembre 2020.

Plusieurs chefs d'accusations ont été prononcés contre Kamto suite à ces manifestations. Ils lui ont été notifiés au cours d'une audition passée en date du 30 janvier dans l'enceinte du Groupement Spécial d'Opération (GSO) de Yaoundé. On lui reproche d'avoir occasionné des actes d'attroupement, d'insurrection, de rébellion en groupe, d'hostilité contre la patrie, de trouble à l'ordre public, d'incitation à l'insurrection, d'association de malfaiteurs et de complicité.

Le collectif de l'opposition (G20) accuse de même Maurice Kamto d'avoir occasionné une marche insurrectionnelle. Il condamne l'attitude du leader du MRC et de ses partisans qui selon ledit collectif, s'inscrit dans une logique qui ne respecte pas le principe démocratique.

Face aux accusations faites contre lui, notamment celles relatives aux actes d'incitation à l'insurrection, l'avocat constitué pour la défense du leader du MRC, **SOUOP** s'exprime en ces termes :

« Maurice Kamto a dénoncé le vandalisme des ambassades du Cameroun à l'étranger, il n'a jamais envoyé qui que ce soit casser une représentation diplomatique. Il ne connaît pas les auteurs de ces saccages. En revanche, il assume les marches pacifiques et maintient qu'il n'a enfreint aucune loi »⁶⁶.

Kamto, lors d'une sortie officielle a souligné que :

Les marches appelant au départ de M. Paul Biya ne sont pas des actes d'insurrection, de rébellion, de révolution ou d'hostilité contre la patrie, encore moins des actes terroristes, mais l'expression pacifique de l'exaspération face à un pouvoir, qui n'entend ni les supplications, ni les pleurs des populations qui souffrent atrocement dans un pays qui se fissure⁶⁷.

Certaines données renseignent sur une certaine désolidarisation au sein du parti. En effet, dans un texte publié dans les réseaux sociaux, le Secrétaire national aux droits de l'homme du MRC, s'est opposé à l'idée d'une quelconque insurrection du parti. Il a affirmé ne pas être d'accord avec des mouvements visant à descendre dans les rues afin de chasser par le recours à la force, le président Paul Biya. Ses écrits ont été les suivants :

Soyons sereins et confiants, demeurons des vecteurs d'union et non de division. Le Cameroun est grand, quel que soit ses gouvernants

⁶⁶ Franck Fouté, cameroun : l'opposant Maurice Kamto accusé d'incitation à l'insurrection, <http://www.jeuneafrique.com> consulté le 05 juin 2022 à 18h30mn.

⁶⁷ Cameroun : des manifestation appellent le départ de Paul Biya, <http://www.aa.com.tr> consulté le 08 juin 2022 à 10h22mn.

*d'aujourd'hui ou de demain, quel que soit ses détracteurs, ce qui nous rassemble est éminemment plus grand que ce qui nous divise. Pour les impatientes, n'oubliez pas que la révolution commence toujours quand se termine l'insurrection*⁶⁸.

Il a poursuivi son indignation en ces termes :

*Restons vigilants mais n'acceptons jamais les prophètes du ça gâte ça agate. Lorsque vous gâtez un vélo ou pire une sauce, sa restauration parfaite est rarement garantie. Faisons confiance à la république et ses valeurs, c'est le socle et le creuset de notre présent mais aussi de notre avenir commun. A défaut de penser à nos enfants, pensons au moins à nous*⁶⁹.

Une analyse des dynamiques discursives et langagières au sujet des mouvements d'appel à l'insurrection après l'élection présidentielle de 2018, permet de mettre en exergue le caractère conflictuel entre le MRC, parti d'opposition et le RDPC, parti au pouvoir. L'un lutte pour accéder au pouvoir et l'autre pour le conserver.

La première hypothèse spécifique a désigné prioritairement les partis politiques d'opposition, le parti au pouvoir ainsi que les activistes politiques comme les acteurs politiques producteurs des discours dans l'espace public après l'élection présidentielle de 2018. Au regard des données collectées dans cette étude, il apparaît clairement que ces derniers ont effectivement produit des discours dans l'espace public à partir de cette période. Ces discours qui peuvent s'expliquer à partir de la théorie des conflits, mettent en exergue la lutte pour le pouvoir entre les partis politiques au Cameroun. Aussi, l'espace public comme lieu d'expression desdits discours met en exergue la théorie de l'espace public mobilisée dans cette recherche. On peut ainsi à partir de ces données, confirmer notre première hypothèse spécifique.

Ce chapitre nous a permis de mettre en exergue les différents acteurs politiques qui produisent les discours dans l'espace public au Cameroun depuis l'élection présidentielle de 2018. Nous avons par ailleurs présenté les formes des discours qu'ils ont produit. Tout compte fait, nous devons comprendre que la production de ces discours répond à des enjeux précis qui feront l'objet du chapitre suivant.

⁶⁸ CamerounWeb, appel à l'insurrection : le directoire du MRC se déchire, la tension monte, <https://mobile.camerounweb.com> consulté le 06 juin 2022 à 21h36mn.

⁶⁹ CamerounWeb, appel à l'insurrection : le directoire du MRC se déchire, la tension monte, <https://mobile.camerounweb.com> consulté le 06 juin 2022 à 21h50mn.

CHAPITRE 4 : LES TENDANCES IDÉOLOGIQUES CONSTRUITES, ENJEUX DES ACTEURS ET IMPACT DES DISCOURS PRODUITS SUR L'OPINION

Le champ politique camerounais, lors de l'élection présidentielle de 2018, a été marqué par la construction de deux tendances idéologiques qui ont structuré le jeu politique pendant cette période. Ces idéologies cachent un ensemble d'enjeux politiques que nous présenterons dans ce travail. Aussi, nous mettrons en lumière l'impact desdits discours sur l'opinion public au Cameroun.

SECTION 1 : LES TENDANCES IDÉOLOGIQUES

Le néologisme « idéologie » a été prononcé publiquement pour la première fois le 20 juin 1976 par Destutt de Tracy, aristocrate de l'époque, devant la classe des sciences morales et politiques de l'Institut National dont il était membre associé (**MACHEREY**, 2020), pour désigner la nouvelle « sciences des idées », que les philosophes de la nouvelle société en gestation proposaient dans l'optique de remplacer l'ancienne métaphysique.

L'idéologie est perçue aujourd'hui comme un ensemble préconçu d'idées à partir desquelles la réalité est analysée.

Les tendances idéologiques dans cette étude font allusion aux différentes alliances qui se sont formées pendant l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun. Ainsi, deux tendances idéologiques ont surfé dans l'espace politique pendant ladite période. Il s'agit de la coalition pro-gouvernementale et de la coalition de l'opposition.

1.1. La coalition pro-gouvernementale

Durant l'élection présidentielle de 2018, le collectif des partis politiques d'opposition (G20) a eu à déclarer son soutien total à Paul Biya, président national du RDPC. En effet, ce collectif justifie son soutien au RDPC à travers le déploiement de l'opposition en rang dispersés sur la scène politique. Pour lui, l'opposition camerounaise ne peut pas gagner les élections quand elle n'est pas unie. De plus, le G20 fustige le comportement de certains leaders de parti d'opposition préoccupés par les artifices (**NNA**, 2019), occupant ainsi les plateaux télévisés de manière récurrente. Il souligne par ailleurs, le manque d'organisation de l'opposition politique, l'égoïsme de certains leaders et l'absence d'un projet politique de qualité susceptible de favoriser un développement du pays.

La déclaration de ces partis a été lue par l'honorable **BAPPOH**, Secrétaire général de l'UPC. Dans cette déclaration, outre le soutien total au RDPC, ils ont formulés quelques doléances à l'endroit du gouvernement notamment l'accélération du processus de décentralisation, la révision du contrat qui lie l'État à ENEO en rapport à l'amélioration de l'offre énergétique et enfin, l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite.

Le collectif du G20 s'est aussi prononcé sur la crise anglophone avec une attitude ferme à l'endroit de tous ceux qui mettront en mal l'unité du pays. Sur ce point, les signataires étaient Tabi Owono, Joachim de l'AMEC (Action pour la Méritocratie et l'Égalité des Chances), Issa Fezeu de MERCI (Mouvement pour l'Émergence et le Réveil Citoyen), Olivier Essomba de l'UBC (Union pour la Bienveillance du Cameroun), et madame Gisèle Abba Marie de RCPU (Revolution Camerounaise du Peuple Uni).

La coalition pro-gouvernementale, dans le contexte de l'élection présidentielle de 2018, a été la plus efficace et celle qui a mieux marché. Cela s'explique par une meilleure organisation du parti au pouvoir et par certains enjeux liés à l'alliance du G20 au RDPC, ces enjeux nous les verrons à la section 3 de ce chapitre.

1.2. La coalition de l'opposition

On a observé lors de l'élection présidentielle de 2018 une certaine coalition de l'opposition mais qui dans les faits, a présenté beaucoup de limites. En effet, la coalition de l'opposition durant ladite élection a été un échec en ce sens que le MRC dans ses actions n'a réuni que quelques partis notamment le Mouvement Patriotique pour le Cameroun Nouveau (MPCN) de Paul Eric KINGUE et certains partis de seconde zone et mouvements de la société civile comme ACT-AGIR de PENDE EKOKA et l'Alliance des Forces Progressistes (AFP) de MUNA. Cette situation est en réalité lié au caractère égoïste de certains leaders d'opposition, qui pour des raisons de leadership préfèrent évoluer en rangs dispersés plutôt que de s'unir. **ODETTE**, responsable d'antenne régionale pour le Centre du MRC, s'exprime sur cette question en ces termes :

Le MRC s'est rapproché de Matomba, il y a eu des vidéos montages qui ont souligné que l'argent a circulé, les deux étaient obligés de venir démentir à la télévision. Cabral voulait faire une coalition mais a exigé les primaires, chose que Kamto a refusé et a estimé qu'il ne peut pas se livrer aux primaires. On a demandé à Joshi de venir vers le MRC, il a estimé que ce n'est pas l'océan qui va vers le fleuve mais plutôt le fleuve

vers l'Océan. À chaque fois, chaque leader d'opposition veut occuper la première place⁷⁰.

Elle ajoute que :

La coalition de l'opposition, bien qu'étant moins efficace, existe. Paul Henri Kingué n'a pas un grand parti sur le terrain, mais il n'est pas aussi un petit de la scène politique, son rapprochement du MRC montre une certaine volonté de se mettre ensemble. Ekoka n'a pas un grand parti politique mais il n'était pas moins connu sur la scène politique, en tant que Conseiller du Président de la République, il s'est détaché pour se rallier à l'opposition. C'est une coalition qui aura essayé en 2018⁷¹.

Elle conclut pour terminer que :

Le MRC a pu réunir des personnes un peu différentes et trouver une entente pour un projet présidentiel. Il s'agit des partis tels que le MPCN, l'AFP et ACT-AGIR, qui sont d'une importance capitale sur la scène politique au regard de l'aura et de la capacité de leur leader. Bernard Muna qui était du gouvernement, Kingue qui a eu à faire la prison et qui est devenu une figure emblématique du prisonnier politique au Cameroun, Ekoka, alors encore conseiller à la présidence, malgré les bonnes grâces qu'il a reçu du président, décide de soutenir un candidat de l'opposition. Il s'agit des figures emblématiques de l'opposition. Quatre camerounais venant de quatre horizons différents, un gars de l'ouest Zongan, du littoral Kingue et Ekoka et un gars du sud-ouest, Muna, qui ont apporté leur soutien au MRC. C'était comme un projet national⁷².

SECTION 2 : LES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES ACTEURS

Plusieurs techniques sont utilisées par les acteurs politiques pour susciter l'adhésion des populations aux discours qu'ils produisent dans l'espace public. Il s'agit de la propagande politique, de la manipulation politique et de la récupération politique.

2.1. Propagande et manipulation politique

La propagande et la manipulation sont deux notions couramment utilisées pour caractériser les propos des hommes politiques dans l'espace public. Si la pratique de la propagande est très ancienne et est restée fortement liée à l'acte de propager et de faire connaître la parole biblique, cette notion s'est imposée au cours du temps dans les milieux politiques et syndicaux pour désigner les idées politiques des acteurs politiques et de leurs revendications (DORNA, 2014).

⁷⁰ Entretien du 25 mars 2022, à 14h03mn.

⁷¹ Entretien du 25 mars 2022, à 14h10mn.

⁷² Entretien du 25 mars 2022, à 14h23mn.

La propagande politique renvoie à un ensemble de desseins idéologiques et techniques dont le but est de favoriser une stratégie de conquête de pouvoir, d'emprise sur le public, de cohésion des partisans et de maîtrise des adversaires jusqu'à les réduire au silence et à l'impuissance. Elle dépend étroitement du moment socialement donné de l'action et du contexte historique daté, des techniques d'influence sous la forme d'information, de communication, de rhétorique, de logiques persuasives, d'argumentation, de séduction et même de coercition (**DORNA**, 2006). Elle véhicule des attitudes binaires, c'est-à-dire celles qui mettent en confrontation "le bien" venant du camp de propagandistes et "le mal" du camp des adversaires. Cela suppose l'existence d'un camp des amis et un autre des ennemis.

La propagande politique est une notion qui sert à caractériser la circulation des discours politiques entre les acteurs politiques et les citoyens (**YANIV**, 2010). Cette technique réside sur la capacité à faire triompher son idée politique, son programme politique par tous les moyens même s'il n'est pas réalisable ou réaliste. En effet, il est question de faire croire à l'opinion qu'il est réaliste et réalisable même si en fin de compte, il ne le sera pas.

Dans les années 1930, de nombreux partis politiques ont fait recours à la technique de propagande pour diffuser leurs programmes politiques et susciter l'adhésion des adhérents. Seulement, la notion de propagande même aujourd'hui, au regard de sa connotation péjorative du fait de son association à des régimes totalitaires est perçu par **TCHAKHOTINE** (1939) comme un « viol des foules ». La propagande politique a suscité de nombreuses critiques dans les sociétés démocratiques notamment en ce qui concerne ses mécanismes et ses conséquences. Ces pays sont de plus en plus ouverts à la manipulation persuasive (**DORNA**, 2006).

L'une des formes de manipulation politique est celle dont l'information provient d'une autorité. C'est généralement dû au fait que l'information que véhicule une autorité paraît plus crédible aux yeux de la population du fait de son statut. C'est d'ailleurs ce qui a fondé l'expérience de **MILGRAM** (1969), qui dans ses conclusions, a démontré que la compétence d'une autorité dans un domaine spécifique et dans une situation donnée provoque non seulement l'obéissance, mais l'affaiblissement de l'esprit critique.

La manipulation politique au Cameroun réside essentiellement sur l'instrumentalisation de la population sur les questions tribales, ethniques, économiques, culturelles (**SINDJOUN**, 1993). En effet, les activistes des partis du RDPC et du MRC, ont

provoquées des tensions ethniques en reprochant leurs rivaux d'être soutenus exclusivement par des groupes communautaires d'appartenance et en leur étiquetant de stéréotypes ethniques péjoratifs. On a pu observer dans l'espace public des militants pro-gouvernementaux, en faisant recours aux médias aussi publics que privés, mettre en exergue les origines bamiléké du leader du MRC. Ce qui laisse insinuer que son parti est tribaliste. La réaction de Kamto lui-même laisse penser à cette éventualité lorsqu'il a affirmé qu'on lui a arraché sa victoire du fait de son appartenance ethnique.

En menant une étude sur l'organigramme du MRC, on peut observer que le parti n'est pas dominé par un groupe ethnique. Pendant la période de la crise postélectorale, on a observé une succession tour à tour au niveau de la tête du parti. De Kamto arrêté, son adjoint Mamadou Mota, originaire de l'Extrême-Nord, Tiriane Noah, originaire du centre sans oublier le secrétaire général du parti qui est un ressortissant du Nord-ouest. Cette analyse nous laisse penser à une instrumentalisation de la population par le parti au pouvoir, qui veut limiter le fonctionnement du MRC à une gestion fondée sur l'ethnie bamiléké.

Tableau 3 : organigramme du MRC

Fonctions	Responsables	Région d'origine
Président	Maurice Kamto	Ouest
Premier vice président	Mamadou Mota	Extrême-nord
Deuxième vice président	Bilaine Nadège Noah	Centre
Troisième vice président	Emmanuel Simh	Littoral
Quatrième vice président	Tabi Johson	Sud-ouest
Cinquième vice président	Aissatou Sadou	Nord
Secrétaire national	Ndong Mveh Christopher	Nord-ouest
Trésorier	Alain Fogué Tedom	Centre

Source : organigramme-mrc, <http://www.camerounweb.com> consulté le 04 juin 2022, à 15h33mn

2.2. La récupération politique

La récupération politique est une stratégie que les acteurs politiques utilisent dans le jeu politique pour pouvoir se positionner au-devant de la scène et discréditer leurs concurrents. Dans le contexte de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun, cette stratégie a été mise en œuvre par Kamto, principal opposant du parti au pouvoir.

En effet, la pandémie de la COVID 19 s'est posée comme un phénomène dont la gestion efficace interpellait à chaque moment le parti au pouvoir et son leader, compte tenu du

nombre croissant des cas de maladies et des personnes décédées à cause de ce virus, ce d'autant plus que près de 400 personnes avaient été emportées par ce virus au Cameroun en août 2020⁷³. Avec la disparition de Paul Biya sur la scène publique au début de la crise, Kamto a profité de cette occasion pour vouloir le discréditer et susciter la réaction du peuple. Cela a été observé à travers l'interpellation de Paul Biya, le 27 mars de la même année, lorsqu'il lui a demandé de faire son apparition et de prouver qu'il est bel et bien vivant et qu'il remplit encore toutes les conditions physiques et intellectuelles pour être à la hauteur de la gestion de cette crise sanitaire.

La récupération politique de Kamto sur la question de la pandémie à Corona Virus ne s'est pas arrêtée là. Il a par la suite saisi le conseil constitutionnel afin que Paul Biya déclare la vacance du pouvoir. Seulement, lors d'un entretien avec l'ambassadeur de France, le 16 avril 2020, ce dernier a fait son apparition sur la scène public, ce qui a permis de mettre fin aux spéculations relatives à son état de santé ou à son décès. Cette situation a ainsi contribué à alimenter les tensions entre les deux leaders de parti politiques.

Des disputes ont aussi été observées dans l'espace public avec le lancement des campagnes de financement de la lutte contre la pandémie. Avec la création du Survival Initiative par Kamto, dont le but a été de rassembler les contributions financières de la diaspora, le gouvernement s'est trouvé contraint de s'opposer à l'initiative de Kamto, dans la mesure où cette collecte de fonds de la diaspora allait créer de l'ombre au fond de la solidarité contre la pandémie lancée par Biya. Malgré l'interdiction d'appel à collecte des fonds de la diaspora, Kamto a poursuivi son initiative. Le leader du MRC, précise que les fonds collectés allaient être gérés par la police, la gendarmerie, les ministères de la santé et des finances conjointement avec un membre de la coalition, pour répondre aux difficultés financières du pays dans la lutte contre cette pandémie.

L'objectif de cette mobilisation peut être saisi dans le sens d'une volonté à discréditer l'action de Biya et de montrer aux yeux du monde son incapacité à pouvoir gérer la crise à pandémie. Nous pouvons nous situer ainsi dans une récupération politique stratégique que Kamto a voulu utiliser pour mettre en mal les actions de son concurrent dans la conquête du pouvoir au Cameroun.

⁷³ Statistiques du Minsanté, 2020.

Selon certains intellectuels, le mouvement On a Trop Supporté (OTS) fait de même l'objet d'une récupération politique par l'opposition au Cameroun. En effet, ledit mouvement est manipulé dans ses segments. Le politologue **NGUINI** s'exprime à ce sujet en ces termes :

Tant que les revendications des enseignants restent dans leur cadre légal et règlementaire en respectant la continuité du service public par le service minimum et l'action syndicale licite, elle est acceptable. Par contre, les enseignants non syndiqués qui participent à ce mouvement, sont d'emblée dans l'illégalité. Une évolution maximaliste de la grève ne pourra que conduire vers la dérive insurrectionnelle, ceux qui font croire aux enseignants des niveaux éducatifs mobilisés qu'on va leur donner 190 ou 200 milliards d'un coup sont des menteurs et des manipulateurs parmi lesquels des fauteurs d'insurrection qui abandonneront les enseignants quand ils auront mis le feu. Ces fauteurs de trouble utilisent la technologie de leurre corporatif, comme cela a été fait au NOSO⁷⁴.

Pour **NGONO**, politiste, enseignant à l'Université de Maroua, il n'est pas possible qu'un tel groupe soit né sans leader. Son analyse sur la question des OTS est la suivante : « le mouvement OTS relève d'un calcul stratégique qui a des responsables »⁷⁵.

Ces exemples permettent de mettre en relation le rapport qui existe entre l'opposition au Cameroun et la récupération politique. En effet, l'opposition a tendance à s'attarder sur les manquements du gouvernement pour manipuler les foules.

SECTION 3 : LES ENJEUX DES ACTEURS

Les données de l'enquête mettent en exergue plusieurs enjeux des acteurs politiques dans les productions des discours dans l'espace public au Cameroun. Dans cette partie nous présenterons dans un premier temps les enjeux des partis d'opposition au Cameroun avant de nous attarder sur ceux du parti au pouvoir.

3.1. Les enjeux de l'opposition

Il s'agit de présenter tour à tour les enjeux liés à la conquête du pouvoir, au changement à la tête de l'État, à l'intégration au sein du gouvernement et ceux relatifs à la quête de popularité de certains partis d'opposition.

⁷⁴ Page facebook, consulté le 25 avril 2022 à 15h20mn.

⁷⁵ Entretien du 24 février 2022.

3.1.1. La conquête du pouvoir et le changement au niveau de la tête de l'État

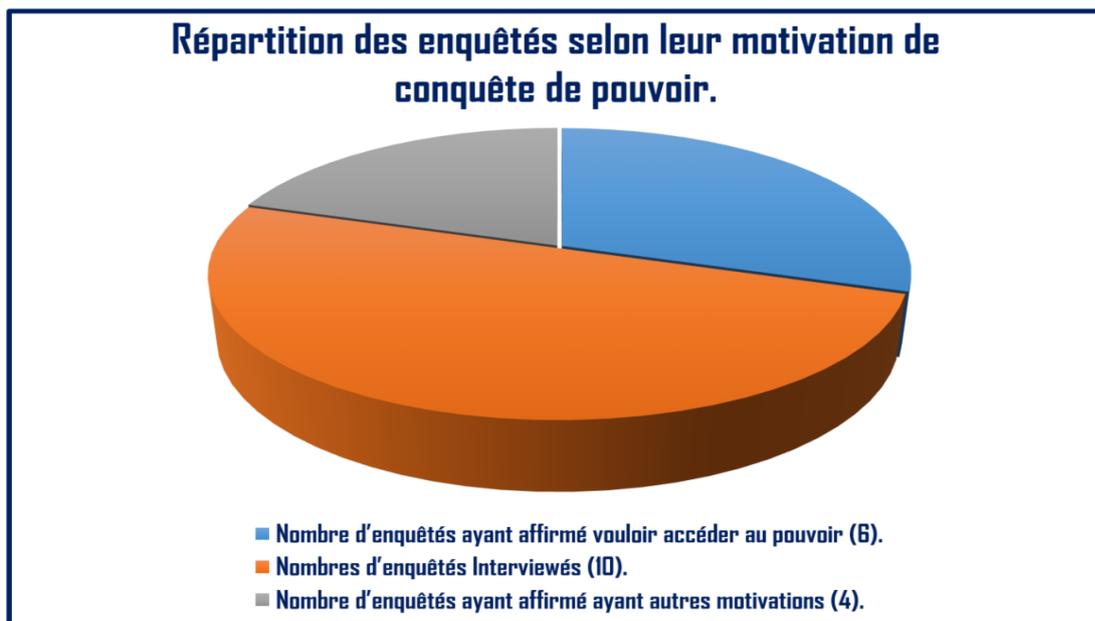
Le pouvoir avant de l'exercer, nécessite de passer au préalable par sa conquête. Cette conquête se fait soit par des procédés prévus légalement (l'élection) ou par le recours à la force (coup d'État, guerre civile ou encore révolutions) (FOFANA, 2009). Ainsi, de nombreux présidents africains sont arrivés au pouvoir par la force. Tel est l'exemple de la Guinée où le colonel Mamady Doumbouya, à Konakry, a renversé par un coup d'État, le président Alpha Condé le 10 septembre 2021. C'est aussi le cas du coup d'Etat survenu le 24 janvier au Burkina Faso, ou encore celui observé au Mali où le président de la commission des lois du Conseil National de Transition (CNT), Souleymane Dé, a justifié l'amnestie accordée aux puschistes en niant l'existence d'un coup d'Etat. La conquête du pouvoir est en effet le but principal des partis politiques.

Dans le cadre d'une conquête démocratique du pouvoir, ce sont les idées ou les programmes politiques des acteurs qui comptent. FODJO (2019), pense que : « la conquête du pouvoir démocratique se fait par des idées et non par la force ». L'auteur estime que de nombreux partis politiques s'engagent dans la conquête du pouvoir sans programmes politiques qui puissent véritablement susciter l'adhésion des électeurs, ce qui hypothèque leur chance d'obtenir de bons résultats.

Certains militants et responsables de partis d'opposition ont estimé tenir des discours dans l'espace public au Cameroun par ce qu'ils veulent conquérir et accéder au pouvoir. Ces derniers souhaitent voir un changement d'homme à la tête de l'État, lequel changement permettrait à un autre leader de pouvoir aussi faire ses preuves. En effet, sur 10 cadres de l'opposition interviewés, 06 ont précisé que leur motivation première dans la production des discours dans l'espace publique est d'accéder au pouvoir. Ils estiment que le leader du RDPC a assez duré à la tête de l'Etat et qu'il est temps pour un autre camerounais, de prendre les règnes du pays.

Tableau 4: répartition des enquêtés selon leur motivation de conquête de pouvoir

Nombres d'enquêtés Interviewés	Nombre d'enquêtés ayant affirmé vouloir accéder au pouvoir	Nombre d'enquêtés ayant affirmé ayant autres motivations
10	6	4



Source : enquête de terrain

3.1.2. La cooptation au sein du gouvernement

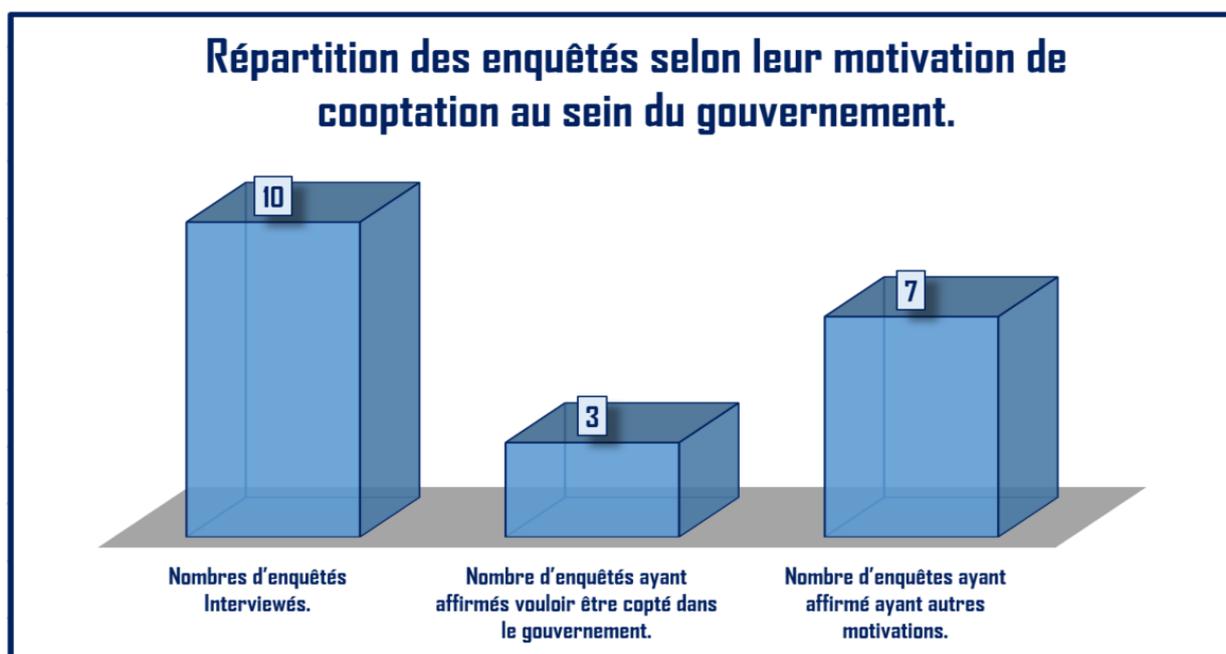
Les enjeux de l'opposition ne se limitent pas seulement à la conquête du pouvoir. Certains leaders de parti d'opposition mènent des actions dans le but de parvenir à une cooptation au sein du gouvernement. C'est ce que **LABROUSSE** (1984) qualifie d'opposition de façade pour faire allusion au caractère instrumentalisé de certains partis d'opposition qui se situent dans une logique alimentaire plutôt qu'une logique d'une opposition vraie. En effet, la cooptation au sens péjoratif du terme des membres de l'opposition est considérée par **SCHALDER** (2002,) comme une stratégie de corruption de l'opposition. Pour cet auteur, un leader de l'opposition qui se laisse corrompre par le parti au pouvoir, compromet les chances de l'opposition d'accéder au pouvoir. Le leader qui se laisse séduire par l'acte de cooptation, réussit à changer sa position mais reste un leader qui n'a pas d'idéaux à défendre, ni de leçon de morale à donner au nom du principe de la moralisation du jeu politique. L'auteur souligne aussi que le leader du parti d'opposition qui se laisse phagocyter par le parti au pouvoir, ne cherche qu'à remplir ses poches par quelques milliers de dollars ou se trouver un poste au sein du gouvernement.

Au Cameroun, on a observé certains leaders de partis d'opposition, après s'être farouchement opposés au pouvoir, ont finalement été coptés par le gouvernement et ont accédé à des postes ministériels. Tel est l'exemple du leader du FNSC, Issa Tchiroma Bakary ou encore de l'actuel ministre délégué à la justice Jean de Dieu MOMO.

Les données de terrain précisent d'ailleurs une certaine course des partis politiques d'opposition dans l'obtention d'un poste au sein du gouvernement. Sur 10 cadres de partis d'opposition interviewés, 03 ont répondu qu'ils veulent participer au développement du Cameroun en intégrant le gouvernement. Ils ont souligné qu'il ne s'agit pas pour eux de combattre contre le gouvernement, mais de participer à la vie politique et à la construction du Cameroun. Une statistique qui n'est pas moindre, même si elle ne représente que 30% d'interviewés, elle permet de mettre en exergue l'un des enjeux lié à la quête du pouvoir de l'opposition au Cameroun.

Tableau 5: répartition des enquêtés selon leur motivation de cooptation au sein du gouvernement

Nombre d'enquêtés Interviewés	Nombre d'enquêtés ayant affirmés vouloir être copté dans le gouvernement	Nombre d'enquêtes ayant affirmé ayant autres motivations
10	3	7



Source : enquête de terrain

On peut ainsi comprendre qu'il s'agit d'une stratégie de certains partis d'opposition, qui sont créés dans le seul but de parvenir à une cooptation au sein du gouvernement. Ces derniers s'opposent au départ et espèrent être approchés par la suite par le parti majoritaire pour une proposition à un poste au sein du gouvernement. **EBOUSSI** cité par **NJOYA** (2020), explique que ces comportements sont le fait d'individus qui ont compris qu'il est plus

payant de négocier son soutien au régime sous la forme de raliement, comme transfuge ou taupe plutôt que comme simple militant du RDPC. Cette situation, dans les pays d’Afrique noire en général et particulièrement au Cameroun, explique dans une certaine mesure, la faiblesse de l’opposition. C’est une situation favorable au pouvoir en place, car elle renforce davantage son électorat.

3.1.3. La quête de popularité

La popularité est un facteur important en politique car, plus un parti politique est connu, plus il a de fortes chances d’influencer l’opinion à partir des discours qu’il produit. Dans l’espace public, les partis politiques développent des stratégies pour être connus afin de susciter l’adhésion des électeurs à leurs idéologies ou à leurs programmes politiques. Au Cameroun, certains partis politiques dits «de seconde zone» procèdent à des unions politiques de circonstances avec ceux de forte popularité, ceci dans l’optique d’augmenter la leur. Cela passe généralement par le soutien que ces derniers leur apportent après une sortie publique ou un discours prononcé dans l’espace public. C’est ce qu’a bénéficié par exemple Paul Henri Kingué après avoir apporté son soutien au leader du MRC lors de l’élection présidentielle de 2018. Il s’agit là d’un opportunisme politique qui ne vient pas cette fois du parti du pouvoir, mais qui est observé entre partis d’opposition dont l’un moins populaire, recherche une côte de popularité importante en s’alliant à un autre ayant une forte popularité.

3.2. Les enjeux du parti au pouvoir

Plusieurs enjeux sont à souligner dans les discours produits par le parti au pouvoir dans l’espace public au Cameroun. Ces enjeux résident essentiellement dans le contrôle de l’action de l’opposition, la conservation du pouvoir et le musellement de l’opposition.

3.2.1. Contrôler l’action de l’opposition

Face à l’action de l’opposition, le parti au pouvoir doit développer une sorte de réaction⁷⁶. En effet, le jeu politique réside en partie sur la capacité du parti au pouvoir de contrôler l’action de l’opposition. Ainsi, suite à la sortie de l’ancien ministre délégué auprès du ministre de la justice, président du MRC, dans laquelle, il appelait Paul Biya à organiser

⁷⁶ Entretien du 12 mars 2022, avec le Professeur BIOS, à 12h15mn.

une « alternance pacifique au pouvoir »⁷⁷, la réaction de certaines autorités gouvernementales a été observée dans l'espace public. Il s'agit par exemple de la sortie médiatique d'Issa Tchiroma Bakari, alors porte-parole du gouvernement qui a qualifié le discours de Kamto de « manifestement hors la loi »⁷⁸. Aussi a-t-il affirmé que : « on ne peut pas vouloir gouverner le Cameroun et se mettre au travers des lois qui gouvernent le Cameroun »⁷⁹.

3.2.2. Conserver le pouvoir

Dans l'optique de conserver le pouvoir, le parti majoritaire au Cameroun a mis sur pied un certain nombre de stratégies visibles à travers certains indicateurs, au rang desquelles de multiples révisions de la constitution, des fraudes électorales, l'affaiblissement de l'opposition. **NGUINI** (2018) parle de « gouvernement perpétuel » pour désigner un gouvernement à durée illimitée. L'auteur souligne par ailleurs que :

Le système de gouvernement conduit par Paul Biya en tant que leader présidentiel est parvenu à éviter le risque inhérent au processus de démocratisation d'une alternance au pouvoir par la voie d'élections loyales, libres et compétitives. Le régime a pu jusqu'ici imposer un tempo politique fondé sur sa capacité à garder le contrôle sur les commandes centrales de l'État.

La conservation du pouvoir reste pour ainsi dire au cœur de l'action politique du parti au pouvoir. Il s'agit en effet de mener des actions visant à se maintenir le plus longtemps au pouvoir. D'ailleurs, Paul Biya lui-même a eu à affirmer que : « ne dure pas au pouvoir qui veut, mais qui peut ».

3.2.3. Contrecarrer l'action de l'opposition

L'action du parti majoritaire dans la sauvegarde du pouvoir passe généralement par le musèlement de l'opposition. Pour **ODETTE** du MRC :

L'opposition est muselée et c'est de bonne guerre. Il faut que l'opposition trouve des stratégies pour se libérer. Le parti au pouvoir ne peut pas laisser l'opposition se mouvoir comme il veut. Il va trouver tous les prétextes pour museler l'action de l'opposition qui constitue un danger, il utilise toutes les cartes qu'il détient pour se maintenir au

⁷⁷ Présidentielle au Cameroun : Maurice Kamto revendique sa victoire avant la proclamation des résultats, <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 10 juin 2022 à 20h05mn.

⁷⁸ Cameroun-Issa Tchiroma : Maurice Kamto a choisi de se mettre manifestement hors la loi, <http://actucameroun.com>, consulté le 29 mai 2022 à 11h41mn.

⁷⁹ Cameroun-Issa Tchiroma : Maurice Kamto a choisi de se mettre manifestement hors la loi, <http://actucameroun.com>, consulté le 29 mai 2022 à 11h44mn.

pouvoir. Si aujourd'hui le PCRN veut faire un meeting au stade omnisport de Yaoundé, le parti au pouvoir dira que non, il se jouera un match le même jour dans ce stade. Mais si le meeting se tient dans un village reculé comme Bayangam, cela ne pose pas de problème. Par contre si le PCRN veut faire un meeting à Bafoussam, il risque drainer une masse importante de la population, ce qui constitue un danger pour le pouvoir en place.

Le parti au pouvoir ne peut que faire des efforts pour museler l'opposition. A maintes fois, le président du MRC a voulu rencontrer le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation au Cameroun en vain, ceci par ce que ses meetings sont refusés. Les marches pacifiques sont généralement qualifiées d'activités troublant l'ordre public. Le prétexte de l'Etat réside sur le fait que la sécurité est menacée. Tu veux faire le meeting à Ebolowa ou à Bertoua, on te dira trouble à l'ordre public. Cette situation semble différente du côté du parti au pouvoir qui a tous les privilèges dans la tenue régulière de son meeting politique sans véritables obstacles⁸⁰.

Pour **PIAPIE**, militant MRC :

L'Etat trouve des moyens pour museler l'opposition, Il revient à l'opposition de trouver de nouvelles stratégies pour se mouvoir, afin de contourner les interdictions de l'Etat. Tu vas voir, on dit que l'opposition se réunit au siège d'un parti qui est l'UDC, la loi électorale précise que l'opposition peut se réunir pour tenir leur réunion, le sous-préfet intervient pour dire qu'il ne peut pas avoir de rencontre. Alors qu'en principe, quand l'opposition à un siège, les réunions politiques fixées selon la réglementation en vigueur peuvent se tenir afin de discuter des questions politiques. Mais on vous dira non, vous ne pouvez pas vous réunir, alors que la loi précise que le siège du parti c'est un cadre adapté aux discussions politiques et que des réunions régulières peuvent se tenir.

L'opposition, lorsqu'elle sent que les possibilités de rencontres, de marches pacifiques lui sont interdites, elle a recours aux médias notamment les chaînes de télévision. Face à cela, l'État régit à travers les menaces de suspension, de retrait de l'agrément. Cette situation pourrait expliquer la dérive exagérée dans les réseaux sociaux, puisque l'État n'arrive pas à bien contrôler les informations véhiculées sur ces plateformes modernes d'échanges et d'expression de la liberté. Compte tenu du caractère muselé des partis d'opposition au Cameroun, les militants et leaders des partis d'opposition estiment que c'est le seul espace où ils peuvent véritablement s'exprimer dans l'anonymat pour la majorité sans toutefois faire l'objet d'une quelconque menace ou répression venant du gouvernant. Les réseaux sociaux ont ainsi pris beaucoup d'ampleur pendant la présidentielle et après, donnant naissance à plusieurs dérives notamment celles politiques et tribales. Des messages tels que « Kamto le président élu », « le tricheur Paul BIYA » circulaient sur la toile de Facebook. Il s'agissait en effet pour

⁸⁰ Entretien avec le responsable de l'antenne régionale du Centre pour le MRC, le 25 mars 2022, à 14h03mn.

*l'opposition de discréditer le parti au pouvoir et de gagner l'assentiment de la population camerounaise*⁸¹.

Pour certains membres de l'opposition encore, « les réseaux sociaux nous ont permis d'exprimer notre mal le bol, puisque les espaces publics normaux d'expression politique ne nous sont plus accessibles ».

À partir de ces quelques exemples, on peut comprendre que l'État, dans sa stratégie de préservation du pouvoir, procède au musèlement de l'opposition. Aussi, l'action de l'opposition reste telle limitée car, comme l'ont exprimé certains militants de l'opposition « il y a risque de répression et de se retrouver en prison comme nombreux d'entre nous ».

SECTION 4 : L'IMPACT DES DISCOURS PRODUITS SUR L'OPINION

Les discours produits dans l'espace public pendant et après l'élection présidentielle de 2018 ont eu une influence majeure dans la construction de l'opinion publique au Cameroun. Ces discours qui procèdent de manipulation des consciences, socialisent les populations à des valeurs qui ne rentrent pas forcément dans la logique du vivre ensemble. À travers les discours haineux, on peut observer aujourd'hui la formation des groupes intercommunautaires antagonistes ainsi que des replis identitaires. Cette situation, certes liée au jeu politique, car la finalité n'est autre que de chercher à accéder ou à conserver le pouvoir. Seulement, elle fragilise la cohésion sociale au Cameroun et met en mal la construction d'une nation tournée vers les idéaux de paix, de travail et d'amour pour la patrie.

L'hypothèse spécifique N°2 a présenté deux tendances idéologiques construites pendant l'élection présidentielle de 2018. Au regard des données obtenues, on a pu identifier les tendances pro-gouvernemental et celle de la coalition de l'opposition. Par ailleurs, on a pu observer que des querelles internes ont fragilisé l'opposition à l'avantage de la tendance pro-gouvernementale. Cela peut s'expliquer à partir des dynamiques du dedans et du dehors de la sociologie générative de Georges Balandier.

L'hypothèse spécifique N°3 a postulé que plusieurs enjeux sont mis en relief dans la production des formes de discours dans l'espace public au Cameroun au lendemain de l'élection présidentielle de 2018. Aussi, ces discours participent-ils à l'intoxication de l'opinion. Les données issues du terrain renseignent sur les enjeux de conquête du pouvoir, de cooptation au sein du gouvernement et de quête de popularité pour ce qui est des partis

⁸¹ Entretien du 12 avril 2022, au département de sociologie, à 11h30 mn.

d'opposition ainsi que sur la conservation du pouvoir pour ce qui en est du parti au pouvoir. Par ailleurs, à travers des mécanismes de manipulation des populations, les discours produits intoxiquent l'opinion, ce qui a pour conséquence directe, la remise en question du vivre ensemble tant souhaité par le peuple camerounais.

Les hypothèses spécifiques N°2 et 3 peuvent s'expliquer à partir de la théorie des conflits dans la mesure où, les enjeux des acteurs diffèrent selon qu'ils soient de l'opposition ou du parti au pouvoir, les deux catégories luttant pour le pouvoir.

Ainsi, à partir des données collectées, on peut affirmer que les hypothèses spécifiques N°2 et 3 sont confirmés.

Par déduction, le fait que les hypothèses spécifiques soient confirmées implique que l'hypothèse générale est confirmée.

En définitive, le présent chapitre nous permis d'identifier les deux principales tendances idéologiques qui se sont constitués à l'élection présidentielle de 2018 et qui ont impactés durablement le jeu politique au Cameroun depuis cette période à ces jours. Ces tendances idéologiques construites autour des partis d'opposition et du parti au pouvoir, renferment sur elles un certain nombre d'enjeux que les acteurs politiques militent, chacun en fonction de son idéologie, pour soit arriver au pouvoir, soit conserver le pouvoir. Tout compte fait, les discours que ces acteurs produisent dans l'espace public au Cameroun, participent à l'intoxication de l'opinion avec des répercutions sur la préservation des idéaux de paix, de travail et de patrie. Il est donc urgent, que le Cameroun, se réapproprie son système de gouvernance, afin de favoriser une alternance démocratie au sein du pouvoir et même temps mettre sur pied un système qui limiterait la prolifération des formes de discours notamment les discours de tandance radicale et les discours haineux dans l'espace public au Cameroun.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, nous nous proposons dans un premier temps de rappeler la question de recherche, et par la suite de répondre à cette question en fonction de nos résultats. Nous nous efforcerons aussi de ressortir les résultats auxquels nous sommes parvenus, les difficultés rencontrés dans cette étude ainsi que les pistes de recherches futures.

Nous nous sommes intéressés aux formes de discours des acteurs politiques produits dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 jusqu'à présent. La question de recherche était : comment comprendre et expliquer la production des formes de discours dans l'espace public au Cameroun après ladite élection ?

La réponse à la question de recherche a été la suivante : la production des formes de discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 s'explique à partir d'une volonté de l'opposition à accéder au pouvoir dans un contexte où l'alternance politique au Cameroun est absente mais aussi à partir d'une réaction du parti au pouvoir qui milite pour la conservation du pouvoir.

Les résultats de l'enquête précisent que plusieurs acteurs politiques produisent les discours dans l'espace public au Cameroun notamment les partis d'opposition, le parti au pouvoir et les activistes politiques. Ces acteurs produisent deux principales formes de discours à savoir les discours à tendance radicale et les discours haineux ou d'incitation à la violence. Les enjeux des acteurs diffèrent selon qu'ils soient de l'opposition ou du parti au pouvoir. Tandis que l'opposition lutte pour la conquête du pouvoir, l'intégration au sein du gouvernement et la quête de popularité, le parti au pouvoir lui mène des actions allant dans le sens de la conservation du pouvoir. Par ailleurs, les formes de discours que ces acteurs produisent participent à l'intoxication de l'opinion, ce qui n'est pas sans conséquence sur le vivre ensemble harmonieux tant proclamé par le gouvernement en place. Cette situation en effet, participe à une certaine déconstruction de la cohésion sociale nationale à travers des replis identitaires et la formations des groupes antagonistes intercommunautaires.

En effet, depuis son accession à l'indépendance, le Cameroun s'est très peu inscrit dans une logique d'alternance démocratique. Depuis le règne d'Amadou Ahidjo à nos jours, ce pays n'a connu que deux présidents. Cette situation qui soulève la problématique de l'alternance au sein de l'État camerounais explique en partie l'acharnement de l'opposition qui d'après cette étude veut aussi accéder au pouvoir. Cet état de chose aura donc favorisé une situation de crise au lendemain de l'élection présidentielle de 2018 avec toutes les conséquences que cela a engendré aussi bien sur le plan national qu'international.

Les résultats de cette étude suggèrent qu'une alternance démocratique fondée sur les valeurs de transparence, de bonne gouvernance conduirait au développement du système démocratique et par-delà limiterait la prolifération des formes de discours dans l'espace public au Cameroun.

La réalisation de cette étude ne s'est pas fait sans heurts. Nous avons été confrontés principalement à des difficultés d'ordre théorique. En effet, nous avons été heurtés à une insuffisance de documents traitant de notre recherche. Nous nous sommes limité aux documents disponibles à la bibliothèque de l'Université de Yaoundé 1 ainsi qu'au Centre Culturel Français. Par ailleurs, nous avons exploité les documents obtenus via les sites internet. L'autre difficulté est relative à la disponibilité des enquêtés notamment les leaders de partis politiques. Nous nous sommes limité à quelques responsables qui ont bien voulu nous accorder un peu de leur temps pour répondre à nos questions

Cette étude s'est limité à la compréhension des formes de discours produits dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 jusqu'en 2022. Nous espérons que ce travail permettra à d'autres chercheurs d'approfondir des investigations dans le champ de la sociologie politique. Ainsi, d'autres recherches pourraient s'intéresser aux mécanismes de légitimation du pouvoir au Cameroun sur la base d'appartenance ethnique des acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. **AKTOUF, O.**, (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et critique*, Montréal : les Presses Universitaires du Québec.
2. **BALANDIER, G.**, (1955), *l'anthropologie appliquée aux problèmes des pays sous-développés*, paris, le cours de droit.
3. **BEAUD, et WEBER.**, (1998). *Guide l'enquête de terrain*, Paris : Edition La Découverte.
4. **DUCHESNE, S.**, (2000). *Pratique de l'entretien dit « non-directif ». Les méthodes du concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, PUF, Collection Curapp.
5. **GIROUX, T., et TREMBLAY, G.**, (2009). *Méthodologie des sciences humaines*, Québec : ERPI. (3e Edition).
6. **GRAWITZ, M.**, (1996). *Méthode des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
7. **GRAWITZ, M.**, (1981). *Lexique des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
8. **MACE, G., et PETRY, F.**, (1990). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : les Presses Universitaires de Laval.
9. **MUCHIELLI, R.**, (1984). *L'analyse de contenu des documents et des communications*. Paris : ESF.
10. **PATTON, M.**, (1990). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris : Armand Colin.

B. OUVRAGES SPÉCIFIQUES

1. **BAILEY, F.**, (1971). *Les règles du jeu politique, étude anthropologique, les classiques des sciences sociales*, Chicoutimi, Québec.
2. **BLANCHET, P.**, (2017), *les mots piégés de la politique, petite encyclopédie critique*, Broché
3. **BOURGI, A.**, (2002). *L'évolution du constitutionnalisme en Afrique : du formalisme à l'effectivité*, RFDC, PUF.
4. **CABANIS, A., MICHEL, M.**, (1999). *Les constitutions d'Afrique francophone. Evolutions récentes*, paris, Karthala.
5. **CHABAL, P., DALOZ, J-P.**, (1999). *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica.

6. **DAGENAIS, B.**, (2008). *La publicité : stratégie et placement média. Ou comment choisir la campagne la plus efficace*, Québec, Presses de l'Université Laval.
7. **DALH, R.**, (2016). *Polyarchie : participation et opposition*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
8. **DUVAL E-J.**, (2004). *Le sillage militaire de la France au Cameroun (1014-1964)*, Paris : l'Harmattan.
9. **EBOUSSI, B.**, (1997). *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.
10. **EDOUARD S.H, NOAM C.**, (1988). *La fabrication du consentement : De la propagande médiatique en démocratie*, nouvelle Edition, USA.
11. **EKOMBI, M.**, (2013). *La démocratie dans la réalité Camerounaise : libertés, légitimité et modernité politique sous Paul Biya*, Paris, l'Harmattan.
12. **ETEKI-OTABELA, M-L.**, (2010). *Misère et grandeur de la démocratie au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.
13. **FARGE, A.**, (2003). *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIIIe siècle*, Paris.
14. **FARGE, A.**, (2010). *L'espace public de la criminalité féminine*, Editions de la Sorbonne.
15. **FOFANA, M.**, (2009). *La révision constitutionnelle du 20 janvier 2011 face à la promotion de la démocratie en République Démocratique du Congo*, Edition la Bruyère.
16. **FOFANA, M.**, (2009). *La conservation du pouvoir politique*, Edition la Bruyère.
17. **FOUCAULT, M.**, (1971), *l'ordre du discours*, Paris : Gallimard
18. **HABERMAS, J.**, (1962), *l'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. de l'allemand par M. B. de Launey, Paris, Payot.
19. **HUNTINGTON, S.**, (1991). *The third wave : Democratization in the late Twentieth Century*, Norman, University of Oklahoma Press.
20. **KHOSROKHAVAR, K.**, (2014). *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll « interventions ».

21. **KODOCK, A-F.**, (2010). *Ne pas oublier pour bâtir demain, entretiens avec la jeunesse*, Yaoundé, (AMM), ‘‘book-in’’
22. **MIEGE, B.**, (2005). *La pensée communicationnelle*. Edition augmentée, Grenoble, PUF.
23. **MVENG, A.**, (1963). *Histoire du Cameroun*, Paris, présence africaine.
24. **NAY, O.**, (2016). *Histoire des idées politiques*, Armand Colin, Hors collection.
25. **NJANA, H.**, (1985). *L’idée sociale chez Paul Biya, essai de philosophie politique*, Yaoundé.
26. **NJOYA, M.**, (2020). *L’identité des partis politiques Camerounais, à travers les caractéristiques de l’univers partisan, doctrines et structure des principaux partis*, Editions Proximité, Yaoundé.
27. **NNA, A.**, (2019). *Cameroun : la république des artifices et du paraître, contribution à une lecture endogène des valeurs et du développement en Afrique noire*, Edition Cheikh Anta Diop, Douala.
28. **OYONO, D.**, (1996). *Un parcours vital*, Yaoundé, Edi’ Action.
29. **RAYMOND, A.**, (1965). *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, Collection : Folio Essais.
30. **SARDAN O.**, (1995). *Anthropologie et développement : essai en socioanthropologie du changement social*. Paris, Khartala
31. **SCHUMPETER, J.**, (1942). *Capitalisme, socialisme et démocratie, La doctrine marxiste, le capitalisme peut-il fonctionner ?* Les classiques des sciences sociales, Québec, l’Harmattan.
32. **TABIN, J-P., KNUSEL, B., ANSERMET, C.**, (2014). *Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud*, Editions d’En Bas, Lausanne.
33. **THÉOPHILE, G.**, (2010). *Encarta*, Canada, Edition Eyrolles.

C. ARTICLES

1. **ABE, C.**, (2006). « Espace public et recomposition de la pratique politique au Cameroun », Polis, R.C.S.P, C.P.S.R, Vol 13, numéro 1-2, pp 1-28.

2. **ALLARD, L., BLONDEAU, O.,** (2007). « L'activisme contemporain : défection, expressivisme, expérimentation, dans Rue », Descartes, N°55, pp 47-58.
3. **ANNAN, K.,** (2000). « La soif de l'Afrique pour la démocratie », The International Herald Tribune, pp 5-18.
4. **BAYARD, F.,** (2009). « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », Pouvoirs, no 129, 27 -44.
5. **BRUNEL, S.,** (2003). « Les difficultés du Cameroun : fin d'un modèle de crise de croissance ? », l'information géographique, vol 67, n°1, pp 134-142
6. **CAMEROON.,** (1990), « Cameroun, droits et libertés, recueil de nouveaux textes », Yaoundé, Edition Sopecam, 396 pages.
7. **CHEVALIER, F., MEYER, V.,** (2018). « Les méthodes de recherche du DBA », in Collection Business Science Institute, 496 pages.
8. **DAIGNEAULT, P., PETRY, F.,** (2017). « L'analyse textuelle des idées, du discours à des pratiques politiques », in Collection les Méthodes de recherches en sciences humaines, 370 pages
9. **DORNA, A.,** (2004). « Discours de propagande et techniques de manipulation », Université de Caen, pp 41-54.
10. **FALL, M.,** (1991). « Les révisions constitutionnelles au Sénégal : révision consolidantes et révisions déconsolidantes de la démocratie sénégalaise, Dakar », Collection du Credila, 218 pages.
11. **FAYE, L.,** (2017). « Visages de la radicalisation religieuse dans les espaces carcéraux africains, Centre de Compétence Afrique Subsaharienne », Boulevard de l'Est, pp 15-23.
12. **GIDDENS, A.,** (1987). « La constitution de la société, éléments de la théorie de la structuration », in sociologie du travail, 30e année, N°3, pp 494-49735.
13. **GUEYE, B.,** (2009). « La démocratie en Afrique : succès et résistances », Pouvoirs, février 2009, no 129, page 5 à 26.
14. **HENRIC, L.,** (2018), « les fakes news, entre outil de propagande et entrave à la liberté de la presse », Dans Hermès, la revue, N°82, pp 120-125
15. **IONESCU, G., DE MADRIAGA, I.,** (1968), "Opposition-past and Present of a Political Institution", London, The New Thinker Library, p.2.

16. **LASCOUMES, P.**, (2004). « La gouvernementalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Revue de philosophie*, pp 1-23.
17. **KODIA** (2002), « la démocratie, un luxe pour les africains ? » Dans *Developpemnt et Cooperation*, N°6, pp 26-29.
18. **MABILEAU, A.**, (1960). « La personnalisation du pouvoir dans le gouvernement démocratique », *revue française des sciences politique*, pp 39-65.
19. **MANIN, B.**, (2005), « comment promouvoir la délibération démocratique ? Priorité du débat contradictoire sur la discussion », dans *Raisons Politiques* 2011, N°42, pp 83-113.
20. **MANISE, L.**, (2012). « De l'activisme numérique au militantisme de terrain : de nouvelles formes d'engagement », *Rue de Charleroi, Belgique*, pp 4-26.
21. **MARCHAL, R., ET ZEKERIA, O.**, (2018). La « radicalisation » aide-t-elle à mieux penser ? Dans *politique africaine*, N°149, pp. 5-20.
22. **MASSICOTE, M., ET FURUKAWA, D.**, (2013). « Processus de radicalisation et radicalité au quotidien : discours et pratiques des communautés rurales au Brésil », *Lien social et Politiques*, N°68, automne 2012, pp. 167-191.
23. **MBENGUE NGUIME, M.**, (2010). « Pratiques démocratiques au Cameroun actuel : étude comparée avec la période de l'accession à l'indépendance ». In: *Outre-mers*, tome 97, n°368-369, 2e semestre 2010. Cinquante ans d'indépendances africaines. pp. 115-135
24. **MICHELAT, G.**, (1975). « L'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », in *revue française de sociologie* , pp 229-247.
25. **MOZAFFAR, S., ANDREAS, S.**, (2002). "The comparative study of electoral governance-introduction", *International Political Science Review*, Vol 23, N°1, pp 5-27.
26. **NDIAYE, M.**, (2018). « La stabilité constitutionnelle, nouveau défi démocratique du juge africain », *annuaire internationale de justice constitutionnelle*, pp 667-688.
27. **NGUINI, M., MENTHONG, H.**, (2018). « Gouvernement perpétuel et démocratisation janusienne au Cameroun (1990-2018) », Dans *politique Africaine*, N°150, pp 97-114.
28. **OLINGA, D.**, (2003). « Un parti politique d'opposition est-il banal ? Le régime juridique des partis politiques », in *Luc Sindjoun (dir.)*, comment peut-on

etreopposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire, Dakar, CODESIRA, p. 102.

29. **ONDOA, H.**, (2015). « La démocratie au Cameroun, résultat de l'enquête sur la gouvernance au Cameroun », première conférence du réseau Afrobaromètre au Cameroun, pp 15-23.
30. **QUERE, L.**, (1992). « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique », *Quardeni*, N°18, automne 1992, pp 75-92.
31. **RICHARD, J.**, (1988). « Le mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC », *Outre-mer, revue d'histoire*, pp 496-497.
32. **SCHAPIRO, L.**, (1966). « Foreword », *Government and opposition*, Vol 1, N°1, p.2
33. **SIMONOT, M.**, (1979). « Entretien non directif, entretien non-pré-structuré : pour une validation méthodologique et une formalisation pédagogique », *Bulletin de psychologie*, tome 33, n°343, pp 155-164.

D. MÉMOIRE ET THESES

1. **DEMERS-LABROUSSE**, (2012). La démocratie en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de maîtrise en sciences politiques cheminement relation internationales
2. **KOKOROKO, D.**, (2005). Contribution à l'étude de l'observation internationale des élections, thèse de doctorat.
3. **NJIOTANG, C.**, (2018). Le discours de Paul Biya à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation de pouvoir, thèse de doctorat en « linguistique », Université de Bordeaux, Montaigne.
4. **SOMPOUGDOU, J-M.**, (2019). L'alternance démocratique dans les constitutions des Etats d'Afrique noire francophone : cas du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal. Thèse de doctorat en droit public.

E. WEBOGRAPHIE

1. Cameroun Web, appel à l'insurrection : le directoire du MRC se déchire, la tension monte, <https://mobile.camerounweb.com> consulté le 06 juin 2022 à 21h36mn.

2. Cameroun : des manifestation appellent le départ de Paul Biya, <http://www.aa.com.tr> consulté le 08 juin 2022 à 10h22mn.
3. Denis Vernant/dialogue et praxis.pdf,<http://www.webcom.upmf-grenoble.fr/> consulté le 31/05/2022 à 17h31mn.
4. De-quoi-les-néologismes-« sardinard »-et-« tontinard », <http://cameroonvoice.com>, consulté le 8 mars 2022 à 6h45mn.
5. Elecama et le Parti-Etat au Cameroun, <https://cameroonvoice.com>, consulté le 31 mai 2022 à 14h50mn.
6. Elections-législatives, <http://www.universalis.fr/evènement/1er mars 1992/> consulté le 03 juin 2022 à 09h38.
7. Ethique-discussion, <http://www.oliq.org>- consulté le 31/05/2022 à 16h11mn.
8. Franck Fouté, Cameroun : l'opposant Maurice Kamto accusé d'incitation à l'insurrection, <http://www.jeuneafrique.com> consulté le 05 juin 2022 à 18h30mn.
9. L'actualité-au-Cameroun, <http://information.tv5monde.com>, consulté le 10 mars 2022 à 11h45mn.
10. Néologisme-kamtalibanisme-ethnofascisme,<http://actucameroun.com>, consulté le 10 mars 2022 à 14h50mn.
11. Newselections-9-fevrier-cameroun,<http://www.cameroonvoice.com>, consulté le 28 avril 2022 à 10h14mn.
12. Opposition camerounaise en posture de déclin progressif, <http://www.voaafrica.com.cdn.amproject.org> consulté le 20 mars 2022 à 16h28mn.
13. Organigramme-mrc, <http://www.camerounweb.com> consulté le 04 juin 2022, à 15h33mn.
14. Présidentielles : l'alternance n'est pas forcément la solution, <http://www.jeuneafrique.com,Edito>, Elections consulté le 03 mai 2022 à 15h30mn.
15. Réélection-contestée-du-président-Paul-Biya, <http://www.universalis.fr/evènement/11-23-octobre-1992-> consulté le 03 juin 2022 à 09h47mn.

ANNEXES

ANNEXE 1

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT OF SOCIOLOGY

B.P. 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe de l'UYI, à côté de l'AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **PALAI Stephenson**, Matricule **16B247**, est inscrit en Master II, option Sociologie politique. Il effectue, sous la direction du Professeur **NNA NTIMBAN Albert**, un travail de recherche sur le thème : « *Radicalisation des discours dans l'espace public au Cameroun après les élections présidentielles de 2018 jusqu'aux élections régionales de 2020* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 03 MARS 2022

Le Chef de Département



Armand LEKA ESSOMBA
Maître de Conférences



QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MILITANTS DE PARTIS POLITIQUES

Bonjour,

Je suis PALAI Stephenson, étudiant en master 2, Sociologie Politique, à l'Université de Yaoundé 1. Je mène une étude sur les dynamiques discursives et langagières dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. Votre avis nous sera d'une importance capitale pour la réalisation de cette étude. Merci de nous accorder quelques minutes pour répondre à ces questions. Nous vous rassurons de la confidentialité des informations collectées.

PROFIL DU RÉPONDANT

1. Quel est votre parti politique ? précisez dans cette case

DISCOURS POLITIQUES PRODUITS DANS L'ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN

2. Avez-vous déjà tenu des propos sévères contre le parti au pouvoir ? Oui non

3. Si oui, lesquels ?.....
.....
.....

4. Selon vous, le RDPC doit-il continuer à diriger le pays ? oui non
Si non pourquoi ?.....
.....
.....

5. Cochez le ou les expressions que vous avez déjà eu à prononcer à l'endroit du leader du RDPC

Ça en est de trop il faut qu'il laisse on n'en veut plus il doit partir

Rien de tout ça autres précisez.....
.....

6. Avez-vous déjà tenu des propos sévères à l'endroit de votre propre formation politique ? Oui non

7. Si oui, lesquels ?.....
.....
.....

MOTIVATIONS / ENJEUX DES ACTEURS

8. Avez-vous déjà un jour souhaité ou voulu le départ de Biya ?.....
.....
.....

9. Si oui, pourquoi ?.....

10. Est-ce que toute marche bien au sein de votre organisation politique ? oui non

Si non, pourquoi ?.....

11. Vous êtes-vous déjà énervé contre les responsables de votre parti politique ?

oui non

Si oui, qu'est ce qui avait été à l'origine de cet agissement ?.....

12. Si votre parti politique venait un jour à prendre le pouvoir, qu'est ce qui pourrait changer dans le fonctionnement du Cameroun actuel ?.....

13. votre parti politique à t-il eu des alliés lors de la présidentielle de 2018 au Cameroun ?

Oui non si oui, quels sont ces partis ?.....

14. Ces partis alliés vous ont-ils véritablement aidé lors de cette élection ? Oui non

si non, pourquoi ?.....

si oui, en quoi ?.....

15. Le parti au pouvoir a-t-il un jour fait des propositions à votre parti politique pour l'intégration de vos responsables dans le gouvernement ? oui non

Si, oui quelle a été la réaction de vos responsables face à cette offre ?.....

16. Quelle est la fréquence des activités de votre parti ?

Régulière saisonnière périodes électorales

17. votre mécontentement avant et pendant l'élection présidentielle de 2018 se limite-t-il à l'expression des discours ? Oui non

18. Si non, quelles sont les activités que vous avez menées sur le terrain pour montrer votre mécontentement ?.....

.....

.....

Difficultés et suggestions

19. Quelles sont les difficultés que votre parti rencontre dans la tenue de ses activités politiques.....

.....

Quelles suggestions proposez-vous en vue d'améliorer l'espace politique au

Cameroun ?.....

.....

.....

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX UNIVERSITAIRES

Bonjour,

Je suis PALAI Stephenson, étudiant en master 2, Sociologie Politique, à l'Université de Yaoundé 1. Je mène une étude sur les dynamiques discursives et langagières dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. Votre avis nous sera d'une importance capitale pour la réalisation de cette étude. Merci de nous accorder quelques minutes pour répondre à ces questions. Nous vous rassurons de la confidentialité des informations collectées

Item 1 : les acteurs politiques producteurs des discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018

- Quel est le profil des acteurs politiques qui ont produit les discours dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018 ?
- Quelles sont les différentes formes de discours qu'ils ont produit ?

Item 2 : les tendances idéologiques construites et les enjeux des acteurs

- Quels sont les tendances idéologiques observées lors de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun.
- Quels sont les enjeux des acteurs dans la production des formes de discours ?

Item 3 : l'impact des discours produits sur l'opinion

- Parlez-nous de la propagande politique et de la manipulation politique au Cameroun
- Quel est l'impact des discours produits par les acteurs politiques après l'élection présidentielle de 2018, sur le maintien de la paix et de la stabilité politique au Cameroun ?

ANNEXE 4

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE
 FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
 HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

 UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
 FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
 HUMAINES ET SOCIALES

 DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
 AND EDUCATIONAL SCIENCES

 DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
 SCIENCES

 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ A CERTAINS RESPONSABLES DES PARTIS POLITIQUES

Bonjour,

Je suis PALAI Stephenson, étudiant en master 2, Sociologie Politique, à l'Université de Yaoundé 1. Je mène une étude sur les dynamiques discursives et langagières dans l'espace public au Cameroun après l'élection présidentielle de 2018. Votre avis nous sera d'une importance capitale pour la réalisation de cette étude. Merci de nous accorder quelques minutes pour répondre à ces questions. Nous vous rassurons de la confidentialité des informations collectées

Item 1 : les enjeux des acteurs

- On a observé dans l'espace public des discours et/ou des propos que votre parti a eu à prononcer vis-à-vis du RDPC à l'élection présidentielle de 2018, dites-nous qu'est-ce qui vous a poussé à tenir ces propos ?

- Selon vous, le RDPC doit-il continuer à diriger le pays ? Pourquoi ?

Item 2 : les tendances idéologiques construites

- On a remarqué lors de l'élection présidentielle de 2018, une certaine coalition entre quelques partis de l'opposition dont vous avez été membre, dites-nous quel a été le fondement de ce regroupement ?
- Ces partis alliés vous ont-ils véritablement aidé lors de ladite élection

ANNEXE 5

LISTE DES ENQUÊTÉS INTERROGÉS

N°	NOMS	FONCTIONS
1	LIDOU OUSSENI	Enseignant à la faculté des sciences juridiques et politiques de Yaoundé 2
2	WOWE Crépin	Enseignant d'histoire politique et des relations internationales à l'Université de Maroua
3	SALATOU Paul	Enseignant d'histoire politique et des relations internationales à l'Université de Maroua
4	CABRAL Libii	Président PCRN
5	BIOS NELEM	Enseignant de Sociologie à l'Université de Yaoundé 1
6	PIAPIE	Historien, Militant MRC
7	ODETTE	Militante MRC, représentante de l'antenne régionale du Centre
8	Cyrille SAM MBAKA	Président National des Forces Progressistes
9	KWEMLEMO Denis	Secrétaire national de la communication du SDF
10	MAIDADI SEIDOU YAYA	Membre du bureau politique de l'UNDP
11	ABEGA Jeanne Marie	Ex-militante du mouvement alternance 2018
12	MOUSSA NJOYA	Doctorant à la faculté des sciences politiques et juridiques de Yaoundé 2
13	ETON Hilarion	Président section RDPC Haute Sanaga
14	OUMAROU ISSA	Président section RDPC Djerem
15	ONDOA Jean Paul	Enseignant des sciences juridiques et politiques à l'Université Catholique d'Afrique Centrale
16	PENDA Ekoka	Président ACT-AGIR
17	ABDOURAMAN Moktar	Membre du Bureau Politique National du PCRN
18	BANANG Barthelemy	Membre du Bureau Politique National du PCRN
19	EKATH Fidel Legentil	Ancien candidat Mairie de Ndikinimeki du Peuple Uni pour la rénovation sociale (PURS)

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
TABLEAUX ET IMAGE	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION.....	1
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	2
2. REVUE DE LITTÉRATURE	4
2.1 Discours politiques : entre propagande et manipulation	4
2.2. Politique de l'activisme et activisme politique.....	6
2.3. Les partis politiques de l'opposition en Afrique	7
2.4. La démocratie en Afrique subsaharienne : mythe ou réalité	8
2.5. Le processus démocratique en Afrique	11
2.6. La démocratie au Cameroun.....	14
2.7. La question d'alternance au Cameroun	15
3. OBJET DE L'ÉTUDE.....	17
4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	17
4.1.Objectif Général (OG).....	17
4.2 Objectifs spécifiques (OS).....	17
5. PROBLÉMATIQUE	17
5.1. Problème.....	18
5.2. L'importance du problème	18
5.3. Questions de recherche.....	19
5.3.1 Question principale	19
5.3.2. Questions spécifiques (QS)	19
5.4. Hypothèses de recherche	19
5.4.1 Hypothèse générale	20
5.4.2. Hypothèses spécifiques	20
6. DOMAINE DE L'ÉTUDE	20
7. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	20
8. MOTIVATIONS ET INTÉRÊT DU SUJET.....	21
9. CADRE THÉORIQUE.....	21
9.1. La théorie des conflits.....	22
9.2 La théorie de l'espace public	23
9.3. La sociologie générative de Georges Balandier	24
10. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	25
10.1. Population d'étude, échantillonnage et échantillon.....	26
10.2. Techniques et outils de collecte de données	27
10.3. Techniques d'analyse des données	31
10.4. Considérations éthiques.....	31
10.5. Limites de la recherche.....	31
11. DÉFINITION DES CONCEPTS.....	32
11.1 Discours	32
11.2 Espace public	33
11.3 . Elections.....	34
11.4. Alternance démocratique.....	35
11.5. Récupération politique ou Instrumentalisation politique.....	35

11.6. Ethique du langage/ discussion.....	36
12. ANNONCE DU PLAN	37
PREMIÈRE PARTIE : _SOCIOHISTOIRE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE ET AU CAMEROUN	38
CHAPITRE 1 :LES ÉLECTIONS EN AFRIQUE NOIRE	40
SECTION 1 : LA TECHNIQUE ÉLECTORALE, INSTRUMENT POLITIQUE CONSACRÉ DANS LES SYSTEMES SOCIO-POLITIQUE D'AFRIQUE NOIRE.	40
1.1 Élection comme un mécanisme d'institutionnalisation en Afrique noire.....	41
1.2. L'électoralisme comme technique concurrentielle.....	41
1.3. L'électoralisme comme fondement du pluralisme politique en Afrique noire.....	42
1.4. Institutionnalisation consolidée d'une pratique démocratique parlementariste.....	43
1.5. L'électoralisme concurrentiel comme mécanisme déclinant le modèle monarchique de gouvernance	44
1.6. L'électoralisme comme instrument d'une régulation monopoliste	46
1.7. Institutionnalisation défaillance d'une civilisation patriarcaliste.	46
1.8. Élection comme mécanisme de légitimation d'une politique polyarchique.....	47
1.9. Légitimation décisive d'une mobilisation consensuelle	48
1.10. Mécanisme décroissant de légitimation d'une politique monocratique.....	49
SECTION 2 : L'ÉLECTORALISME EN AFRIQUE COMME DYNAMIQUE DE TENSION ET DE CONFRONTATION	50
2.1. Élection comme un mécanisme de désinstitutionnalisation d'une politique polyarchique	51
2.2. Mécanisme persistant de désinstitutionnalisation de la politique démocratique.....	51
2.3. Désinstitutionnalisation croissante d'une domination concurrentielle	52
2.4. Désinstitutionnalisation endurente d'une régulation pluraliste	53
2.5. Désinstitutionnalisation montante d'une civilisation parlementariste.....	54
CHAPITRE 2 :SOCIOHISTOIRE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DANS LE CAMEROUN POST-COLONIAL	56
SECTION 1 : LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CAMEROUN ENTRE 1960 ET 1984.....	56
1.1. De la chute des ordres coloniaux à l'agitation politique dans le Cameroun indépendant	57
1.2. Refus d'une vie démocratique et privation des libertés et droits de l'homme	58
1.3. Le Cameroun : entre démocratie nominale et multipartisme de principe de 1962 à 1966	59
SECTION 2 : LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CAMEROUN DE 1990 A NOS JOURS .	60
2.1. Renaissance du multipartisme et affaiblissement de l'opposition.....	60
2.2. Émiettement électoral des partis d'opposition et consolidation de l'électorat du parti au pouvoir	60
2.3. Fraudes électorales et émergence des démocrates de façades	61
2.4. Cameroun : pays du rêve/utopie de l'alternance démocratique.....	63
2.5. Échec de la démocratisation au Cameroun.....	65
2.6. Révision constitutionnelle et consolidation du pouvoir du parti majoritaire au Cameroun.....	66
DEUXIÈME PARTIE :PRODUCTION DES DISCOURS POLITIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2018: ACTEURS, LOGIQUES ET EFFETS INDUITS	70

CHAPITRE 3 :LES ACTEURS POLITIQUES PRODUCTEURS DES DISCOURS DANS L'ESPACE PUBLIC AU CAMEROUN APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2018.....	72
SECTION 1 : LES ACTEURS POLITIQUES PRODUCTEURS DES DISCOURS.....	72
1.1. Les partis politiques.....	72
1.1.1. <i>Les partis politiques d'opposition</i>	73
1.1.1.1 <i>Les partis d'oppositions à forte popularité</i>	74
1.1.1.2. <i>Les partis d'opposition de seconde zone</i>	80
1.1.1.3. <i>L'opposition politique camerounaise en posture de déclin progressif</i>	81
1.1.2 Le parti majoritaire au pouvoir.....	83
Tableau 1: représentation parlementaire au Cameroun en 2020.	83
1.2. Les activistes politiques.....	84
1.2.1 Définition	84
1.2.2 Des cas d'activisme politique en 2018	84
SECTION 2 : LES DIFFERENTES FORMES DE DISCOURS PRODUITS ET LEURS MANIFESTATIONS DANS L'ESPACE PUBLIC	86
2.1 Les formes de discours	86
2.1.1 Les discours à tendance radicale	86
2.1.1.1 les discours à tendance radicale des partis d'opposition vis à dis du parti au pouvoir	87
Tableau 2 : Production des discours à tendance radicale	87
2.1.1.2. Les discours à tendance radicale au sein des partis d'opposition.....	88
2.1.2 Les discours haineux et la formation des groupes antagonistes intra-communautaires	89
2.2 Les caractéristiques/ manifestations des discours politiques dans l'espace public au Cameroun.....	91
2.2.1. les constructions langagières	91
2.2.2. Les mouvements d'appels à l'insurrection.....	93
CHAPITRE 4 :LES TENDANCES IDÉOLOGIQUES CONSTRUITES, ENJEUX DES ACTEURS ET IMPACT DES DISCOURS PRODUITS SUR L'OPINION.....	96
SECTION 1 : LES TENDANCES IDÉOLOGIQUES.....	96
1.1. La coalition pro-gouvernementale.....	96
1.2. La coalition de l'opposition.....	97
SECTION 2 : LES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES ACTEURS	98
2.1. Propagande et manipulation politique	98
Tableau 3 : organigramme du MRC.....	100
2.2. La récupération politique.....	100
SECTION 3 : LES ENJEUX DES ACTEURS	102
3.1. Les enjeux de l'opposition.....	102
3.1.1. La conquête du pouvoir et le changement au niveau de la tête de l'État	103
Tableau 4: répartition des enquêtés selon leur motivation de conquête de pouvoir	103
3.1.2. <i>La cooptation au sein du gouvernement</i>	104
Tableau 5: répartition des enquêtés selon leur motivation de cooptation au sein du gouvernement.....	105
3.1.3. <i>La quête de popularité</i>	106
3.2. Les enjeux du parti au pouvoir	106
3.2.1. <i>Contrôler l'action de l'opposition</i>	106
3.2.2. <i>Conserver le pouvoir</i>	107
3.2.3. <i>Contrecarrer l'action de l'opposition</i>	107

SECTION 4 : L'IMPACT DES DISCOURS PRODUITS SUR L'OPINION	109
CONCLUSION	111
BIBLIOGRAPHIE	114
A. OUVRAGES GÉNÉRAUX	115
B. OUVRAGES SPÉCIFIQUES	115
C. ARTICLES	117
D. MÉMOIRE ET THESES	120
E. WEBOGRAPHIE.....	120
ANNEXES	122
TABLE DES MATIÈRES	VII